





Bibliothèque Nationale du Québec







Société de la  
civilisation  
québécoise

# COMMENT RESTAURER UNE MAISON TRADITIONNELLE

GEORGES LÉONIDOFF, VIANNEY GUINDON  
PAUL GAGNON





# **COMMENT RESTAURER UNE MAISON TRADITIONNELLE**

UNE PRISE DE CONSCIENCE

**GEORGES LÉONIDOFF, VIANNEY GUINDON, PAUL GAGNON**

SÉRIE ARCHITECTURE

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES  
1973

## Photographies

Pré-inventaire architectural du Québec  
Inventaire des œuvres d'art du Québec  
Office du film  
Vianney Guindon  
Paul Gagnon  
Studio Georgette, Villeneuve (page 37)

OFF

A32A1

C5/12

FS

©Editeur officiel du Québec, 1973  
Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Québec  
2<sup>e</sup> trimestre 1973

D7330319

## NOTE DE L'ÉDITEUR

Cette brochure est le fruit de la collaboration de trois spécialistes de la restauration: Georges Léonidoff, technicien, a été chargé de projet à la place Royale de Québec, puis au fort Ingall, à Cabano; Vianney Guindon est architecte à la direction des Monuments historiques; Paul Gagnon est technicien au même endroit.

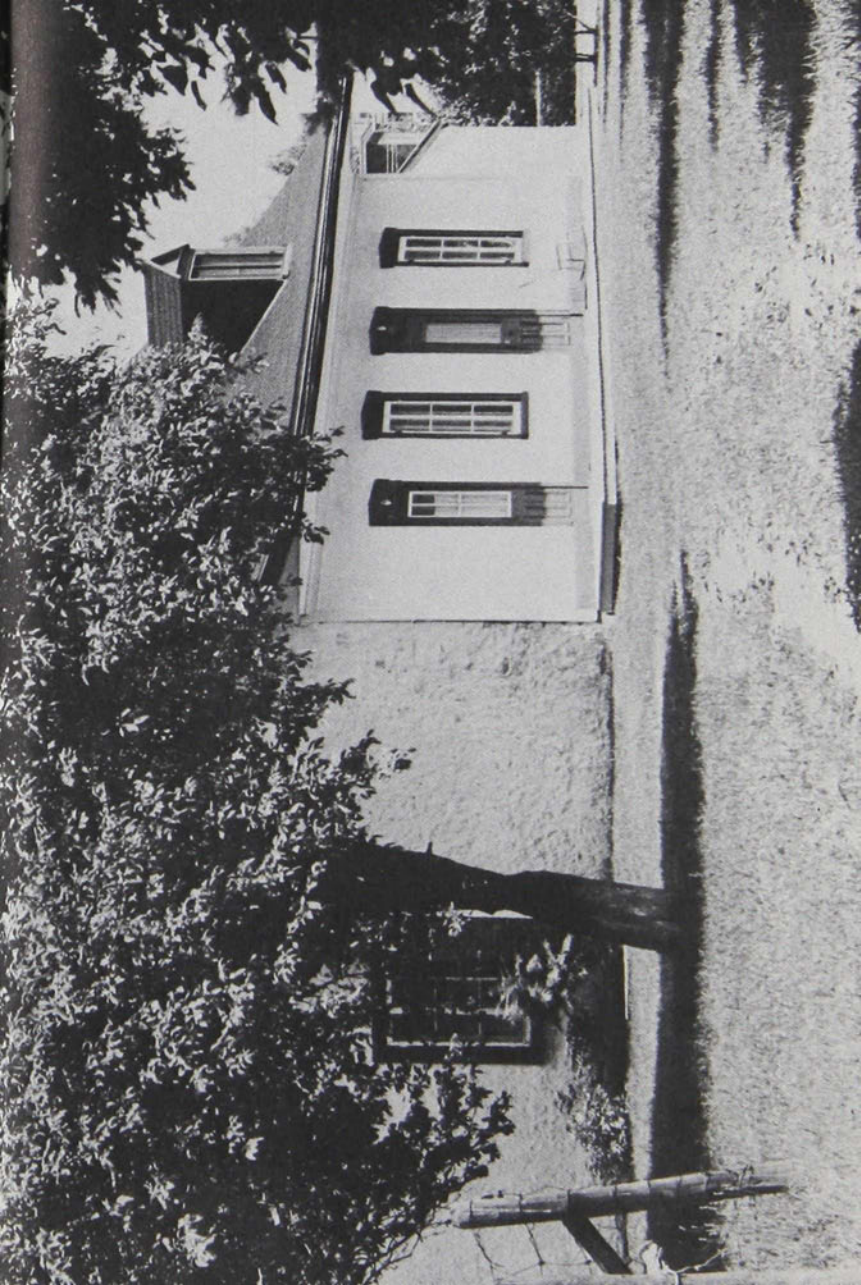
Les conseils qu'ils donnent et les constatations qu'ils font sur l'architecture québécoise sont le résultat d'expériences et de recherches personnelles. Les auteurs n'ont accepté d'affirmer que ce dont ils étaient certains. Ils se sont refusés à avancer, comme l'ont fait et le font encore plusieurs personnes, des théories ou des affirmations gratuites.

C'est ainsi, par exemple, qu'on ne trouvera pas l'habituel couplet sur «la maison québécoise, résultat harmonieux d'une adaptation au climat». Les recherches démontrent que, si le climat a joué un certain rôle dans l'évolution de la maison québécoise, de nombreux autres éléments (traditions, mode, régions, habileté des artisans, matériaux, etc.) ont été tout aussi déterminants pour lui donner sa personnalité et son caractère.

Vouloir expliquer cette évolution en ne tenant compte que des facteurs climatiques serait, pour le moins, contestable car, au début du XX<sup>e</sup> siècle encore, les maisons québécoises étaient tout aussi mal adaptées au froid . . . la majorité d'entre elles, en effet, ne comportait aucune isolation.

Provoquer une prise de conscience lucide et responsable pour faire en sorte que ne soit gaspillé le patrimoine architectural québécois, tel est l'objectif des auteurs de cette brochure.







## CHAPITRE I

### LA MAISON ET SON ENVIRONNEMENT

#### L'importance du cadre en architecture

D'emblée, il importe de faire la distinction entre la maison isolée qui se trouve essentiellement à la campagne et l'ensemble de maisons situé dans un cadre urbain.

La maison isolée s'inscrit avant tout dans un cadre naturel et les matériaux qui entrent dans sa composition sont souvent ceux qui existent dans l'environnement immédiat.

Si, en règle générale, les maisons ont été construites selon des techniques communes, indépendamment des régions où elles se trouvent, il n'en reste pas moins vrai qu'une certaine facture régionale peut exister compte tenu, précisément, des matériaux utilisés.

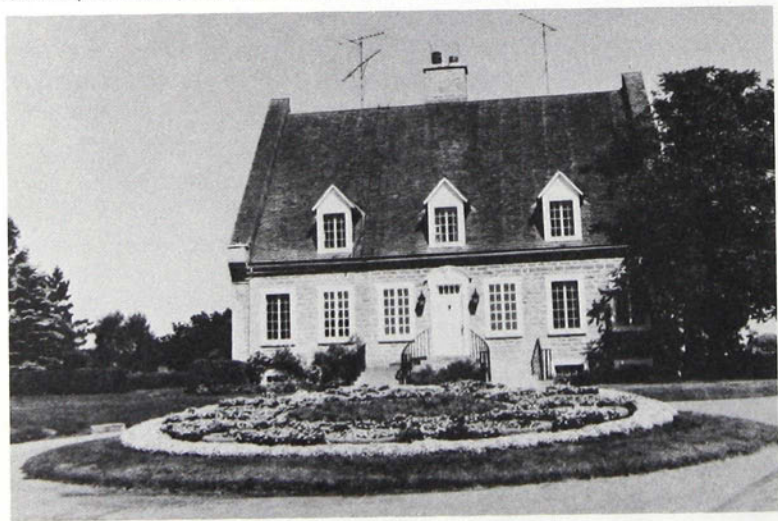
Possédant, la plupart du temps, de nombreuses dépendances, la maison de campagne ne peut être dissociée de son cadre naturel. Le terrain qui l'entoure doit être traité sobrement et ne pas être aménagé de telle façon qu'il risque de constituer une «cassure» avec la nature environnante. Les arbres, si l'on en plante, doivent être d'essences communes à l'endroit; mais, avant même de planter convient-il de préserver et d'exploiter ce qui existe déjà.

Le nettoyage du terrain s'effectuera judicieusement et l'on n'abattra des arbres qu'en cas d'absolue nécessité.

Il est déconseillé de semer du gazon; cela créerait un contraste désagréable avec l'herbe naturelle aux couleurs plus nuancées. Il est préférable de conserver l'herbe des champs en la fauchant ou en la tondant. Des touffes d'herbes hautes peuvent être conservées à certains endroits, à proximité de grosses pierres ou autour des arbres. Chaque terrain peut être exploité suivant les possibilités



Quoi de plus beau que la sobriété du cadre naturel . . .



Pourquoi dénaturer sous prétexte d'embellir?

qu'il offre ainsi que selon les besoins et les goûts de son propriétaire. Point n'est besoin d'être un spécialiste pour réussir l'aménagement de son terrain . . . il suffit de s'inspirer de la nature environnante qui offre souvent le plus bel exemple.

La sobriété est toujours de rigueur et, si l'on peut être amené à faire quelques concessions au confort moderne, on doit procéder avec discrétion et discernement. Ce genre d'habitation n'est évidemment pas conciliable avec ceux qui affectionnent ce «faux luxe tapageur» et qui affublent leur jardin de reproductions de statues antiques ou d'animaux.

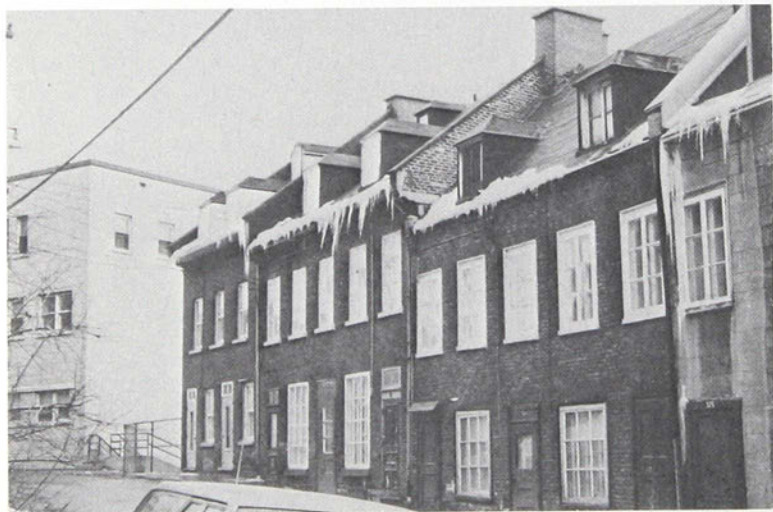
Les allées et chemins d'accès au garage seront, eux aussi, très . . . discrets. À l'origine, les chemins étaient de terre. Convient-il aujourd'hui, de les bitumer? Non. S'ils ne sont pas trop en pente, on peut y répandre du gravier que l'on aura pris soin de compacter; on obtiendra, de cette façon, une surface très dure . . . mais rien ne remplacera les chemins en terre battue. Il faut éviter également de tracer des allées trop rectilignes. Suivre plutôt le tracé existant.



Privée des arbres qui l'ençassent, cette maison de ferme perdrait une grande partie de son caractère.

En ville, la maison est rarement isolée, mais fait partie intégrante d'un ensemble conçu par et pour l'homme.

Comme pour la maison de campagne qui ne peut et ne doit être dissociée de son cadre, la maison urbaine ne peut et ne doit l'être du sien. Son cadre, c'est la rue; la rue, point de référence de l'ensemble, qui possède son rythme et sa personnalité propre. Tout, là aussi, doit être harmonie. Mais pour qu'il en soit ainsi, il est bien évident que chacune des maisons constituant cette rue devra posséder sa propre harmonie. Il conviendra donc, et c'est essentiel,



Pourquoi, hélas, ne pas avoir continué à respecter harmonie et rythme.

de respecter scrupuleusement les origines de chaque maison et pallier les altérations majeures et les dégradations qui, souvent, viennent compromettre leur composition.

Si donc chaque propriétaire est impliqué, les pouvoirs publics (les municipalités plus directement) le sont également . . . et combien! Le traitement des rues et des trottoirs influence, et de façon capitale, l'harmonie de l'ensemble.

Pourquoi, dans un quartier historique, ne pas paver la rue, plutôt que d'y surajouter des couches de bitume? Pourquoi ne pas tendre à «redonner cette partie de ville à ses habitants», en y créant des îlots de verdure, des jardins publics; en y plantant des arbres, des fleurs, en donnant, au moins là, priorité à l'homme sur l'automobile? En redonnant aux choses une dimension humaine. Pourquoi ne pas débarrasser les rues des poteaux et des fils qui les encomrent? Pourquoi ne pas simplifier à l'extrême les panneaux de signalisation? Pourquoi installer un éclairage public aux sources lumineuses beaucoup trop nombreuses et beaucoup trop intenses, ne cadrant



Continuera-t-on longtemps à faire de telles concessions?

pas dans l'ensemble? Pourquoi? Pourquoi pas?

Certaines municipalités, certes, «embôitent le pas», mais plus nombreuses sont celles qui semblent totalement se désintéresser de la question.

Si la maison possède une façade donnant sur la rue, elle a aussi sa cour intérieure, souvent reliée par un porche à la voie publique. C'est là que l'on peut véritablement recréer, entre les dépendances et la maison, un «coin» à caractère très personnel.

Un petit jardin, par exemple, avec des fleurs et quelques arbres, viendra agréablement compléter la beauté des lieux, après que l'on aura pris soin, si besoin est, de faire disparaître certaines additions disgracieuses parfois venues se «greffer» sur les façades arrières.

## Les clôtures

À la campagne, un terrain assez grand sépare souvent la maison de la route. Lorsque la maison possédait des dépendances et était un bâtiment d'habitation de ferme, ce qui était généralement le cas, le terrain était clôturé, afin d'empêcher les animaux de sortir.

Les clôtures les plus communément utilisées à l'époque étaient à claire-voie, ou faites de pieux de cèdre placés côte à côte, ou encore, de perches; ces dernières clôtures sont encore très répandues dans certaines de nos régions rurales.

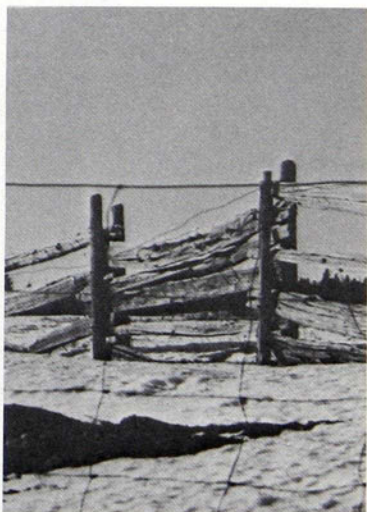
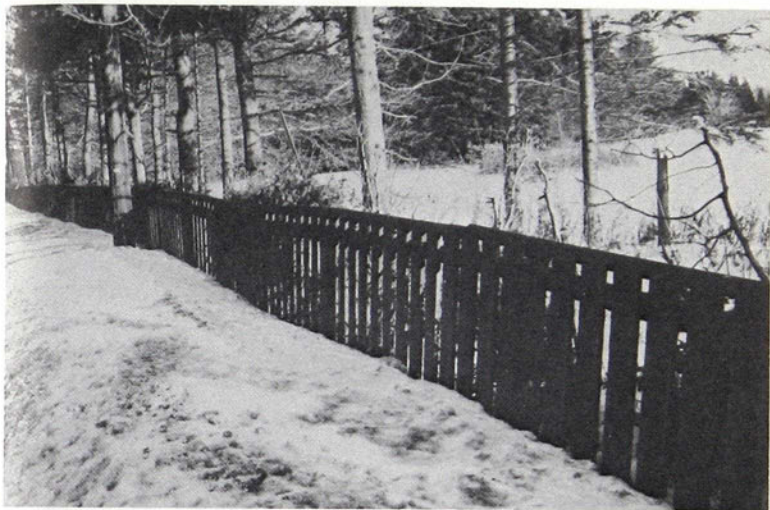
De nos jours, malheureusement, les clôtures dites de «broche», dont l'installation peut se faire plus rapidement, remplacent peu à peu les moyens séculaires de clore un terrain. Il ne faut pas oublier que les clôtures n'étaient jamais faites pour être à l'épreuve des voleurs, mais pour empêcher les animaux de sortir.

La clôture donc, si on décide d'en poser une, doit s'inscrire dans le cadre environnant et s'harmoniser avec les clôtures des champs voisins. C'est là la solution idéale.

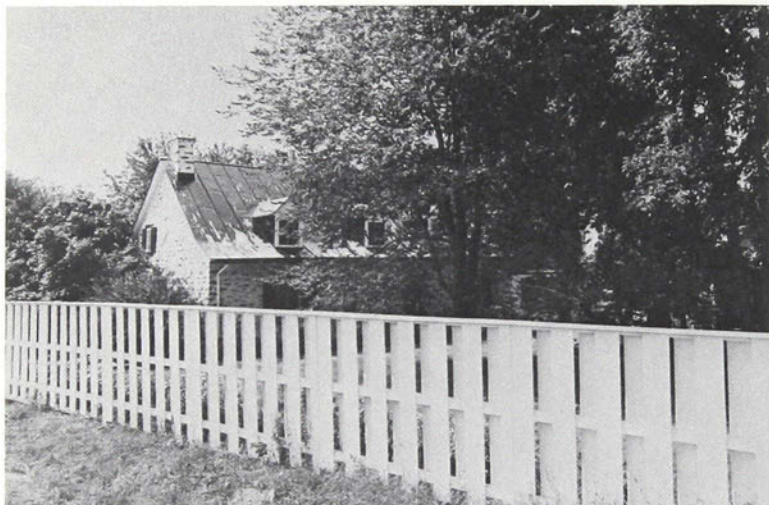
De toute façon, il convient absolument de ne pas installer des clôtures trop hautes, non plus que celles constituées de matériaux modernes préfabriqués (poteaux de béton joints à des tubes métalliques servant de cadre à un grillage). À bannir également ces clôtures pseudo-rustiques que l'on rencontre dans tous les pays et que l'on peut voir sur certaines revues, ces clôtures du genre . . . «vieilles roues». Jamais, surtout, de ces gros cailloux ronds disposés à intervalles réguliers, peints en blanc et délimitant le terrain et les allées.

On ne peut citer toutes les erreurs à éviter dans ce domaine, tant elles sont nombreuses et variées.

Si des clôtures existent, les conserver bien sûr! On peut encore, finalement, et cela peut s'avérer dans bien des cas la meilleure solution, planter des haies, tout simplement.



Claire-voie, pieux, perches . . . les bons exemples ne manquent pas.



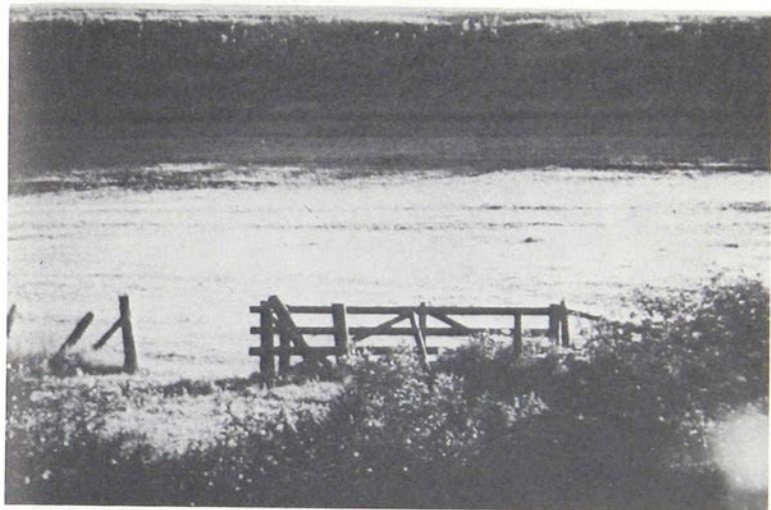
Pourquoi ne pas avoir planté une haie ?

En ville, les cours étaient séparées par des murs de pierre assez hauts (6 à 8 pieds). Il faut absolument conserver de tels murs s'ils existent encore. Sinon, il faut en refaire.

### **Les barrières**

À la campagne, les barrières comme les clôtures étaient généralement conçues en fonction des animaux. Elles étaient toujours en bois et s'ouvraient en pivotant ou en coulissant. Elles pouvaient être «à balancier» ou constituées de planches ou de rondins grossièrement équarris que l'on déposait pour passer. Souvent, elles étaient constituées de deux sections inégales, l'une amovible destinée au passage des animaux et des charrettes, l'autre, utilisée par les piétons, comportait parfois un tourniquet.

L'imagination paysanne a produit de nombreux types de barrières et il suffit de puiser parmi les modèles encore existants pour interpréter et réussir une barrière parfaitement intégrée et fonctionnelle. Il reste enfin qu'il n'est pas forcément nécessaire, dans bien des cas, de poser une barrière d'entrée qui n'est qu'un symbole et peut présenter des désavantages quant à la manipulation et à l'entretien.



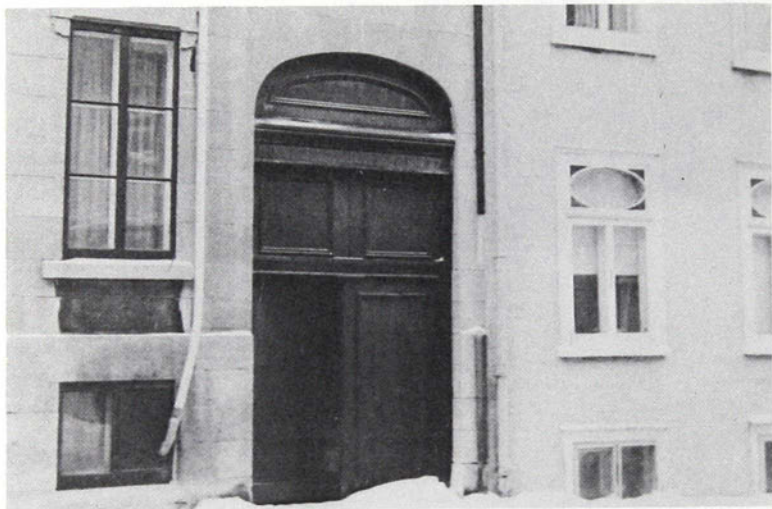
Un bon exemple de barrière rustique. L'imagination paysanne s'est toujours refusée au tape-à-l'oeil.

### **Les porches**

Il n'existe presque plus de ces porches d'entrée dans les murs de clôture tels que l'on peut encore en trouver dans certains types d'architecture régionale européenne. On en trouve cependant de nombreux exemples dans certains documents iconographiques des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Par contre, il existe encore une bonne quantité de porches remontant au début du XIX<sup>e</sup> siècle et appartenant à des maisons bourgeoises; on en trouve notamment dans la ville de Québec. Ces porches constituaient souvent un passage commun à deux ou plusieurs propriétaires et permettaient de rejoindre une cour arrière où se trouvaient les dépendances et les écuries. Malheureusement, leurs portes ont été retirées pour permettre un accès plus facile aux automobilistes qui se servent de la cour comme stationnement.

Cependant, il subsiste encore quelques très beaux exemples de lourdes portes de bois qui fermaient l'accès à la cour. Ces portes sont constituées de planches, parfois cloutées, disposées à la verticale ou en diagonale et s'ouvrant à deux battants. Une petite porte



Bel exemple de porche avec ses portes d'origine.



Quel effet a-t-on voulu créer?

est pratiquée dans l'un des vantaux pour permettre le passage des piétons. Enfin, ces portes sont maintenues fermées par une barrure de bois ou de fer.

On ne saurait trop conseiller aux propriétaires de maisons avec porche de restaurer les portes si elles subsistent ou d'en installer de nouvelles lorsqu'elles sont disparues.

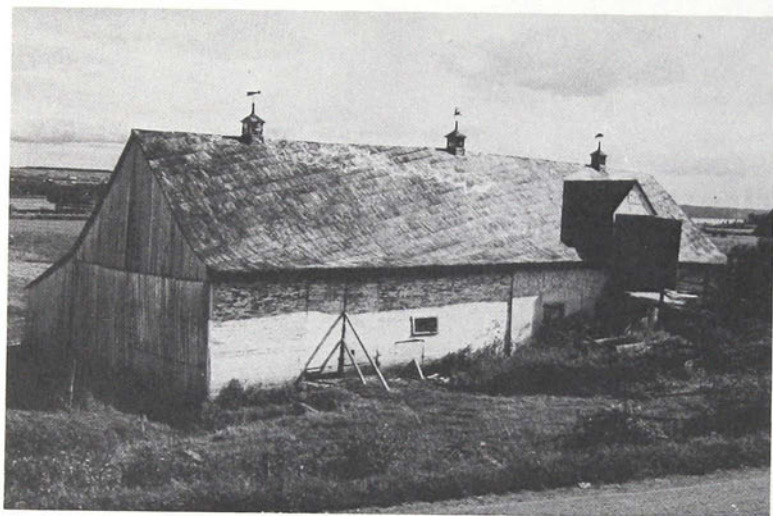
À la campagne, il est déconseillé de reconstruire les porches de clôture à moins de posséder des preuves irréfutables de leur authenticité.

### **Les granges et autres bâtiments**

Il est déjà paru des ouvrages soulignant et illustrant de manière élogieuse la multiplicité et la beauté de nos granges québécoises. L'exode vers la ville et l'abandon progressif de l'exploitation des fermes devenues peu rentables, ont retiré à de nombreuses granges leur vocation première et nous pouvons les voir, au hasard des campagnes, tombant en ruines, devenues bancales et décapitées par les coups de boutoir de quelque tempête. Elles font partie de notre paysage rural. Construites en bois de cèdre, de pin ou d'épinette, habillées et coiffées de bardeaux, certaines d'entre elles défient toutefois les ans et rendent encore les mêmes services que durant leur prime jeunesse.

S'il est recommandable d'utiliser certaines pièces de bois de récupération en restauration, il faut condamner l'habitude qu'ont certaines personnes de démolir des granges pour s'approvisionner en vieux bois. Seul le bois provenant d'une ruine devrait être utilisé. On ne saurait trop recommander de conserver les granges car, même si on n'a pas l'intention de les utiliser comme telles, elles offrent une multitude de possibilités d'adaptation et apportent des solutions à de nombreux problèmes inhérents à nos besoins.

Elles peuvent servir de garage, de salle de jeux, d'atelier, d'écurie si l'on désire garder quelques chevaux, d'endroit de rangement, etc. . . Bref, le propriétaire qui a la chance d'en posséder une ne doit pas perdre l'occasion d'y trouver un usage qui correspondra au meilleur de ses besoins.



De par sa forme et son emplacement, la grange traditionnelle est un élément essentiel à notre paysage rural.

Le fournil était un petit bâtiment à proximité ou contigu à la maison, qui servait de boulangerie. C'est là que l'on préparait le pain nécessaire aux besoins de la famille. Bien que de dimensions beaucoup plus réduites, on peut également lui trouver une utilisation rationnelle et l'aménager en petite maison d'été ou en atelier, selon les besoins des occupants de la maison. Les hangars, caveaux à légumes, glacières, laiteries, étables, écuries, porcheries, etc., peuvent également être utilisés avec ingéniosité. Il est parfois difficile de réutiliser et d'aménager des endroits où ont séjourné des animaux, à cause des odeurs persistantes, mais on a toujours la possibilité de réaliser le rêve de tout citadin: se consacrer à l'élevage.

Le problème le plus difficile à résoudre dans l'utilisation à des fins modernes de la maison et de son terrain reste celui du garage. Nous avons vu que, lorsqu'une maison possède des dépendances, il y a toujours une solution possible. Lorsqu'elle n'en possède plus, on peut toujours en recréer. Il faut absolument éviter d'édifier des garages préfabriqués, aux matériaux trop modernes ne s'harmonisant pas avec la maison et détruisant ses proportions.

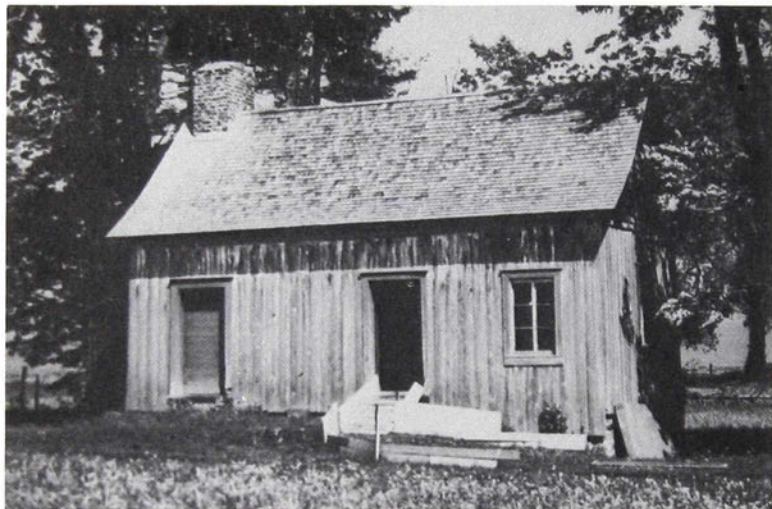
Si l'on tient absolument à ne pas laisser sa voiture à l'extérieur, on peut construire un garage. Ce dernier, dans ses proportions et dans ses matériaux, doit s'intégrer à la composition générale. Un garage trop luxueux, même s'il constitue un effort d'intégration par rapport au garage préfabriqué, détonnera dans la simplicité de l'ensemble et constituera un apport malheureux. Le choix des portes est également important. Des portes trop modernes, même si elles sont plus pratiques, sont à déconseiller. Le résultat vaut ce léger sacrifice. Les meilleurs modèles sont encore les remises d'autrefois; on en retrouvera probablement de bons exemples dans le voisinage.

Avant d'entreprendre la construction de ce genre d'édifice, il serait plus sage de consulter un expert qui vous évitera certainement bien des déboires. Certains propriétaires déménagent avec d'heureux résultats des granges et fournils existants pour les reconstruire sur leur terrain. Il faut ici éviter à tout prix d'introduire des éléments étrangers à la région. Nous verrons un peu plus loin les bâtiments qui étaient adossés à la maison et qui étaient construits par «l'habitant» pour répondre à ses besoins. Ces bâtiments possèdent différentes formes mais sont toujours parfaitement intégrés et ne détruisent aucunement le caractère de la maison.

Il est toujours possible de caser, dans certains bâtiments contigus, la chaufferie, le compteur électrique, les réservoirs à mazout ou à gaz propane, ou d'autres éléments mécaniques contemporains, comme une buanderie, une salle de toilette, etc. Il n'est rien de plus horrible que ces protubérances disgracieuses que font, contre les murs de la maison, les réservoirs et certaines cheminées.

En ville, le problème des dépendances est souvent différent, car ces dernières ont presque totalement disparu ou ont été reconverties d'une façon plus ou moins heureuse. Les anciennes écuries et les hangars placés au fond des cours intérieures peuvent très bien être aménagés en petites maisons indépendantes avec leur propre jardin en plein cœur de la ville ou être utilisés à des fins commerciales, le tout dépendant de l'endroit où ils se trouvent et de leur accessibilité.

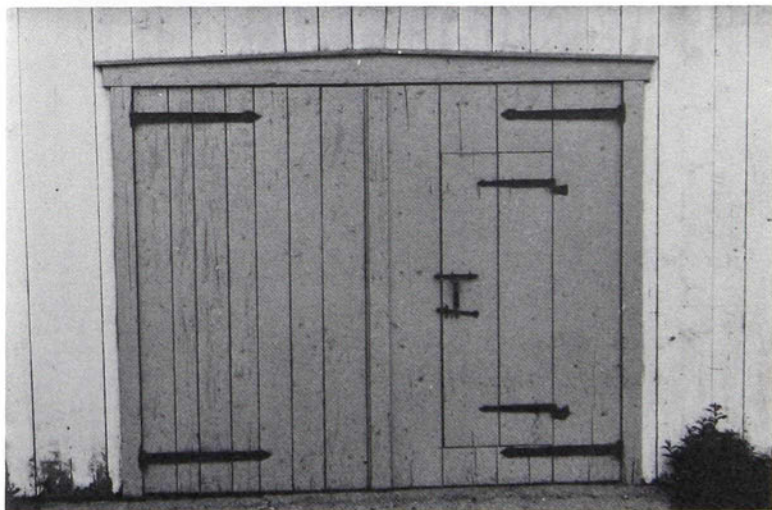
Reste le problème des fils électriques et de téléphone. Lorsqu'on leur en fait la demande, l'Hydro-Québec et la compagnie de télé-



Des annexes qui peuvent facilement être transformées et servir à divers usages: maisons d'amis, réserves, ateliers, etc.



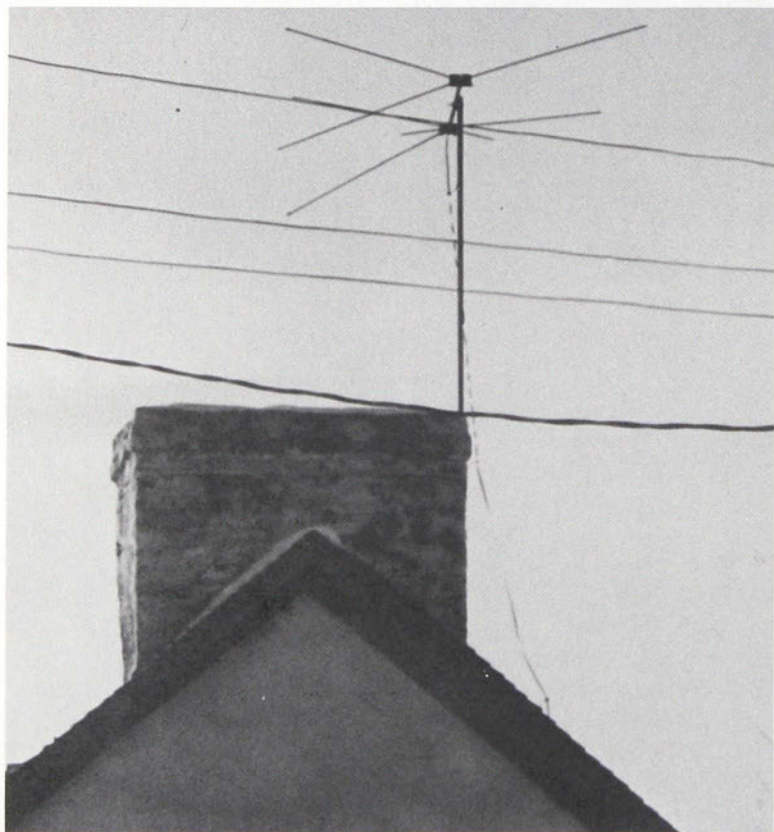
Le garage peut se loger dans une remise existante.



Portes banales, peut-être, mais dans la tradition.

phone peuvent effectuer des branchements assez discrets. Il est toujours préférable de faire un raccord souterrain. Ce travail exige cependant une dépense supplémentaire.

Quant aux antennes de télévision, l'idéal, si on en possède les moyens, est de se brancher sur le câble communautaire, s'il passe à proximité (il faudra enfouir le fil avec les autres). Si la chose n'est pas possible, on peut toujours aménager dans le second grenier,



Quoi de plus disgracieux?

dans la partie que l'on n'utilisera pas, une antenne intérieure, qui sera tout aussi efficace qu'une antenne extérieure. Lorsque la chose est rendue impossible par des conditions particulières, l'antenne peut être installée à l'écart des bâtiments pour ne pas trop influencer l'esthétique de l'ensemble. Lorsque plusieurs voisins ont le même problème, pourquoi ne construiraient-ils pas une antenne communautaire?



Ces puits sont peut-être authentiques.  
Pourtant . . .

### **Les puits**

Les puits, encore très nombreux il y a quelques années, disparaissent progressivement. Non pas qu'ils n'existent plus, mais l'usage des pompes électriques n'exige plus que l'on conserve leur apparence originelle. C'est ainsi que sont disparus ces grands balançiers de bois au bout desquels on accrochait corde et seau afin de puiser l'eau dans les puits peu profonds. Si on a des preuves de l'existence d'un tel système, il faut le reconstruire. Mais attention, ne surtout pas en installer sur un puits qui n'en était pas muni à l'origine.

La margelle était de bois ou de pierre. Certains documents icono-

graphiques nous montrent des puits couverts ou fermés possédant une petite porte. Lors des travaux de restauration de la place Royale de Québec, les archéologues ont mis au jour quelques puits intérieurs. En ville il existait des puits publics; il y en avait un près de la place Royale.

Il est déconseillé de construire des faux puits à plus forte raison avec des matériaux modernes. Ces puits, on en a généralement cherché le modèle dans des revues étrangères. Le faux est toujours à éviter, même pour constituer un élément décoratif. Par contre, un ancien puits pollué peut être bouché partiellement, s'il est une source d'odeurs nauséabondes, restauré et utilisé à des fins décoratives.

### **Les étangs artificiels et piscines**

Si on a la chance de posséder une terre suffisamment grande qui reçoit des eaux de sources, il serait préférable de se faire aménager un étang artificiel plutôt que d'installer une piscine moderne ce qui est fortement déconseillé.



L'étang (ou le réservoir) s'inscrit facilement dans un cadre naturel.



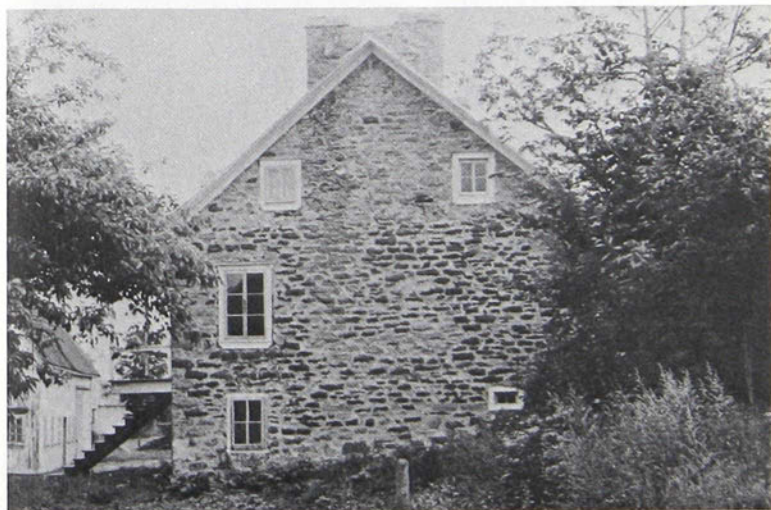


## CHAPITRE II

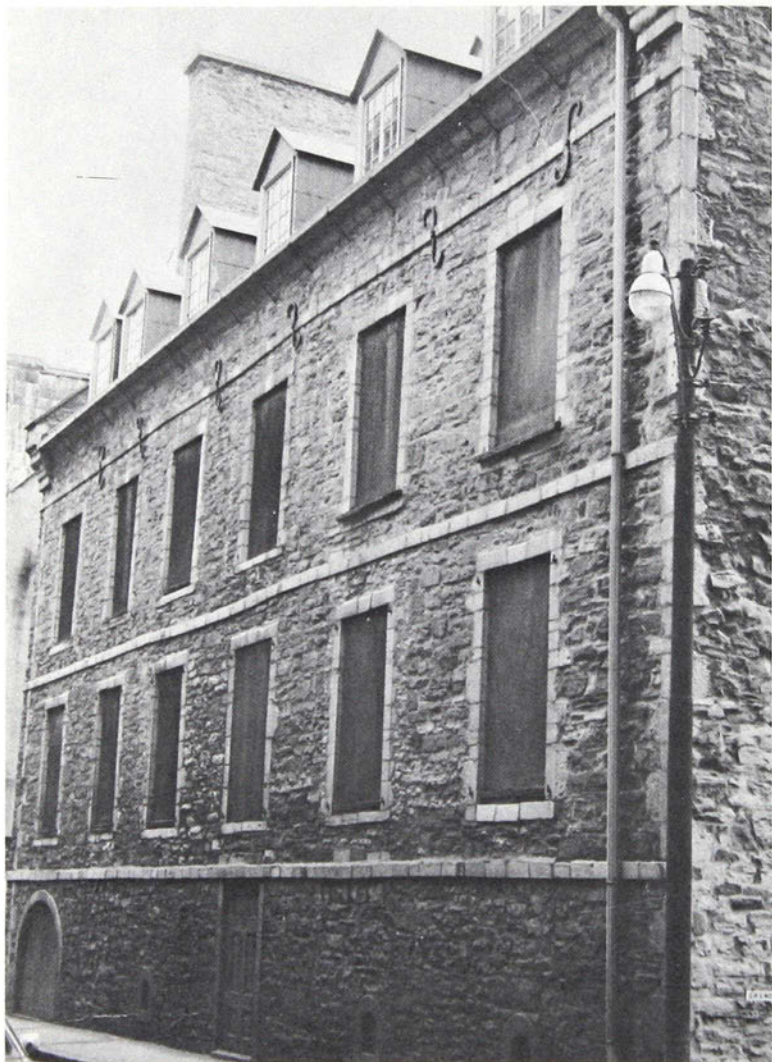
### VOLUME ET PLAN DES MAISONS

#### Généralités

De par sa fonction, la maison rurale diffère de la maison de ville, et dans son aspect général et dans son plan. Son caractère varie également selon les régions et ce, non seulement à cause des matériaux disponibles, comme nous l'avons vu précédemment, mais aussi à cause des techniques apportées par des artisans aux origines et traditions diverses; techniques que l'on adaptait dans une certaine mesure aux besoins particuliers et aux conditions climatiques locales.



On savait déjà exploiter la pente naturelle du terrain et rendre le sous-sol habitable.



Maison bourgeoise en milieu urbain . . . mais le rehaussement de la rue et la disparition du perron ont tout gâché. Et le crépi?

La maison rurale ne comporte ordinairement qu'un rez-de-chaussée. Certaines maisons utilisaient la pente naturelle du terrain, ce qui permettait une fenestration adéquate pour l'occupation du sous-sol. La maison rurale à étages, dite « monumentale », est généralement moins ancienne et ne se retrouve que dans certaines régions.

Il est impossible de parler de tous les types de maisons rencontrés au Québec; nous nous bornons aux généralités qui garderont le lecteur des erreurs les plus grossières, mais la consultation d'ouvrages traitant de restauration est souhaitable et évitera bien des fautes ou des ablations malheureuses.

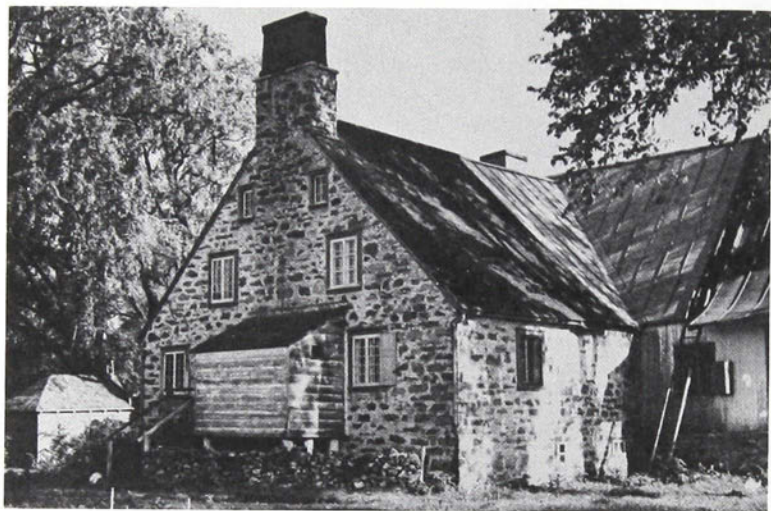
La maison urbaine pouvait comporter à l'origine un ou deux étages. Sa fonction était différente: elle pouvait servir à l'habitation et au commerce. Elle a logé très tôt plusieurs locataires. Il arrivait qu'une maison soit divisée en deux et appartienne à deux propriétaires. Les « duplex » existaient déjà au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'allure générale de la maison de ville devait en outre obéir à certains règlements comme ceux de protection contre les incendies qui allaient, sous le régime français, jusqu'à normaliser sa forme, sa hauteur et ses matériaux. Si la maison urbaine est évidemment construite pour être fonctionnelle, elle possède souvent, en outre, des éléments à fins décoratives que l'on retrouve beaucoup plus rarement dans la maison rurale. La maison bourgeoise du XIX<sup>e</sup> siècle demeure, à cet égard, un exemple frappant « d'étalage des signes extérieurs de richesse ».

Notre maison traditionnelle est un modèle d'harmonie et de sobriété. Certains prétendent qu'il existait une règle d'or commandant l'ordonnance et le rythme des pleins et des vides. Sans aller jusque là, nous pouvons affirmer que l'artisan québécois respectait invariablement une longue tradition et que, lorsqu'il construisait, il le faisait suivant les règles et une expérience éprouvées par des siècles d'adaptation.

### **Les constructions adjacentes**

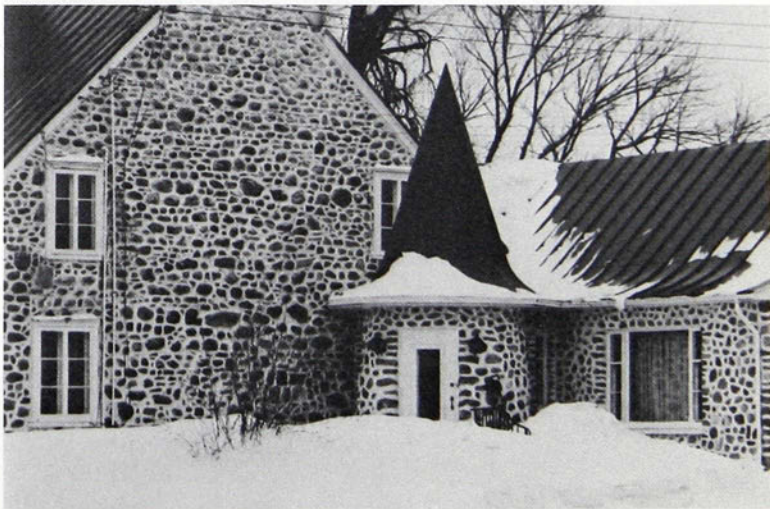
Les constructions adjacentes au corps de logis n'étaient pas rares dans la maison rurale et étaient toujours érigées dans un but fonctionnel (laiterie, petite cuisine d'été, appentis pour abriter la



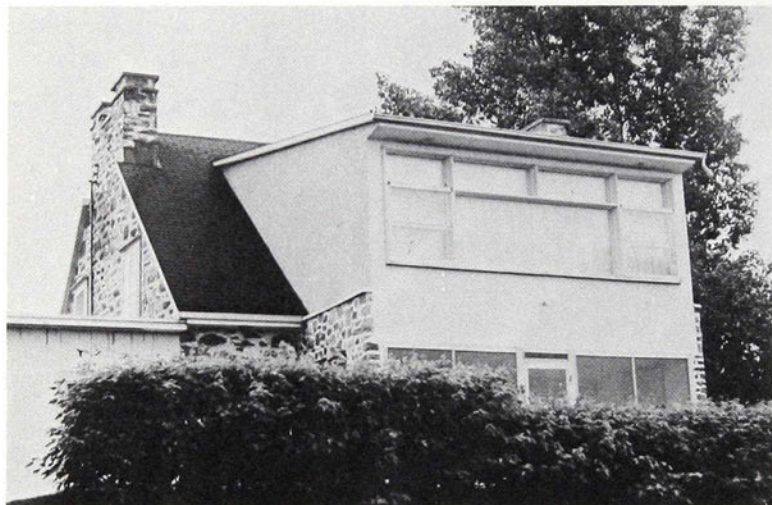
En harmonie avec la maison et ne déparant en rien la construction originale.



Il aurait été tellement facile d'y mettre un toit de même pente que celui de la maison . . .



Quelle prétention!



Sans commentaire.

réserve de bois de chauffage). Ces constructions pouvaient être originales ou ajoutées à n'importe quel moment. Dans ce dernier cas, même sans plan, elles étaient toujours en harmonie avec la maison et ne déparaient en rien la construction originale.

En ville, à cause de l'exiguïté du terrain dont une bonne partie est déjà occupée (écuries, hangars, latrines, glacières...), les constructions de ce genre, lorsqu'elles ont été rajoutées, sont d'un effet plus ou moins heureux.

À la campagne, il convient donc de maintenir ces bâtiments adjacents à la maison principale. En ville, il faut également les conserver mais seulement s'ils sont d'origine. Sinon, ces constructions peuvent avoir amené une certaine dégradation de l'environnement aussi bien sur le plan de l'esthétique que sur le plan historique, technique ou même celui de la salubrité; dans de tels cas, il importe de les supprimer.

## **Les galeries**

L'origine de la galerie au Québec a suscité et suscite encore bien des controverses. La galerie peut, cependant, se rattacher à un certain type d'architecture régionale française, importé par les premiers artisans de la Nouvelle-France. Plusieurs documents iconographiques et des marchés de construction des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles procurent une documentation fort intéressante sur le sujet. Toutes les galeries étaient en bois.

En ville comme à la campagne, on trouve des galeries avec ou sans toit. Ces deux types comprennent de nombreuses variantes, tant régionales qu'historiques. La galerie a suivi une longue évolution, influencée par des apports étrangers et des adaptations aux conditions et aux besoins locaux.

Les maisons urbaines possédaient souvent, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, des galeries superposées. Les galeries pouvaient, ou non, être reliées au sol par un escalier.

Enlever ou transformer une galerie va presque toujours causer à la façade un préjudice irrémédiable. En ville, dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la galerie perd son caractère fonctionnel; on s'en sert à d'autres



Pour cette maison urbaine en cours de restauration, une galerie du XVIII<sup>e</sup> siècle reconstituée grâce aux documents de l'époque.

usages afin de récupérer un espace déjà rare. À la campagne, les galeries ont persisté plus longtemps et n'ont généralement pas subi de torts irréparables.

Une galerie doit toujours rester sobre et son aménagement en solarium ou en jardin d'hiver, même s'il constitue un gain d'espace appréciable, est souvent inesthétique.

Le grand problème reste, dans tous les cas, le pourrissement du bois et l'entretien qu'il nécessite, ce qui amène certains propriétaires à effectuer des réparations et des transformations malheureuses parce qu'ils recherchent des matériaux qu'ils croient plus solides et moins onéreux; on en arrive ainsi à utiliser, par exemple, des panneaux de fibre de verre. Certains vont même jusqu'à supprimer les galeries!

Une seule solution: les refaire.

### **Les balcons**

Les balcons, construits en saillie, sans aucune communication avec le sol, étaient placés sur un mur de façade ou sur un mur de pignon. Il faut apporter la même attention à la restauration des balcons qu'à



Une très belle galerie.

celle des galeries, car c'est souvent cet élément qui va donner sa personnalité à une maison.

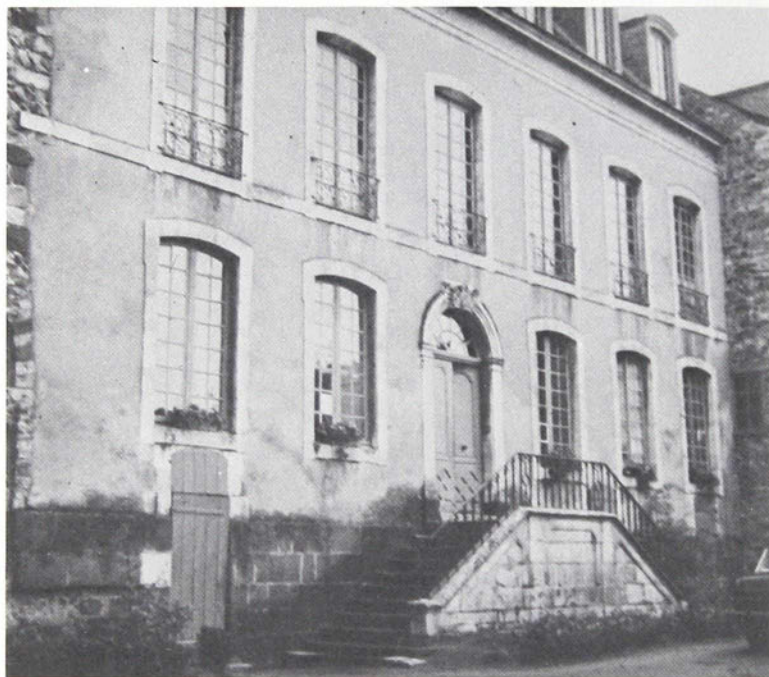
### **Les perrons**

Simple, double ou carré, tels étaient les perrons que l'on retrouvait le plus communément.

Alors qu'à la campagne, les perrons sont généralement simples et peu élevés et peuvent s'étendre sur toute la largeur de la façade, ils sont en général plus hauts en ville et exigent parfois un garde-fou. Le perron est souvent pour le bourgeois le seul signe extérieur de sa richesse et de son statut social.

Le matériau employé à la campagne est presque toujours le bois. La question de l'entretien amène, ici aussi, des propriétaires à remplacer les perrons par des terrasses de béton ou de pierre, ce qui est préjudiciable à l'esprit de la maison rurale. Si on veut utiliser le perron comme terrasse, il est toujours possible de l'élargir de trois ou quatre pieds sans nuire à l'esthétique.

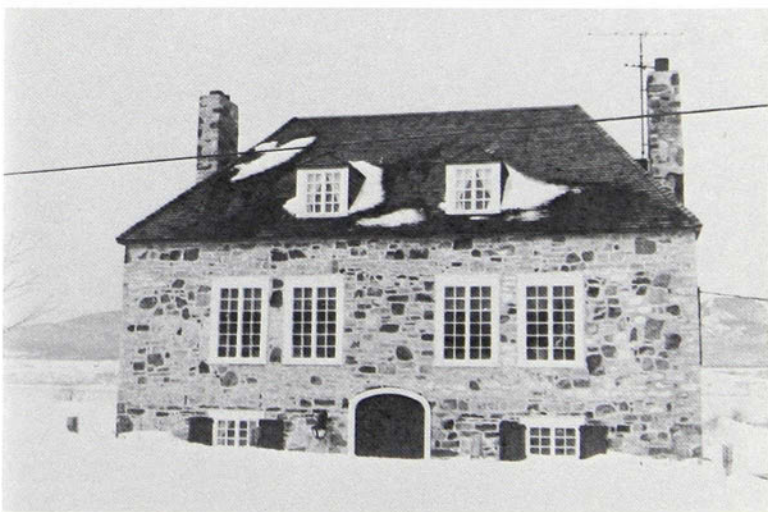
En ville, on se servait du bois ou de la pierre. Pour les perrons de pierre, le garde-fou pouvait être en fer forgé.



Un perron que l'on trouvait assez fréquemment, mais exclusivement en milieu urbain.

### **Les escaliers extérieurs et rampes d'accès**

Il existe encore de nombreux exemples d'escaliers donnant accès au perron ou à la galerie. Malheureusement, plusieurs ont été transformés et détruisent les proportions originales de la façade. Dans certaines maisons, ils font toutefois encore partie intégrante de l'architecture. Ils s'intègrent à un ensemble qui a été pensé et composé en tenant compte de leur présence. Dans la maison à sous-sol surélevé, par exemple, ils atteignent presque une allure monumentale tout en conservant une sobriété étonnante. L'escalier d'accès à la galerie joue, par sa situation et sa composition, un rôle déterminant. L'adjonction d'un escalier, la disparition ou la transformation d'un escalier existant, peut entraîner la rupture d'un équilibre dans les proportions.



Avant . . . après: l'art de dénaturer une belle maison rurale.

En l'absence d'un perron ou d'une galerie, un escalier de pierre ou de bois de quelques marches permet l'accès à la porte d'entrée. En outre, dans certains cas très rares, un escalier extérieur, généralement placé sur le mur pignon, donne accès au grenier.

En ville, la disparition des escaliers et perrons qui empiétaient sur la voie publique a été provoquée par certaines ordonnances municipales, au XIX<sup>e</sup> siècle. Les propriétaires durent loger les escaliers à l'intérieur, avec des conséquences importantes, non seulement sur l'apparence extérieure, mais encore sur l'ordonnance intérieure. C'est de cette époque que datent ces petits vestibules ou tambours, aux escaliers abrupts, fermés par une double porte, que l'on connaît encore aujourd'hui.

Il faudrait que les règlements municipaux soient modifiés et que l'on permette la reconstruction de ces perrons dans les villes.

Les escaliers extérieurs de maisons historiques ne doivent pas être traités à la légère et leur restauration, ou leur reconstruction, doit toujours être effectuée avec le plus grand soin. Les escaliers de sauvetage ou les escaliers secondaires exigés par certains règlements posent certainement un grave problème. Si on ne peut pas le résoudre en les dissimulant à l'intérieur, il faudrait s'inspirer d'anciens escaliers partant de galeries ou de murs pignons. Les escaliers en fer ou en bois défigurant les façades sont à proscrire; à plus forte raison, les escaliers arrivant dans une lucarne. Ce dernier cas est généralement provoqué par un mauvais aménagement intérieur. Il est pourtant possible d'éviter cette erreur en prévoyant que, dans un même bâtiment, chaque logement sera aménagé sur plusieurs étages. On aura ainsi une subdivision verticale plutôt qu'horizontale.

Dans le cas des granges, des rampes en terre ou en planches commandaient l'accès à la partie supérieure; elles sont encore très courantes dans presque toutes les régions. Elles font également partie intégrante d'un type d'architecture et les supprimer ou les remplacer par un élément étranger constitue toujours une faute qui entraînera un déséquilibre regrettable dans les proportions. Nous avons vu que l'on peut trouver aisément une utilisation fonctionnelle à la grange et conserver ainsi la rampe d'accès.





## CHAPITRE III

### LES MURS

Comme nous l'avons vu, l'architecture traditionnelle est essentiellement une architecture de milieu. Dans une région où la pierre est rare et le bois plus abondant, on trouvera naturellement une architecture où le bois prédomine. Dans d'autres régions, où la pierre des champs était abondante et devait être ramassée afin que le paysan puisse cultiver sa terre, on était naturellement porté à utiliser cette pierre.

La pierre de carrière, aux lits apparents dans certains coteaux, était également utilisée dans une large mesure. La brique locale constituait un élément d'appoint qui fut aussi employé.

Certains matériaux, tels le fer, le verre, certaines briques, des ardoises, devaient être importés d'Europe ce qui constituait, à chaque occasion, une opération relativement complexe. L'apparition des moyens de transport plus rapides et perfectionnés, et d'un coût moindre, ainsi que l'industrialisation, ont progressivement modifié cette situation.

#### **Les murs de bois**

De tous temps le bois a tenu la première place dans la construction. Malheureusement, de nos jours, les traditions acquises par des siècles d'expérience se perdent peu à peu. La standardisation des bois, la disparition de certaines essences, ainsi que l'emploi de contreplaqué, de matériaux préfinis, de «produits d'imitation» qui envahissent le marché, ont fait perdre au bois une partie de sa noblesse.

Autrefois, les arbres et le temps de coupe étaient plus soigneusement choisis que maintenant. Le bois était débité en tenant compte du sens de la fibre; le charpentier de l'époque «connaissait» bien son matériau. Aujourd'hui, les machines débitent le bois aussitôt qu'il est coupé, sans tenir compte du sens de la fibre; puis le séchage est effectué artificiellement.

À section égale, le bois ainsi traité ne possédera pas la même résistance et ne «travaillera» pas de la même manière que le bois taillé dans le respect des coutumes. En restauration, l'utilisation de vieux bois est toujours préférable lorsque cela est possible. Il ne faut jamais employer du bois vert, mais se servir toujours de bois bien sec.

Les principaux types de ces murs pouvaient être: le mur en pièce sur pièce, le mur de colombages et le mur en bois de charpente.

### **Le mur en pièce sur pièce**

Le mur en pièce sur pièce est constitué de poteaux verticaux avec rainures qui forment des sections entre lesquelles couissent des pièces horizontales, équarries sur deux ou quatre faces et fixées par des chevilles. Les poteaux de coin sont parfois absents; l'assemblage des pièces horizontales se fait alors à queue d'aronde ou à mi-bois. À l'extérieur, le mur, s'il n'est pas laissé apparent, peut être protégé par de l'enduit, des bardeaux ou des planches. À l'intérieur, le mur n'est jamais laissé apparent.

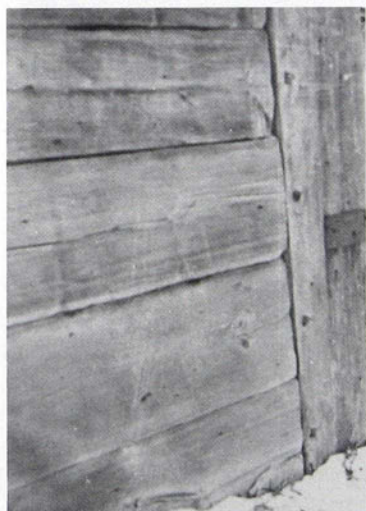
### **Le mur de colombages**

Le nombreux contrats des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles montrent l'importance qu'avait ce genre de construction en Nouvelle-France. L'origine de notre maison de colombages est, sans contredit, normande; elle a, cependant, subi une adaptation aux conditions climatiques locales et il existe, en fait, une multitude de façons de disposer les colombages.

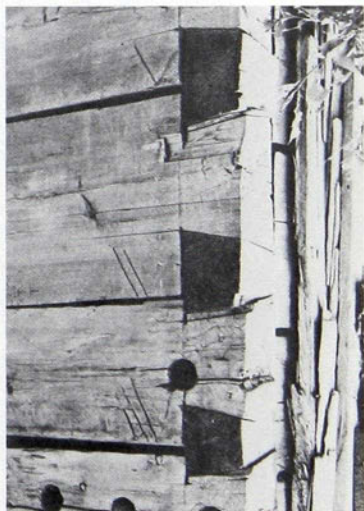
Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, afin d'éviter les risques d'incendies, si dévastateurs à l'époque, la construction de maisons de colombages a été interdite en ville; mais cette mesure, comme de nombreux documents l'attestent, n'a pas toujours été observée.



Maison aux murs pièce sur pièce chaulés...



A coulisse...



A queue d'aronde.

De nos jours, on ne trouve plus de maisons de colombages québécoises; c'est pourquoi ce type de maison n'est pas très bien connu. Certaines de ces maisons ont été recouvertes au XIX<sup>e</sup> siècle de matériaux isolants et il est parfois difficile de soupçonner la présence des colombages lorsqu'aucun document ne les mentionne. Leur découverte est parfois due au hasard de travaux de réparation ou de restauration. Une radiographie ou une photo à l'infra-rouge permettrait, sans endommager les recouvrements, de localiser les colombages.

Le mur de colombages est constitué de poteaux verticaux formant des sections entre lesquelles s'élèvent des colombages.

Les vides entre les colombages étaient généralement comblés avec de la brique ou avec de petites pierres noyées dans le mortier (c'était le «colombage pierroté») ou encore avec un torchis. Comme la maison en pièce sur pièce, celle de colombages était ordinairement posée sur un mur de fondation en pierre. Il arrivait fréquemment que, pour certaines maisons urbaines comportant plusieurs



Sur ce mur extérieur, la dégradation de l'enduit laisse apparaître le lattage.

étages, le mur soit en maçonnerie jusqu'au premier étage, le colombage étant utilisé pour le reste du mur. Certains bâtiments secondaires possédaient également des murs de colombages.

L'intérieur des murs était latté et enduit de plâtre ou de mortier, ou encore simplement recouvert de planches. Quant à l'extérieur des murs, s'il n'était pas laissé tel quel, il était recouvert de planches ou encore latté de bois et crépi.

C'est un privilège que de posséder une maison à colombages et la restauration d'un tel «bijou» doit absolument être effectuée avec le concours de spécialistes si l'on ne veut pas entraîner des erreurs et des destructions regrettables.

En effet, les maisons de colombages ont pu être fort différentes suivant les régions où elles ont été construites et un relevé comparatif des différents types ayant existé au Québec permettrait d'y voir plus clair. Mais cet inventaire reste à faire. L'un des écueils à éviter, c'est la copie pure et simple de la maison à colombages française.

### **Le mur en bois de charpente**

Ce mur se retrouve généralement dans les bâtiments secondaires, bien qu'il ait existé des maisons édifiées de cette manière. C'était la plus simple et la moins coûteuse des constructions. Il s'agit d'une ossature de grosses pièces de bois dont le revêtement est en planches ou en madriers. À l'intérieur, cette ossature est généralement apparente, à moins que les besoins n'exigent un deuxième revêtement.

### **La restauration des murs de bois**

Dans les murs de bois, la principale source de détérioration est le pourrissement. L'idéal serait, évidemment, que les pièces de bois endommagées soient sauvées grâce à l'utilisation de certaines méthodes de traitement (par exemple, injection de résine). De nombreux ouvrages ont été publiés sur la consolidation, le traitement et la restauration des vieux bois.

Cependant, dans la maison de pièce sur pièce et les bâtiments en charpente, le démontage et le remplacement des pièces endommagées peuvent s'effectuer assez facilement; on doit veiller tout par-

ticulièrement à ce que les pièces neuves soient assemblées de la même manière et suivant le même procédé que les anciennes, surtout si le bois doit rester apparent.

Un autre problème qui confronte le propriétaire est celui de l'isolation thermique. Même si les murs de bois pièce sur pièce ont une certaine valeur isolante (ce n'est toutefois pas le cas pour les murs de colombages) les exigences du confort moderne amèneront le propriétaire à vouloir réaliser une isolation thermique. Il devra cependant tenir compte des règles suivantes: si les revêtements, à l'intérieur et à l'extérieur, sont en bon état ou n'exigent que des réparations mineures, mieux vaut les conserver et se passer d'isolation; on compensera par un chauffage adéquat. Certains revêtements en planches, toutefois, peuvent faciliter les travaux d'isolation.

Si, par contre, l'un des revêtements est à refaire, il vaut mieux procéder à l'isolation avant de compléter la réparation. Notons que l'isolant peut aussi bien être placé à l'extérieur du mur qu'à l'intérieur.

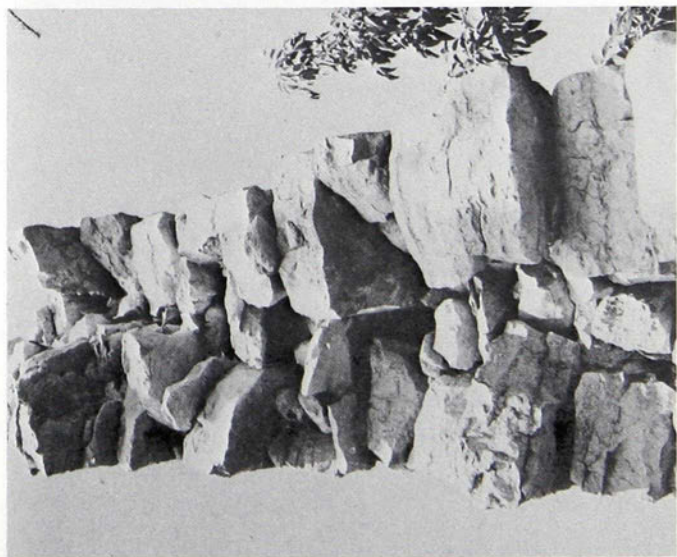
Dans tous les cas, on doit rechercher l'isolant thermique qui possède le meilleur coefficient d'isolation possible, afin d'éviter une modification trop apparente de l'épaisseur du mur. Mentionnons le polyuréthane, soufflé ou en panneaux rigides.

Il faut retenir que la pose d'un isolant thermique ne peut malheureusement se faire sans provoquer des modifications mineures dans la menuiserie ou les boiseries.

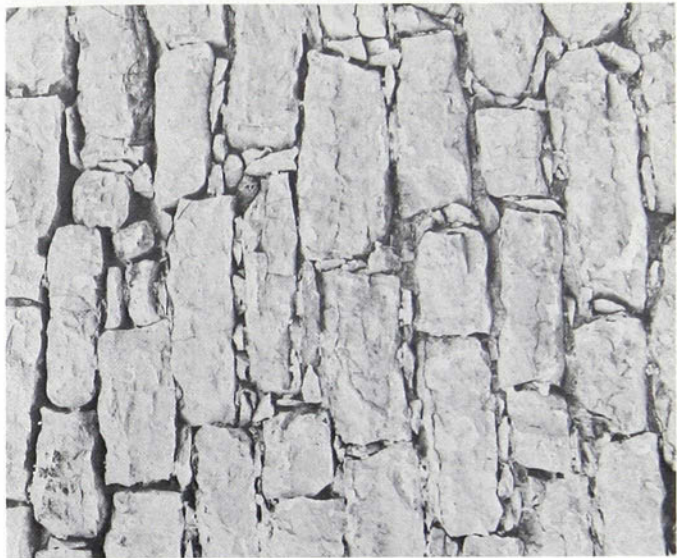
### **Les murs de pierre**

Le mur de pierre des champs et celui en moellons sont très répandus au Québec. Leur épaisseur est de 2 à 4 pieds.

Ils sont généralement constitués de deux rangs de pierres, placés parallèlement, auxquels on pouvait ajouter perpendiculairement, à environ tous les trois pieds, des pierres de boutisse, appelées aussi pierres de parpaing. Ces dernières permettent la liaison entre les deux rangs et évitent qu'ils ne tendent à s'écarter. Entre ces deux rangs de pierres et ces boutisses sont jetés, mêlés à du mortier, les morceaux provenant de la taille de pièces plus petites.

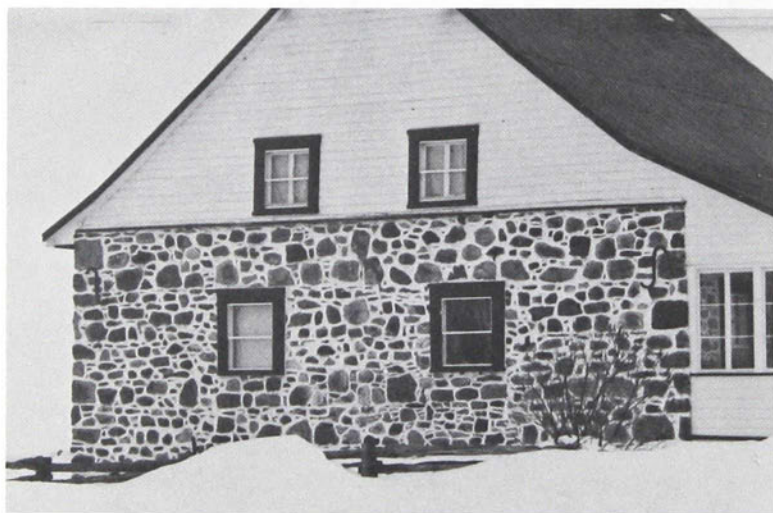


Deux rangs de pierres parallèles.



Des cales assurent régularité et stabilité ... le mortier n'est qu'un liant.

Les pierres étaient grossièrement taillées, mais assemblées et ajustées avec un soin particulier en «lits horizontaux». Les cales (petites pierres plates) permettaient de stabiliser les pierres et d'assurer la régularité aux bandes horizontales. Cette façon de procéder était identique à celle utilisée pour monter un mur de pierres sèches et, à toutes fins pratiques, le mur pouvait même tenir sans mortier. Celui-ci ne servait que comme liant dans les interstices où les pierres ne se touchaient pas. Le soin avec lequel étaient choisies les pierres et avec lequel elles étaient assemblées était plus ou moins grand selon que le mur allait ou non être enduit.



Même avec la pierre des champs, on montait des murs en lits horizontaux.

Les pierres formant angle étaient assemblées de façon à constituer un chaînage si elles étaient de même nature que celles des murs. Les pierres de chaînage sont des pierres plus grosses que les autres et taillées avec plus de soin. Les angles pouvaient également être constitués par une harpe. La harpe est un assemblage de pierres de taille empilées verticalement et laissées apparentes lorsque le mur est enduit. Ces pierres d'angle se trouvaient plus généralement sur les maisons bourgeoises.

La pierre était prise dans la région, qu'il s'agisse de pierre des champs ou de carrière. Dans une réparation, il faut donc veiller à employer des pierres de même type et de même formation géologique. Une réparation, même bien exécutée, demeurera apparente si, par exemple, on a placé de la pierre calcaire au milieu d'un mur de grès.

De nos jours les maçons, trop habitués à poser de la brique ou à faire des murs aux assemblages baroques, ne savent presque plus tailler la pierre, la jauger, l'assembler et en bâtir des murs tels qu'on le faisait autrefois.

En effet, ce sont les mortiers qui, à cause de leur grande résistance, assurent aujourd'hui la stabilité des murs. On est donc porté à exagérer l'emploi pour pallier les fautes évidentes d'assemblage de la pierre.

### **Les murs de pierre taillée**

Le mur de pierre taillée était très rare sous le régime français. L'emploi de cette pierre était limité aux encadrements des portes et fenêtres ainsi qu'aux chaînages et autres éléments décoratifs mineurs. On a commencé à utiliser cette pierre, au XIX<sup>e</sup> siècle, comme parement des façades. Elle était employée conjointement avec le moellon qui composait la partie intérieure du mur. Suivant les époques, il y a eu différents styles de taille. L'emploi de la pierre de taille, en parement, représentait un certain investissement que seuls les bourgeois et certains paysans plus fortunés pouvaient se permettre.

### **Les murs composites**

Le mur composite, soit celui qui comporte plusieurs matériaux, a toujours existé au Québec: le mur de colombages en est un exemple.

Avec la généralisation de l'emploi de la brique, au XIX<sup>e</sup> siècle, sont apparus des murs composés de pierre et de brique, ou de bois et de brique. Dans ce dernier cas, la brique était surtout employée comme parement. Aujourd'hui, les murs composites sont très employés et ils comprennent une grande variété de matériaux: blocs de béton, tuiles creuses, etc.

## **Les murs de brique**

Le mur extérieur en brique n'a à peu près pas été utilisé sous le régime français. En effet, la faible durée de cuisson de ce matériau lui donnait une assez grande porosité et une friabilité qui l'empêchait de supporter des charges et qui résistait mal aux rigueurs du climat. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, de meilleures techniques de fabrication et de cuisson amenèrent la généralisation des murs de brique dans les régions dépourvues de pierre. On utilisa aussi la brique d'importation dite «écossaise» qui était de meilleure qualité. L'usage progressif de la brique en remplacement de la pierre fut justifié par le fait que l'emploi de la brique simplifiait le travail et réduisait le coût de construction. Dans la restauration de ce genre de mur, l'emploi de briques modernes est à déconseiller. On peut se procurer assez aisément des briques anciennes lors de démolitions.

## **La restauration des murs de pierre**

Dans un mur de pierre, la principale difficulté, en plus de la dégradation du joint, est le gauchissement (mur bombé) qui peut en compromettre la solidité. Pourtant, ce gauchissement n'indique pas nécessairement un danger d'écroulement: il peut être le fruit d'un long travail qui n'affecte pas la solidité. Il est bon d'effectuer, dans ce cas, des sondages qui pourront démontrer que le mur est solide en dépit des apparences. Si le mur est jugé dangereux, l'idéal serait de le consolider au moyen d'injections de béton dans des trous percés à cette fin et dans lesquels pourra aussi être glissée une armature métallique. Il existe plusieurs autres méthodes, mais il s'agit, dans tous ces cas, d'opérations hautement spécialisées et assez onéreuses.

Comme, la plupart du temps, la réparation n'affecte qu'une partie de mur, on peut également démolir cette portion et la reconstruire, mais en prenant certaines précautions: photographier le mur; numéroter les pierres afin de les replacer au même endroit; assurer une bonne liaison entre la partie refaite et le reste du mur (ce qui peut s'effectuer au moyen de tiges d'armature).

## **Les joints**

Pour le remplissage des joints, on doit éviter à tout prix l'emploi de ciment à l'état pur car, dans de vieux murs, en plus d'être désas-



Qu'il s'agisse de moellon ou de pierre des champs, les joints doivent être faits à l'affleurement de la pierre . . .



. . . mais jamais en creux. L'emploi du ciment blanc ne fait qu'accentuer ce défaut.



Une mode qui, heureusement, tend à disparaître.

treux sur le plan esthétique, il peut provoquer la cassure des pierres anciennes plus friables avoisinant la réparation. Il existe plusieurs recettes qui, tout en employant des matériaux contemporains, donnent un mortier très acceptable au point de vue de la texture et de la couleur et dont la qualité ne peut être mise en doute. Voici l'une de ces recettes qui a été préparée par la compagnie des «Ciments du Saint-Laurent» pour la restauration de la place Royale à Québec.

## FORMULE DE MORTIER DE MAÇON POUR TRAVAUX DE RAVALEMENT

MATÉRIAUX REQUIS	PROPORTIONS QUANTITÉS ÉQUIVALENTES	
	en volume	en poids
Mastic à la chaux, appelé aussi chaux en pâte (*)	1 pied cube	80 lb.
Ciment Portland normal (**)	½ sac	40 lb.
Ciment à maçonner (**)	½ sac	33 lb.
Sable de maçon (***)	6 pieds cubes	480 lb.
Eau — propre et neutre	10 gallons environ	100 lb.
		<u>733 lb.</u>

*Rendement de la gâchée:* environ 6 pieds cubes.

*Densité:* autour de 120 lb par pied cube de mortier.

(\*) La chaux en pâte (ou mastic à la chaux) provient de la chaux vive qu'on a éteinte au moins 24 heures avant usage. Un sac de bonne chaux vive (chaux grasse) donne environ 3 pieds cubes de pâte.

(\*\*) Ces deux liants se trouvent dans le commerce sous l'étiquette «St-Laurent».

(\*\*\*) Autant que possible, il faut prendre le sable sur les lieux, afin que le nouveau mortier ait la même couleur que l'ancien.

*Remarque:* De préférence, démêler le mortier à la machine. Le malaxage mécanique confère plus de souplesse et plus d'uniformité au mortier.

Les joints, aussi bien ceux de la pierre que ceux de la brique, constituent un élément majeur qui influencera de manière décisive la qualité d'une restauration. Il faut retenir que les joints étaient toujours finis au nu de la pierre ou de la brique, c'est-à-dire qu'ils

n'étaient jamais en creux ou en saillie. Même avec la pierre, on cherchait à faire du mur extérieur une surface plane en laissant apparente la face de la pierre, en tout ou en partie.

Lorsque la pierre des champs était utilisée, les joints étaient largement emplis et seules de petites parties des pierres apparaissaient. Dans le cas d'un mur en moellons posés en lits horizontaux, les joints étaient réduits à leur plus simple expression et presque toute la surface de la pierre était visible.

## **Les enduits**

Plusieurs marchés de construction nous montrent que, souvent, nos ancêtres ne laissaient pas apparente la pierre des murs de leurs maisons. Il ne s'agissait pas seulement d'une mode: en effet, la pierre qu'on utilisait était parfois très sensible au gel et devait être protégée par un enduit. Bien entendu, l'usage d'un enduit n'était pas systématique: on le mettait surtout sur les murs de moellons plus friables que la pierre des champs. Ceci explique la fréquence des enduits dans les villes où les maisons étaient presque toujours en moellons. Dans certains cas exceptionnels on n'a utilisé l'enduit que sur un ou deux murs, laissant le reste de la maison à la pierre.

C'est aujourd'hui une mode qui fait enlever les enduits et laisser la pierre apparente. D'autre part, la manière de tirer les joints de certains maçons n'arrange pas les choses. En faisant disparaître le crépi et en vidant les joints, ils enlèvent toutes les petites cales qui assuraient une meilleure assise aux pierres; ils exagèrent, de plus, la largeur du joint. Le tout est généralement souligné par des joints en creux que l'on tirera au fer. On prend bien soin de contourner toutes les petites pierres, confectionnant ainsi une bizarre mosaïque qui ne ressemble en rien au travail de nos ancêtres.

On doit, avant de se décider à laisser la pierre apparente, peser le pour et le contre. L'enduit a l'avantage d'être historique, d'être très beau lorsqu'il est bien posé et de protéger la pierre qui, parfois, en a bien besoin.

L'enduit recouvrait toute la surface du mur, à l'exception des pierres de taille (jambages, chaînage, etc.) lorsqu'il y en avait. C'était généralement un mortier que l'on posait à la truelle. Si on le posait

au balai, on obtenait alors une couche plus mince et de texture différente, communément appelée crépi.

Quelle que soit la méthode d'application, l'enduit ne dissimule jamais complètement les formes de la pierre dont on devine la présence au travers. Ce n'est que tout récemment qu'on a commencé à employer ces enduits lisses, présentant des surfaces planes, sans aucun caractère.

Sur la maison de bois, on utilisait exactement les mêmes enduits. Ils tenaient grâce à un lattis de bois croisé en diagonale, que l'on fixait sur les pièces ou les colombages. Les exemples de ce procédé sont très rares et le propriétaire d'une maison de bois ainsi enduite doit s'en enorgueillir et la conserver telle quelle. Il ne faut pas, ici non plus, céder à la mode qui veut mettre le bois à nu, ni poser un autre recouvrement.

Souvent une simple réparation de l'enduit ne sera pas possible: il sera nécessaire de l'enlever et de le remplacer. La seule manière de faire un enduit esthétiquement convenable est d'employer la technique ancienne et d'utiliser la chaux. Les finis à texture granuleuse ou, pis encore, ceux dont la régularité est rompue par des bavures pratiquées avec la truelle sont à proscrire. Un enduit au ciment moderne, lissé, même peint en blanc, a un résultat aussi déplorable. Il existe encore, du moins pour la maison de pierre, de nombreux exemples d'enduits d'origine de bonne facture.

### **Le lait de chaux et les peintures**

Les enduits étaient entretenus régulièrement et on les blanchissait avec un lait de chaux. Celui-ci constitue une couche protectrice supplémentaire qu'il faut fréquemment renouveler si on veut qu'elle soit efficace, car elle est peu durable. Son coût peu élevé justifie son emploi et le résultat sera des plus heureux sur le plan esthétique. La mode actuelle tend cependant à remplacer le lait de chaux par la peinture, plus durable. L'emploi d'une peinture d'un blanc mat peut s'envisager, mais son coût est plus élevé et le résultat nettement moins agréable à l'oeil. On peut pourtant obtenir un heureux résultat sur le plan esthétique et une assez grande durabilité en utilisant un mélange des deux.



Simplicité et chaleur d'un lait de chaux sous lequel on devine la rusticité de la pierre (mais le réservoir est de trop).



Quelle bizarre mosaïque!

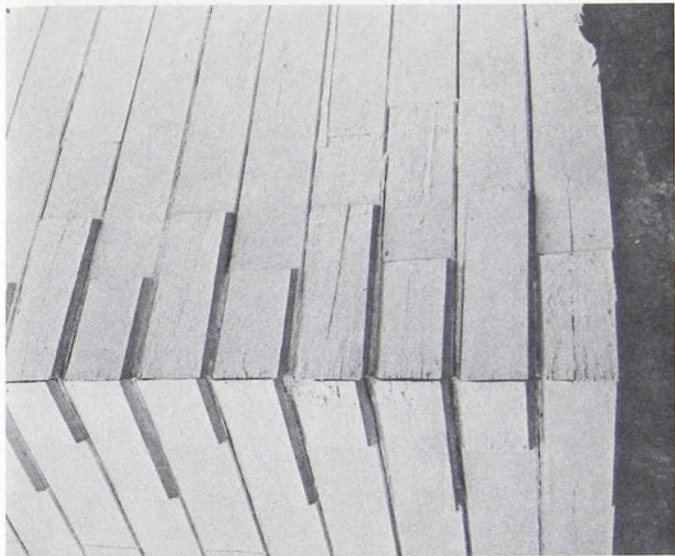
Voici, à titre d'exemple, une recette: on mêle un gallon d'eau et un gallon de peinture à base de latex et on utilise ce mélange pour délayer la chaux. On peut ajouter un peu de bleu à laver pour donner plus d'éclat au blanc. Ce mélange s'applique comme un lait de chaux ordinaire.

La généralisation de la peinture fabriquée industriellement a conduit certains propriétaires, principalement en ville, à peindre leurs murs de couleurs variées, trop souvent criardes et de mauvais goût. Cette pratique bizarre, toujours populaire, est tout à fait condamnable. Nos ancêtres, s'ils utilisaient parfois la couleur sur les enduits, s'accommodaient de laits de chaux discrètement teintés. Les murs de briques, eux, ne devraient jamais être peints ou passés au lait de chaux. S'ils l'ont été, il n'y a qu'une solution: les décaper. On a, notamment dans la ville de Québec, d'heureux exemples de ces ravalements.

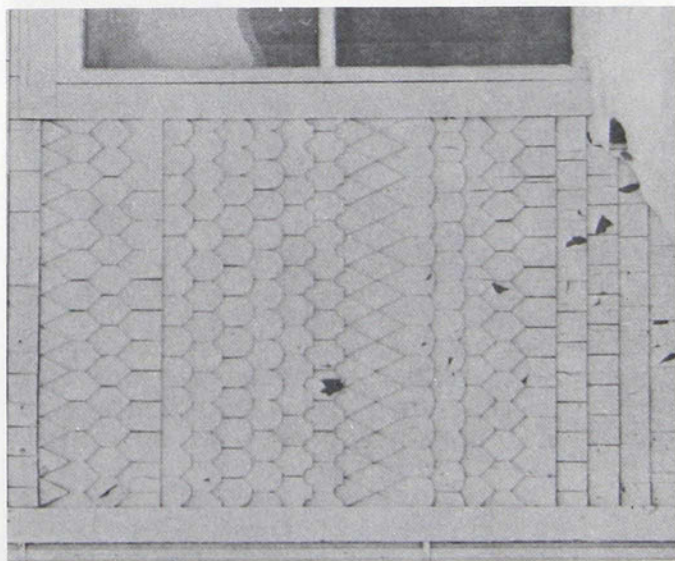
### **Les revêtements de bois**

Le revêtement de bois a été employé au Québec dès le début. Il semble que le plus ancien consistait en planches verticales. On a utilisé aussi des planches horizontales, superposées, bouvetées ou non, ou à déclin, de même que des bardeaux. Lorsque, dans la maison de pierre, les pignons étaient en charpente, on les couvrait souvent de bardeaux, comme la toiture. Plus tard, dans la construction de pierre et dans certaines régions, le mur pignon le plus exposé a été complètement lambrissé afin de le protéger contre les vents d'hiver. Ce mur était généralement laissé aveugle ou alors il n'avait que de petites ouvertures surtout pratiquées pour éclairer les greniers. Les matériaux de revêtement étaient généralement protégés par un lait de chaux qui avait l'avantage de laisser respirer le bois et n'était pas, comme certaines peintures, une cause de pourrissement.

Il peut tout de même s'avérer nécessaire de remplacer ces revêtements; on doit alors procéder avec le plus grand soin. Pour le bardeau, les gens ont tendance à choisir le bardeau fendu qui nous vient de l'ouest canadien. Ce produit ne convient pas à la maison québécoise et on aura, de plus, de graves problèmes en le posant. L'emploi du bardeau scié, bien que sa texture ne soit pas celle de l'ancien bardeau, est encore la meilleure solution. Il existe de bons bardeaux de cèdre produits dans nos régions.



... d'autres le sont moins.

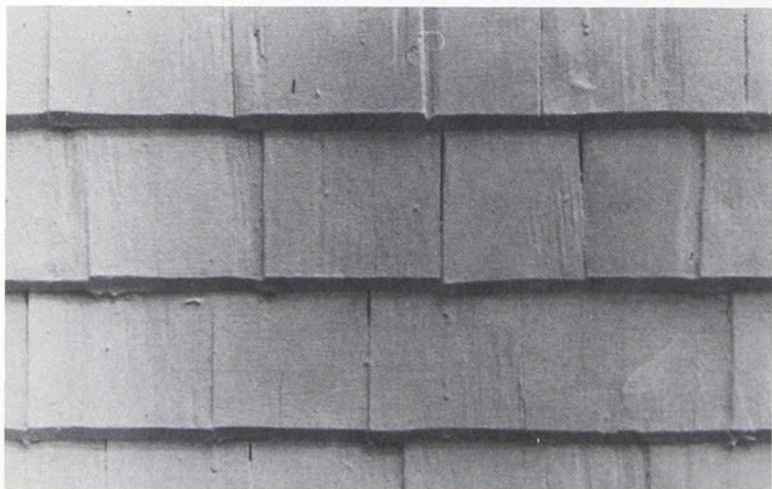


Si certains revêtements de bois sont heureux ...

S'il n'est plus possible de se procurer des bardeaux fendus à la main et planés, il est par contre facile, lorsqu'il s'agit de revêtements de planches, d'obtenir le fini voulu en achetant du bois découpé à la scie à ruban et non blanchi. On voudra peut-être conserver au revêtement son aspect naturel: il faudra alors éviter tous les produits susceptibles de modifier l'éclat, la couleur ou l'apparence (vernis, teintures, etc.). Il existe des préservatifs incolores ou qui ne modifient que provisoirement la teinte du bois. Ils s'appliquent facilement.

Si on veut peindre le recouvrement, on pourra utiliser le lait de chaux (dont la recette se trouve plus haut) blanc ou légèrement teinté; c'est la meilleure solution. Si, pour certaines raisons, on préfère la peinture, il faudra en choisir une de bonne qualité qui laisse respirer le bois; elle aura un fini mat afin de se rapprocher de la texture du lait de chaux. Il faut être très prudent dans le choix des couleurs: elles doivent être discrètes. On pourra satisfaire son goût des couleurs vives lorsqu'on en viendra au découpage des fenêtres et autres éléments.

Est-il nécessaire de déconseiller l'usage des bardeaux d'asphalte



Le bardeau rustique ou la planche verticale demeurent les revêtements que l'on peut employer sans risque d'erreur.

multicolores, malheureusement employés de plus en plus en remplacement du bardeau de bois? Et des revêtements d'aluminium? Et du papier-brique? Ces matériaux ont des avantages techniques certains qu'il n'est pas question de mettre en doute, mais ils ont le terrible inconvénient de cacher et d'enlaidir des centaines de nos plus belles maisons.

### **Les végétaux grimpants ou en espalier**

Il paraît douteux, à cause de l'entretien régulier qu'exigeaient les murs, que des végétaux aient été tolérés sur ces derniers; d'autant plus qu'ils peuvent en favoriser la dégradation. Toutefois il est vraisemblable qu'avec le temps, ces plantes aient pris le dessus et que, finalement, elles aient persisté sur les façades ou les pignons. L'effet décoratif qu'elles produisent, lorsqu'on contrôle leur croissance, est assez plaisant et il est souhaitable de les conserver. N'est-il pas possible qu'à l'origine, dans certaines régions au climat moins rude ou mieux protégées des vents, des habitants aient tenté une culture en espalier d'arbres fruitiers ou de vignes?

### **Les éléments mineurs en saillie sur la surface des murs**

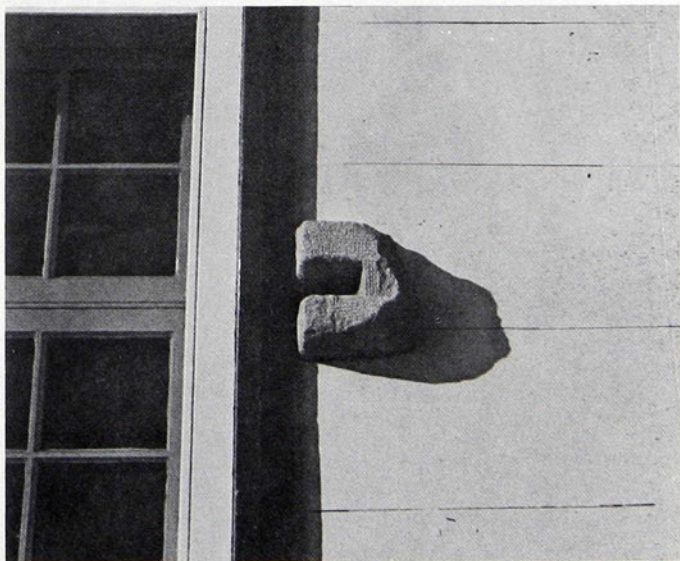
Dans la maison québécoise il n'y avait pas d'éléments purement décoratifs: ceux qui apparaissaient en saillie sur les murs étaient fonctionnels. On voyait surtout de petites gargouilles, prolongements à l'extérieur des pierres d'évier, qui permettaient l'évacuation des eaux usées. On voyait aussi les ancrages, droits ou en forme d'S, des tirants qui, reliés ou non aux poutres, empêchaient l'écartement des murs. Enfin, il y avait parfois, sur le mur pignon, la perche ou potence servant à monter des charges au grenier.

Nous avons dit que ces éléments n'étaient pas décoratifs. Dans une restauration, il faut donc les conserver à tout prix, s'ils existent. Si on a la preuve qu'ils ont existé, on peut les recréer. En aucun cas ne faut-il employer ces éléments comme motifs décoratifs.

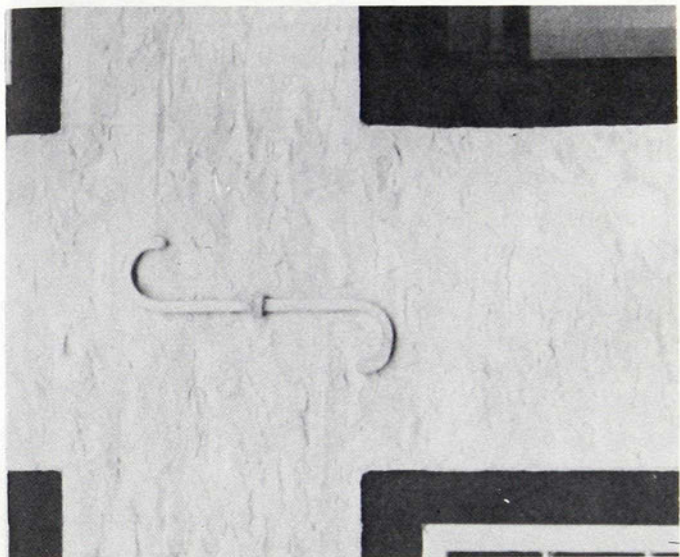
Une autre faute à éviter: peindre les ancrages des tirants d'une couleur contrastant avec celle du mur. Les ancrages étaient laissés tels quels ou bien chaulés si le mur l'était. Ceci ne s'applique pas cependant à la ferronnerie destinée à maintenir les contrevents ouverts, qui était, soit laissée telle quelle, soit peinte de la couleur de ces contrevents.



Surtout en ville, le revêtement végétal pourra compléter agréablement l'aménagement du jardin.

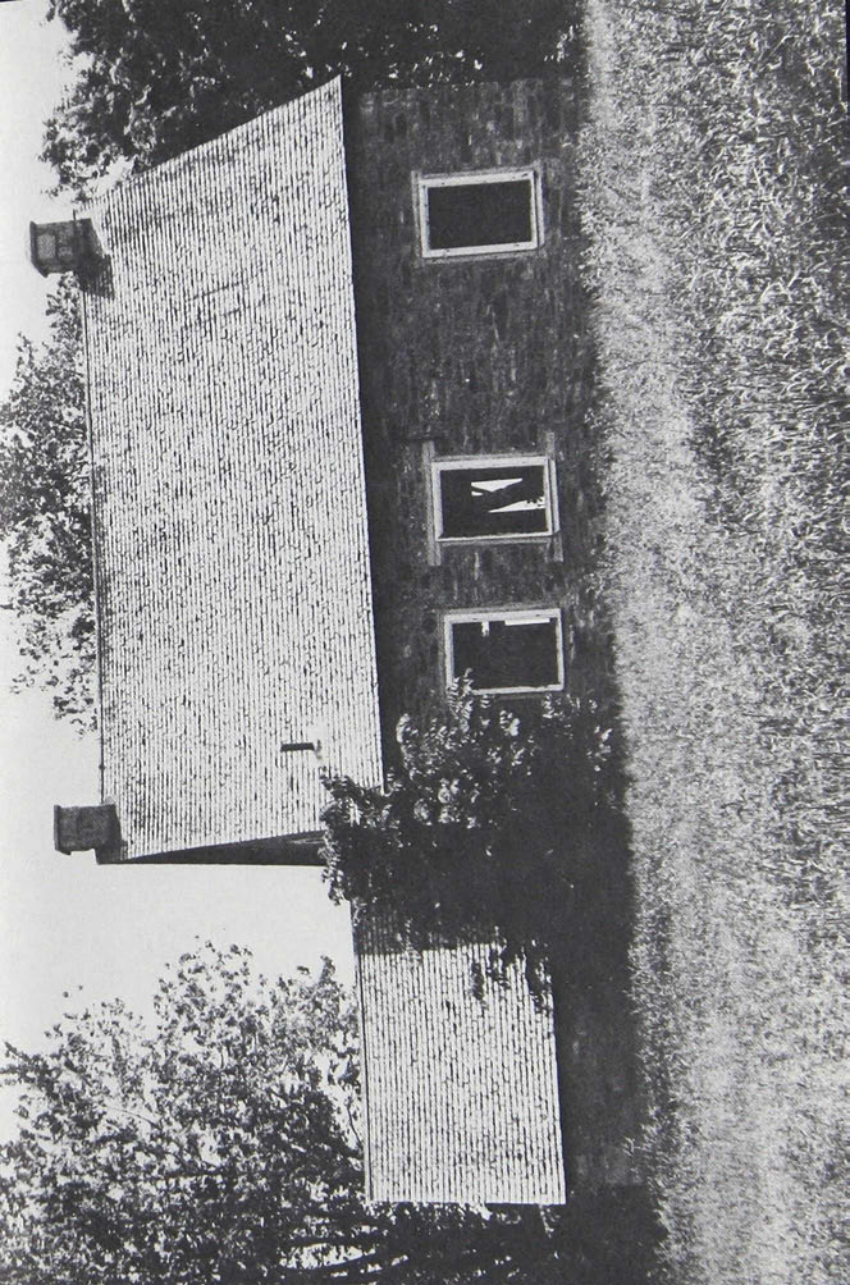


L'attrait et le charme d'un élément fonctionnel: la gargouille de la pierre d'évier.



A mur chaulé, ancrage chaulé.







## CHAPITRE IV

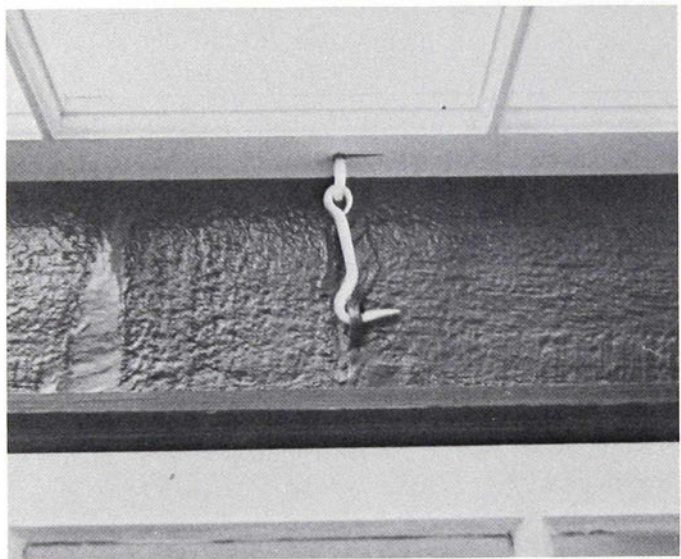
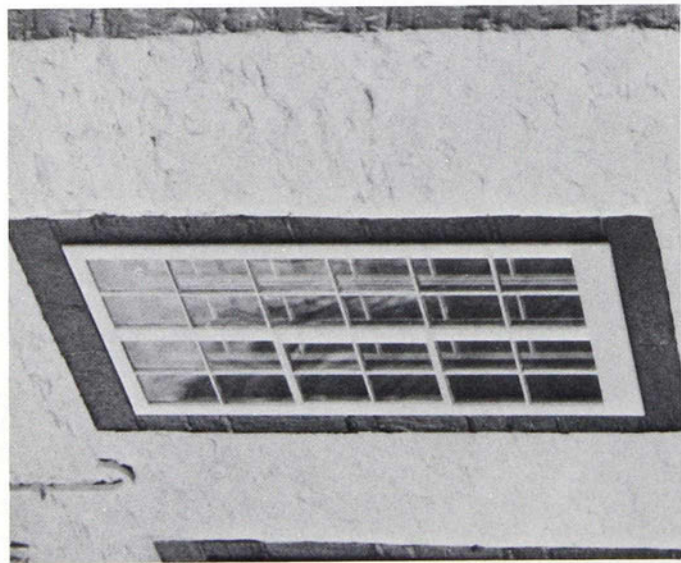
### LES OUVERTURES

#### Les portes et les fenêtres

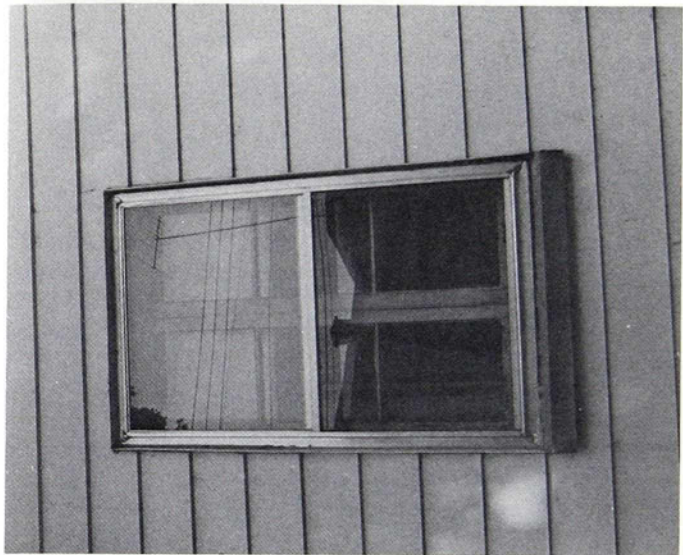
Ce sont les ouvertures pratiquées dans les murs pour les portes et les fenêtres qui donnent son cachet à la maison ancienne. Toute modification en hauteur ou en largeur d'une ouverture est donc à proscrire. Il ne faut jamais, à plus forte raison, en boucher une ou en percer une nouvelle, à moins d'en avoir la preuve historique ou d'en constater les vestiges. Les ouvertures sont généralement rectangulaires et, lorsqu'il y a des étages (ce qui arrive surtout en architecture urbaine), elles sont placées l'une au-dessus de l'autre dans les façades.

Les fenêtres, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, étaient, la plupart du temps, à petits carreaux qui ne dépassaient pas 9 pouces dans leur plus grande dimension. Le verre était importé. Ceci explique peut-être la persistance du carreau de petite dimension: la vitre étant moins grande risquait moins d'être brisée, car ce verre était fragile. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la rareté du verre et son coût amenaient certains propriétaires à utiliser du papier ou de la toile huilée.

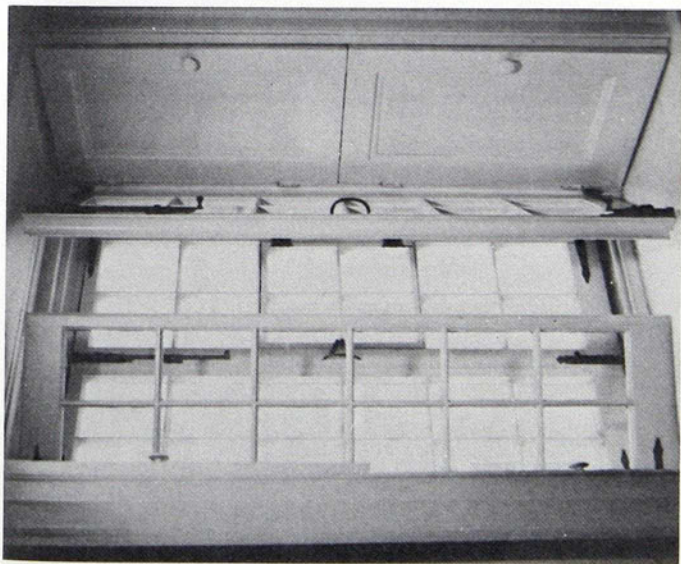
Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on commence à utiliser le verre sur de plus grandes surfaces: un vantail de fenêtre pouvait alors ne comporter que trois carreaux. C'est généralement ce type de fenêtre que l'on retrouve encore dans nos vieilles maisons québécoises. Cependant, on constate souvent, à l'examen, qu'il s'agit d'anciennes fenêtres à petits carreaux qui ont été modifiées. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle est apparue la fenêtre double et son usage s'est d'abord limité aux façades les plus exposées. Cette fenêtre double était faite d'une seule pièce et retenue simplement par des crochets, ce qui facilitait son enlèvement pendant la belle saison. Par la suite, au XIX<sup>e</sup> siècle, on utilisa aussi les fenêtres doubles à deux vantaux, ouvrant vers l'extérieur, que l'on remplaçait l'été par des persiennes.



Des doubles-fenêtres qu'il est aussi facile d'installer l'hiver que de retirer au printemps afin de faire vivre la façade au rythme des saisons.



Ce que l'on retrouve, hélas, trop souvent sur nos maisons traditionnelles.



Dans cette maison traditionnelle, anachronisme de la double fenêtre s'ouvrant vers l'intérieur.

La fenêtre double fixée au même dormant et ouvrant dans le même sens que la fenêtre, c'est-à-dire vers l'intérieur, n'est apparue que plus tard et le plus souvent dans des bâtiments de type conventuel. Ce principe a malheureusement été employé dans certaines restaurations, soit parce qu'on le jugeait pratique, soit parce qu'on ignorait l'architecture domestique québécoise.

Il faut se rappeler que la double fenêtre est un élément majeur de notre architecture: elle compte, en effet, parmi les principales et les plus apparentes des transformations par lesquelles la maison européenne a été adaptée au Québec. C'est aussi la double fenêtre qui donne à la façade un visage différent selon les saisons, transformation qui ajoute de la vie à des murs comportant, par ailleurs, peu ou pas d'éléments décoratifs. Il faut donc, autant pour changer de décor que pour mieux respirer, enlever les doubles fenêtres à la fin de l'hiver. Malgré les quelques inconvénients qu'elles entraînent, il ne faut pas les éliminer, ni les transformer car on altérerait gravement l'apparence de la maison.

L'idéal serait de réparer et de conserver les vieilles fenêtres, ce qui est assez dispendieux. Plus souvent qu'autrement le propriétaire se verra forcé de changer la fenêtre au complet, dormants et vantaux. Dans ce cas, il faut que la nouvelle fenêtre soit absolument identique à l'ancienne et qu'elle soit posée de la même façon. Pour éviter toute erreur, il est préférable d'apporter au manufacturier une fenêtre complète qui lui servira de modèle.

Il n'est pas rare de voir de vieilles maisons dont les fenêtres de bois ont été remplacées par des châssis d'aluminium. Cette pratique est à condamner car elle enlève tout cachet et toute proportion à la façade. Une bonne fenêtre de bois, bien entretenue, rendra les mêmes services qu'un châssis d'aluminium.

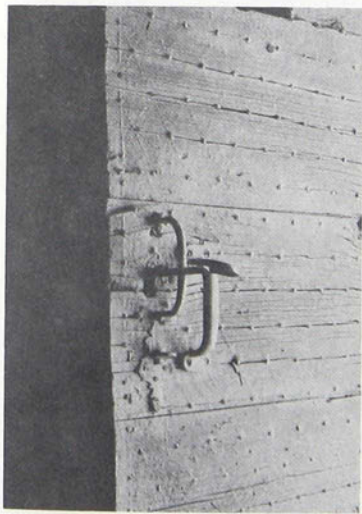
Notons que la tradition veut qu'à l'extérieur les fenêtres et leurs encadrements soient peints. La couleur la plus courante était le blanc.

Dans l'architecture urbaine du XVIII<sup>e</sup> siècle, les portes extérieures étaient souvent à panneaux, d'esprit Louis XIII. À la campagne, la porte était rarement à panneaux: elle était faite le plus souvent de deux rangées de planches posées en sens contraire et cloutées.

Dans les deux cas, elles pouvaient être surmontées par une imposte, généralement vitrée, à petits carreaux et non ouvrante. Plus tard sont apparues les portes vitrées qui permettaient un meilleur éclairage intérieur. Elles étaient surmontées d'une imposte avec volets ouvrants et pouvaient être encadrées par d'étroites fenêtres. La couleur des portes était généralement la même que celle des contrevents.

L'hiver québécois a obligé très tôt nos ancêtres à utiliser la double porte ou le tambour, extérieur ou intérieur. Souvent, pour en arriver à une bonne restauration, on devra se résoudre à utiliser l'un de ces moyens efficaces de protection contre le froid et qui, en fin de compte, ne départent pas la maison; ils jouent, en effet, sur le plan esthétique, un rôle identique à celui des fenêtres doubles.

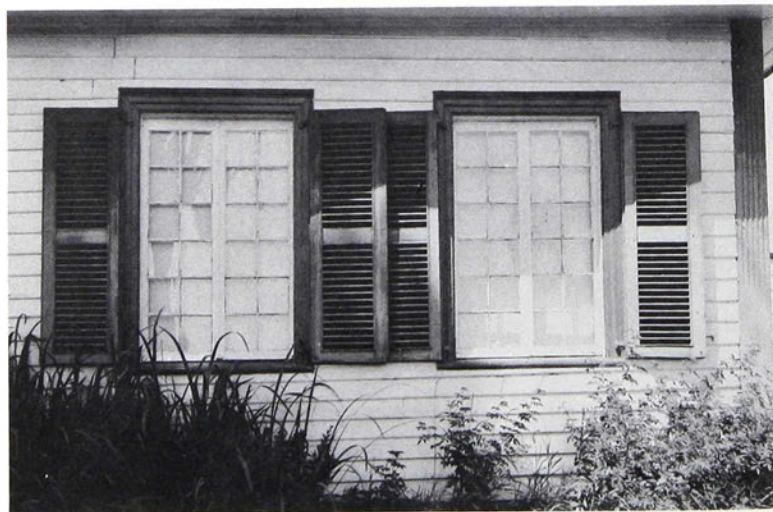
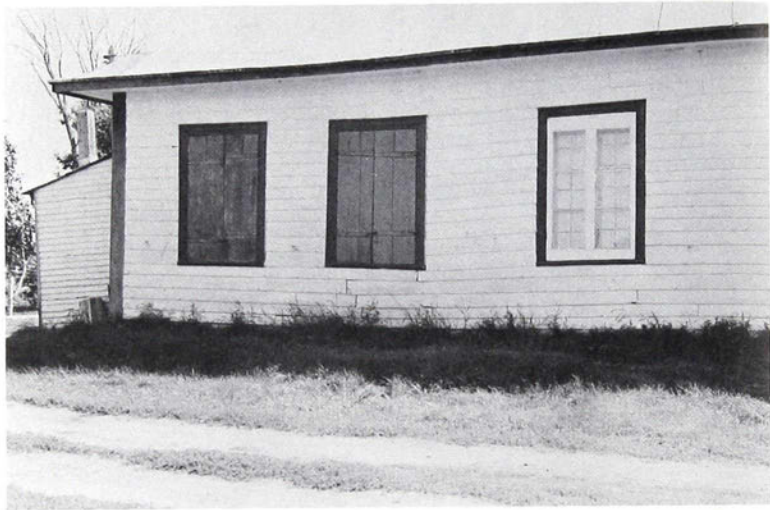
Qu'il s'agisse des portes ou des doubles portes, on doit aborder le problème de leur conservation ou de leur remplacement avec le même soin et le même souci du détail qu'on a apporté aux fenêtres.



Un bel exemple de porte cloutée que l'on se doit de conserver.



Ce genre de porte ne convient qu'aux maisons du XIX<sup>e</sup> siècle.



Contrevents et persiennes... ils doivent être le reflet extérieur de la vie de la maison.

## Les contrevents

Les contrevents ont toujours joué un rôle important. En plus de constituer une protection contre les voleurs et d'éventuels ennemis et de garantir l'intimité, ils sont un moyen efficace pour lutter contre la chaleur l'été et, en l'absence de fenêtres doubles, contre le froid l'hiver. Les contrevents ne sont donc pas uniquement des éléments décoratifs: autrefois on pouvait les fermer et les ouvrir plusieurs fois par jour, selon l'ensoleillement ou les conditions atmosphériques. Leur mouvement reflétait sur la façade le cycle de la vie quotidienne des occupants. Ces faux contrevents qu'on fixe aujourd'hui en permanence sur les façades seraient-ils le reflet d'une certaine monotonie contemporaine?

Les contrevents sont généralement faits, soit de panneaux d'assemblage, soit de planches verticales. Dans ce dernier cas, entre les barres horizontales, assemblées à mi-bois, il faut éviter d'employer une pièce en diagonale (écharpe) qui dessine un «Z» sur le contrevent.



Même si ces contrevents sont des éléments fonctionnels leur rôle décoratif est loin d'être négligeable: voilà où l'on peut se permettre d'utiliser des couleurs vives.

Ils s'ouvrent le plus souvent à deux battants, à l'aide de pentures en fer forgé aux formes traditionnelles pivotant sur des gonds fixés dans les jambages de la fenêtre. Un «S» ou un ingénieux système à pivot, fixé au mur, sert à les maintenir ouverts. Un verrou, un crochet ou une barre permet de les tenir fermés de l'intérieur.

Il faut regretter que, dans certaines restaurations, on ait supprimé systématiquement les contrevents. Mais il ne faut pas verser dans l'excès contraire et en poser partout. Même si le contrevent est un élément fonctionnel, son rôle décoratif n'est tout de même pas négligeable: c'est ici qu'on peut se permettre d'utiliser des couleurs vives. Mais il faut être prudent dans son choix: on recommande de n'employer que des couleurs pures comme on le faisait autrefois. À bannir: les mauves, les roses, les verts lime, etc.

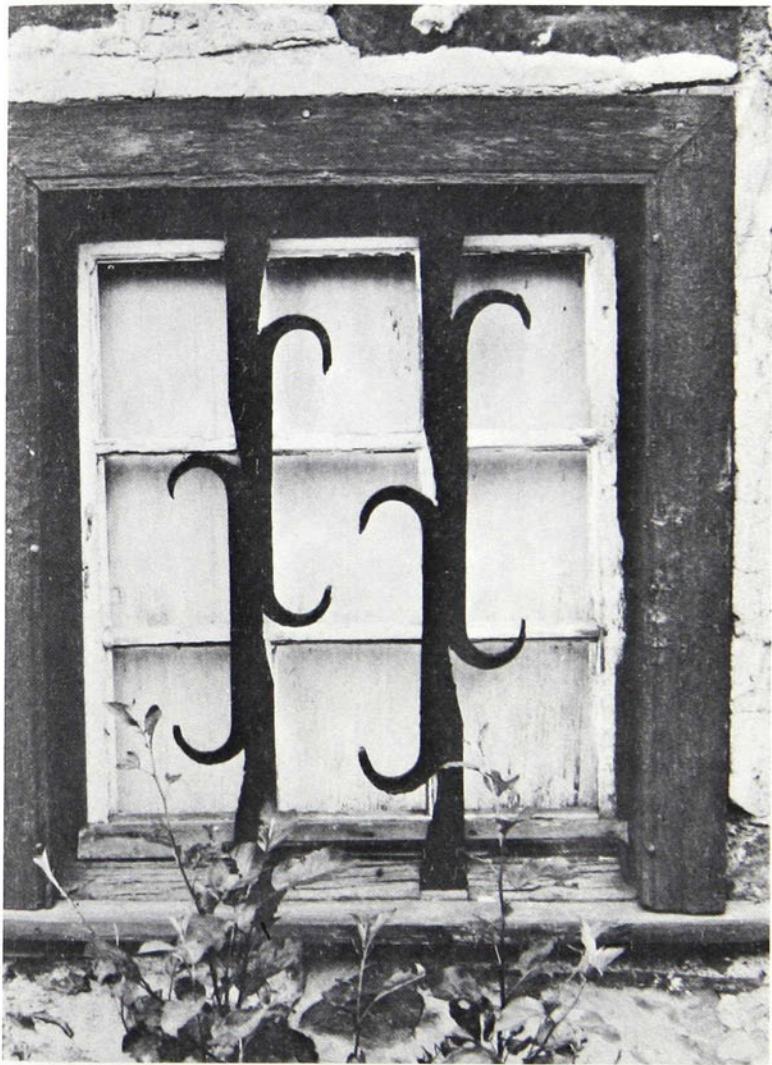
### **Les ouvertures mineures**

Les ouvertures mineures se rencontrent principalement dans les sous-sols et dans les greniers.

Pour éclairer et aérer les caves et les voûtes des maisons, des soupiraux étaient percés dans les façades. Ces ouvertures de soupiraux étaient protégées par des barres en fer forgé, plus ou moins ouvrées, communément appelées «défenses», qui pouvaient, en plus de leur fonction propre, constituer un élément décoratif très important.

Pour éclairer le grenier, dans les maisons à deux égouts, il y avait de petites fenêtres percées dans les pignons. Lorsqu'elles existent, ces petites fenêtres doivent être conservées telles qu'elles sont. Il ne faut pas les agrandir, même si l'on désire habiter le grenier. Il vaut mieux ajouter une lucarne sur le toit plutôt que de percer le mur.

Il existait aussi, surtout dans la maison rurale, de petites ouvertures qui servaient à éclairer les pièces secondaires comme la laiterie et la boulangerie. Leur forme, leur facture, ainsi que leur emplacement variaient avec chaque maison. On se doit de les conserver et de les mettre en valeur, car elles constituent un important élément décoratif et donnent une personnalité à la maison.



«Défenses» protégeant un soupirail. Ces barres en fer forgé, plus ou moins ouvrées, pouvaient également se retrouver aux petites fenêtres des laiteries ou à celles de certains bâtiments annexes.



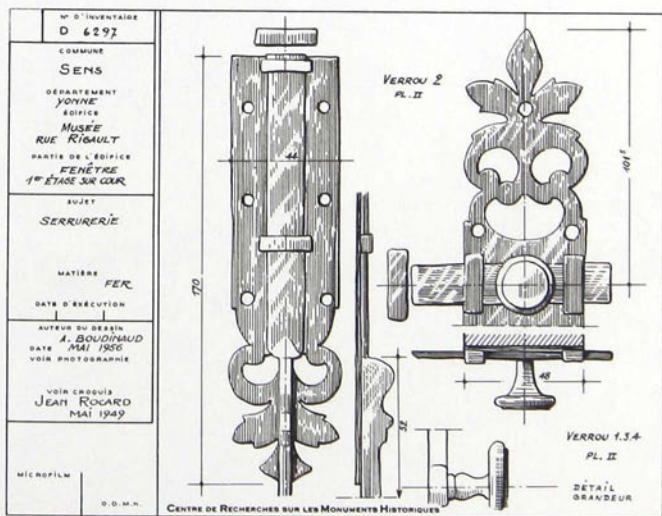
Deux exemples de taquets en fer forgé servant à maintenir les contrevents ouverts. Certains modèles plus complexes peuvent n'être que régionaux: il faut donc être très circonspect au moment du choix.

## La serrurerie

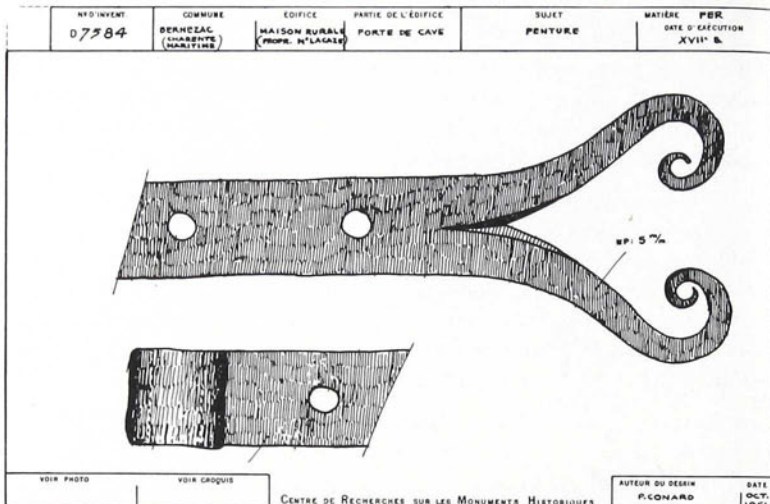
Il existe de très nombreux exemples de pièces de serrurerie encore actuellement en parfait état de fonctionnement. Les immeubles anciens appartenant à des communautés religieuses constituent, en ce domaine, de véritables mines d'or.

Avec la venue d'artisans français, la serrurerie québécoise se rattache à une tradition qui remonte au moyen-âge (les modèles ont, d'ailleurs, peu varié jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle); mais, alors qu'en France les plus belles réalisations en la matière étaient l'apanage exclusif des riches maisons bourgeoises et communautaires, ici, même la maison rurale en bénéficiait... conséquence directe du raffinement et de l'aisance relative de nos «habitants».

Il faut donc, sans risque d'erreur, s'inspirer de ce qui existe dans les maisons et communautés de la région. Il convient, toutefois, pour ce qui est de la serrurerie existant dans les communautés, d'éviter de s'inspirer de pièces relevant de l'architecture monumentale.



Types de verrous et de targettes français, tels qu'on en retrouve encore ici (C.R.M.H.).



Penture du XVII<sup>e</sup> siècle sur une maison rurale de Charente-maritime, France (C.R.M.H.).



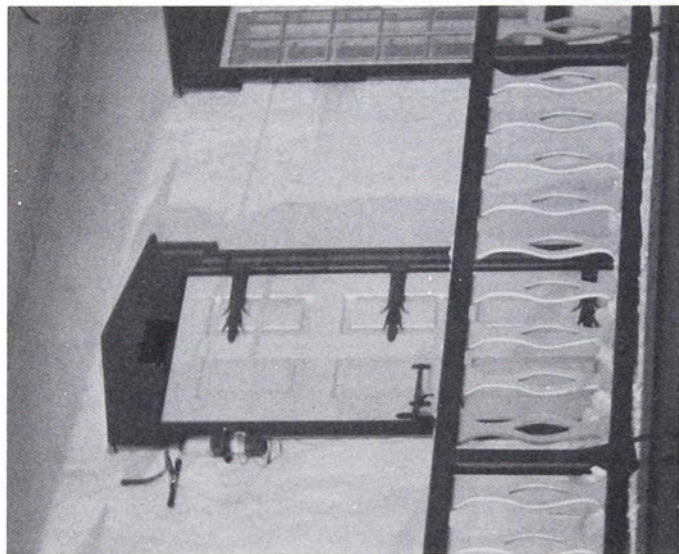
Penture du XVIII<sup>e</sup> siècle, trouvée lors de fouilles sur le site du Manoir de Niverville, à Trois-Rivières.

N° D'INVENT.	COMMUNE	ÉDIFICE	PARTIE DE L'ÉDIFICE	SUJET	MATIÈRE	FER
D 7789	CAEN <i>calvados</i>	ABBAYE AUX HOMMES	PARLOIR	POMMELE DE PORTE	Date d'exécution VERS 1730	7
<p>3   portions en fer dépassant 3   le nu des boisseries de 3 m/m</p>						
VOIR PHOTO	VOIR CROQUIS H. TOUGARD. C 3.834	CENTRE DE RECHERCHES SUR LES MONUMENTS HISTORIQUES			AUTEUR DU DESSIN DIETRICH-SAINSAULIEU	Date 1962

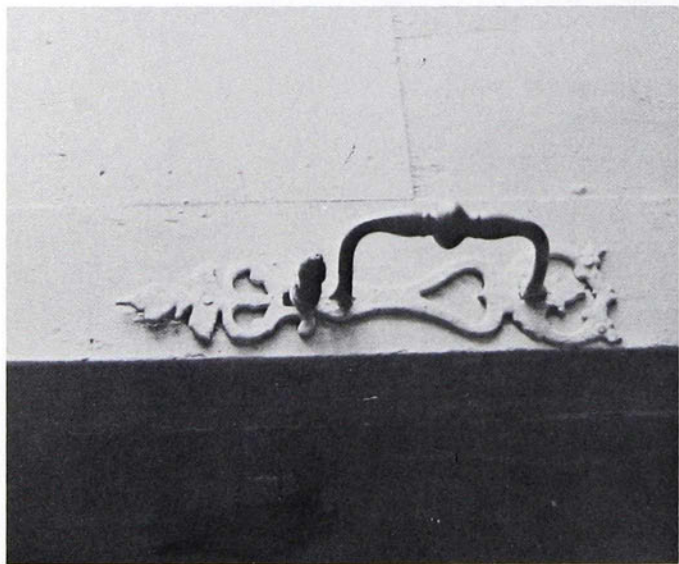
Pommelle de porte du XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'Abbaye aux Hommes, à Caen, France (C.R.M.H.).



Pommelle de porte du XVIII<sup>e</sup> siècle, trouvée lors de fouilles sur le site du Manoir de Niverville, à Trois-Rivières.



Quelle excuse peut-on invoquer? Voilà une installation franchement mauvaise d'une «quincaillerie douteuse».



Cette serrurerie d'époque, qu'on trouve encore fréquemment, est, peut-être, le plus bel exemple de tradition française.

En général, seul un bon forgeron, possédant parfaitement les techniques anciennes, pourra réaliser de belles pièces de serrurerie . . . mais ces forgerons, ils sont rares!

Devant les nombreux exemples que l'on retrouve au Québec, on n'a donc aucune excuse, lors d'une restauration, de se servir de cette «quincaillerie industrielle pseudo-historique» d'un goût des plus douteux qui est vendue dans certains magasins. Il faut également éviter d'utiliser de la serrurerie américaine antique, très bien faite par ailleurs, et reproduite en grande quantité à prix assez bas, car son emploi introduit un élément étranger à l'architecture du pays.

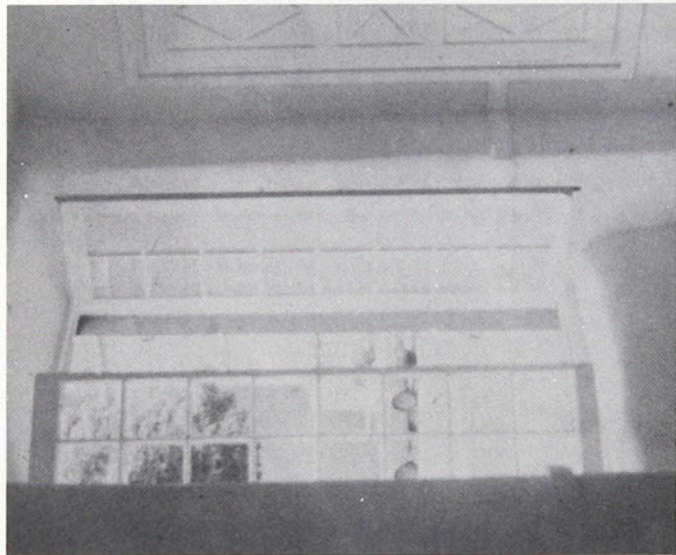
### **L'encadrement des portes et des fenêtres**

Sous le régime français, la pierre était utilisée pour réaliser les encadrements des portes et des fenêtres des maisons urbaines construites en pierre ainsi que ceux de quelques maisons rurales. En effet, les jambages, plates-bandes et appuis de fenêtres, ainsi que les seuils de portes, étaient faits en pierres de taille, à l'alignement du mur. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, cependant, apparurent des appuis de fenêtres en saillie, dans le cas de maisons construites en briques, notamment.

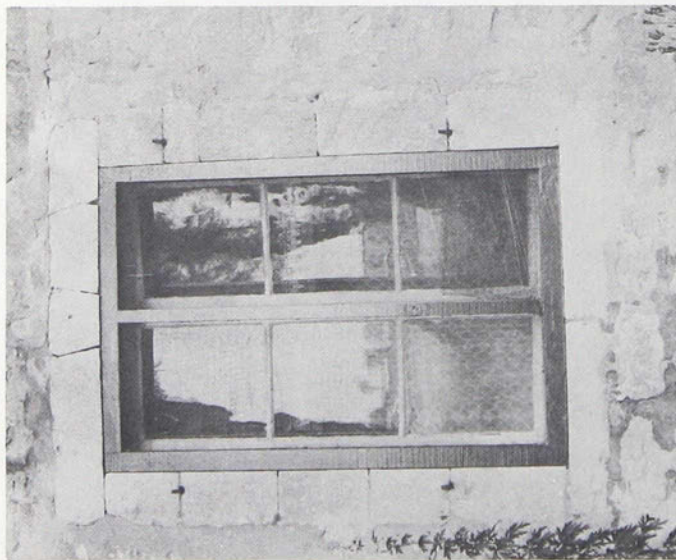
À l'intérieur de ces ouvertures, une feuillure est pratiquée pour recevoir le dormant de la fenêtre; on fait une embrasure pour les jambages, alors qu'un arc en pierre est construit dans la partie supérieure; un tableau, partant de la fenêtre jusqu'au plancher, permet un meilleur accès à la fenêtre.

Pour la majorité des maisons rurales en pierre et dès le régime français, les encadrements des portes et des fenêtres (seuil, jambage, appui, linteau) sont en bois. Cette «façon» tendra à se généraliser au XIX<sup>e</sup> siècle. À l'intérieur, il y a toujours une embrasure et le linteau, qui peut être «fini» et laissé apparent, est devenu aussi épais que le mur.

Au XIX<sup>e</sup> siècle des planches et des moulures ont parfois été ajoutées aux encadrements de pierre afin de satisfaire à une mode du moment. Si l'on veut redonner aux encadrements de pierre leur cachet original, il convient de retirer ces ajouts.



Le tableau permettait un meilleur accès à la fenêtre; c'était une nécessité lorsqu'il y avait des contrevents.



Un bel encadrement de pierre de taille, à l'alignement du mur, sur une maison rurale du XVIIIe siècle.

Pour les maisons en bois et quelle que soit l'ossature de leurs murs, les jambages font partie intégrante de la charpente; ils tiennent parfois lieu de colombage et vont de la sole à la sablière; plus tard, cependant, ces jambages vont être plus courts et se limiter à la hauteur de l'ouverture. Une pièce de bois servait d'appui, une autre de linteau et les espaces situés au-dessous de l'appui et au-dessus du linteau étaient remplis.

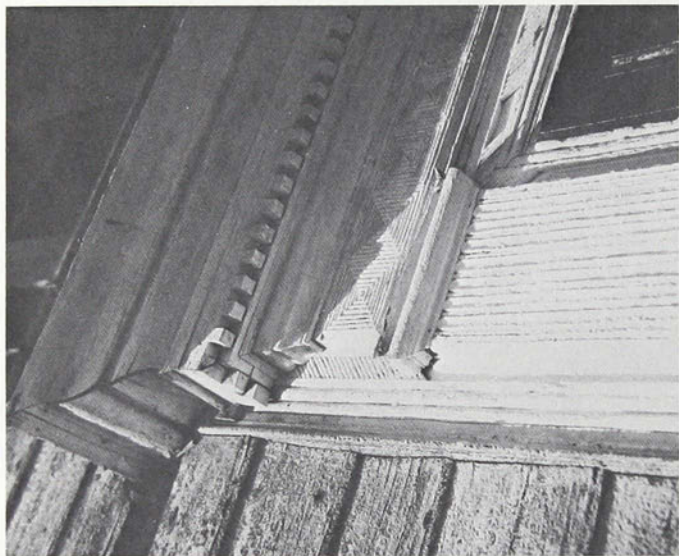
Quand l'encadrement était en bois, ces pièces d'encadrement pouvaient rester apparentes ou bien étaient recouvertes de planches et de moulures.



Sur cette maison de bois en cours de restauration, on voit que les jambages de l'ancienne fenêtre font partie intégrante du mur.



Les encadrements des portes et des fenêtres, qu'on retrouve encore aujourd'hui sur la maison traditionnelle construite au XIXe siècle, illustrent bien la maîtrise que nos artisans avaient su acquérir.



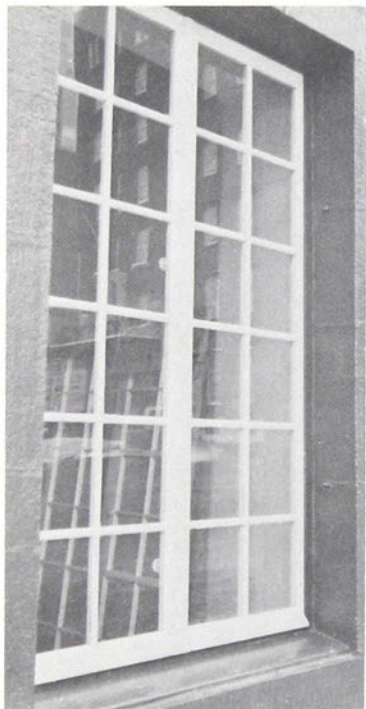


Encadrements de bois apparents. On remarquera que toutes les parties (appuis aussi bien que jambages) sont à l'affleurement de la pierre. Il vaut mieux toujours remplacer les pièces défectueuses plutôt que de les recouvrir d'une planche. Malheureusement, ici, on a ajouté un seuil à la porte.

Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la mouluration extérieure, jusque-là très discrète, est devenue, avec la regain du classicisme puis avec la poussée victorienne, beaucoup plus sophistiquée. Les artisans se livraient parfois à l'élaboration de petits chefs d'oeuvre de sculpture sur les encadrements des fenêtres ou des portes. Quelque peu endommagés par le temps pour certains, des exemples de cette mode sont parvenus jusqu'à nous et ornent encore de nombreuses maisons.

Les encadrements de fenêtres québécois sont un des beaux exemples de la maîtrise qu'avaient su acquérir nos artisans et leur témoignage, parfois unique, doit être préservé. Ils constituent, en effet, l'aboutissement heureux du mariage de deux influences opposées que nos artisans ont su exploiter au meilleur d'elles-mêmes.

Il arrive souvent que les encadrements de pierre soient plus ou moins dégradés. Il convient donc de remplacer les parties qui doi-



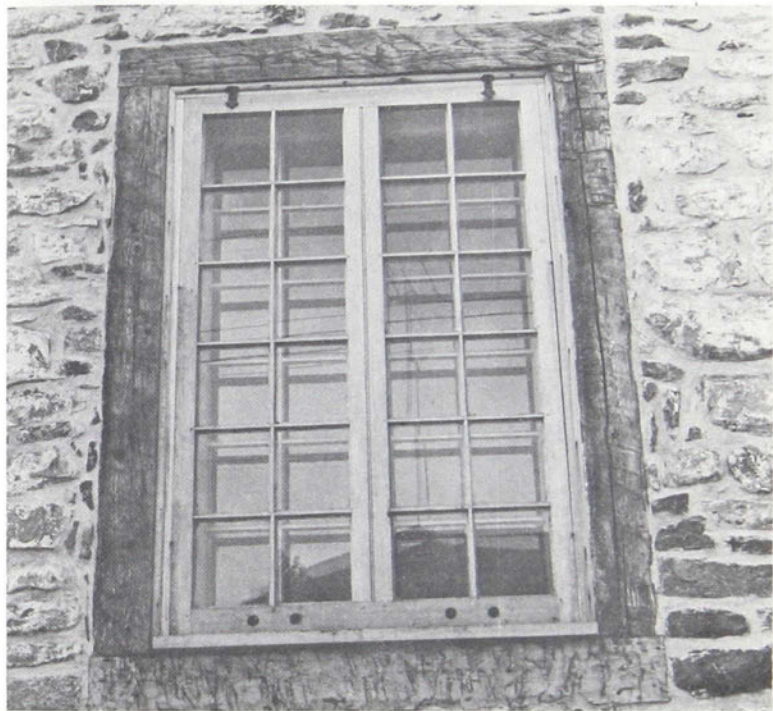
Bon et mauvais exemple de jointement entre l'encadrement de pierre et la fenêtre...



... en effet, sur cette photographie, on peut voir les couvre-joints et une tablette débordante.

vent vraiment l'être, mais en s'efforçant de conserver le plus possible la pierre originale. Le jointement entre l'encadrement de pierre et la fenêtre peut être assuré, comme auparavant, par du mortier et de l'étope; on peut toutefois, afin d'assurer une étanchéité plus parfaite, ajouter l'un des nombreux produits se trouvant sur le marché à cette fin.

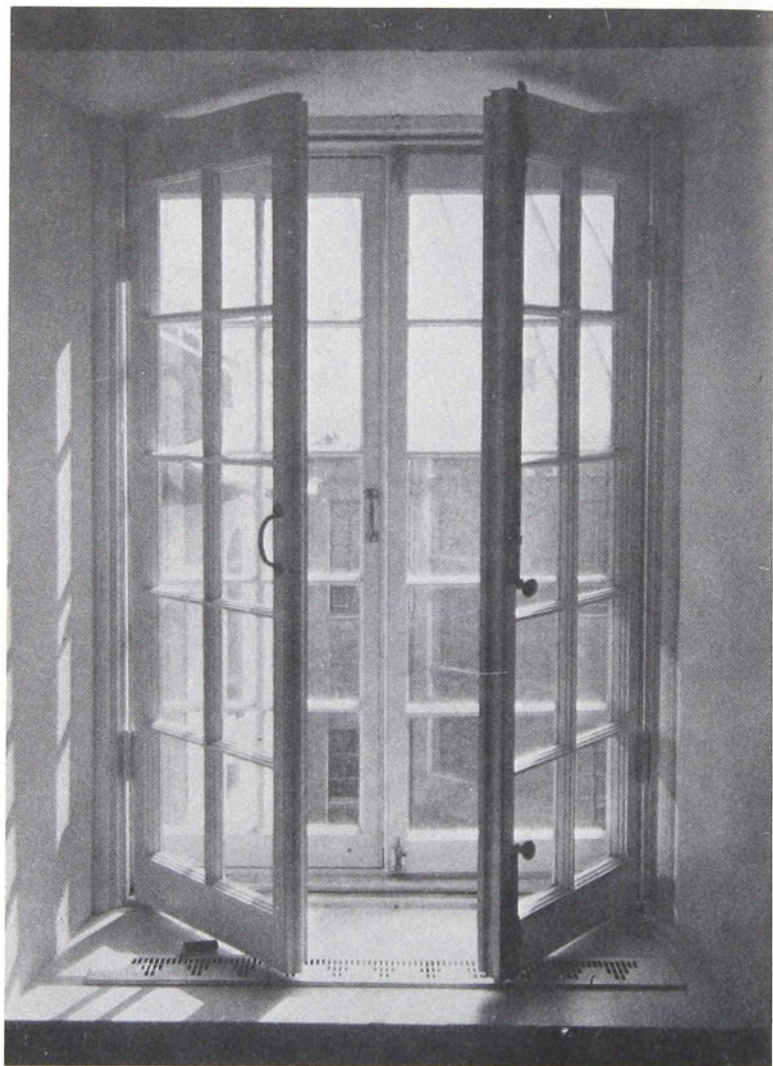
Pour les encadrements de bois, il est assez facile de se rendre compte si le gros cadre était laissé apparent ou non. S'il est grossièrement équarri, il était recouvert; si, par contre, il est bien « fini », il était apparent.



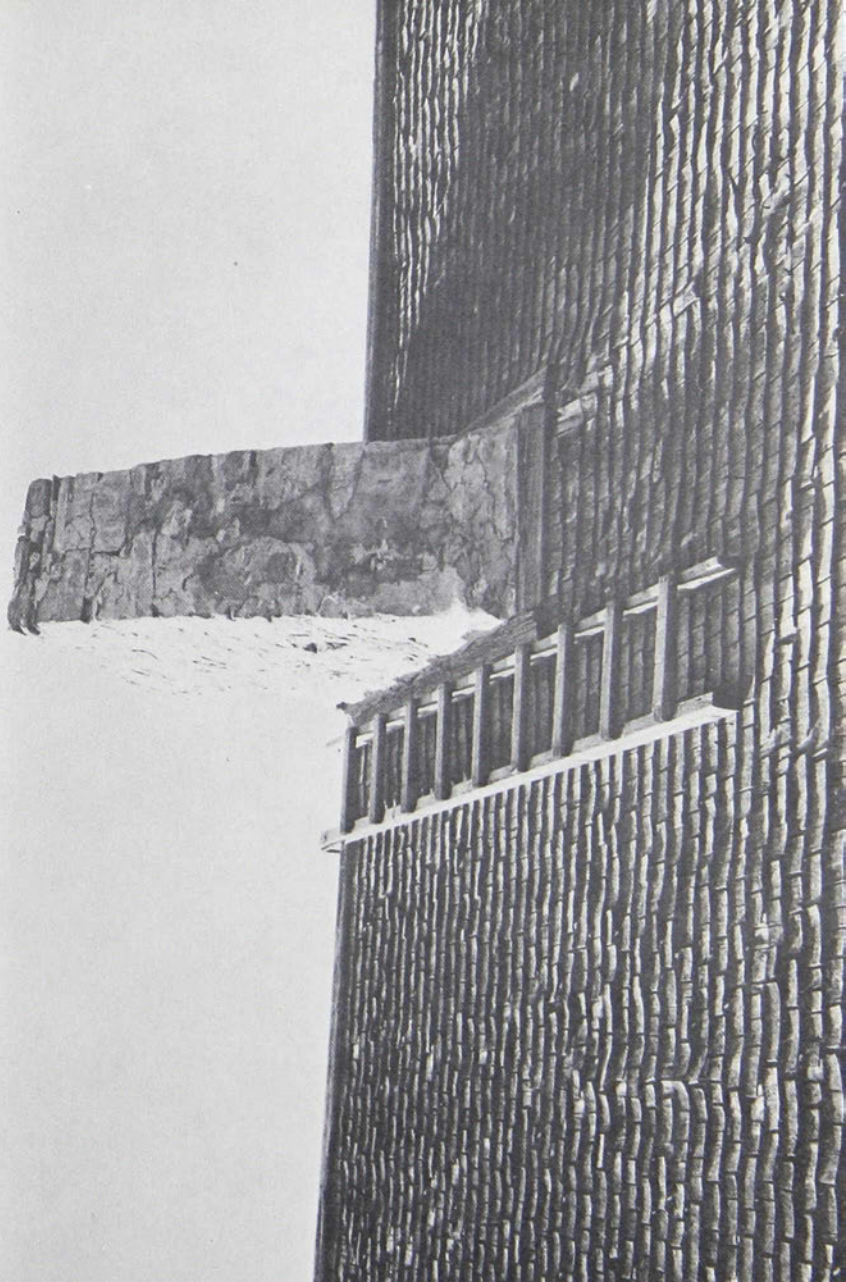
Une erreur beaucoup trop fréquente. Sous prétexte de «faire rustique», on a enlevé les planches moulurées qui recouvraient ce gros cadre. C'est prêter peu de raffinement à nos ancêtres.

Dans tous les cas, conserver les embrasures à l'intérieur; conserver également les arcs au-dessus de l'ouverture, aller jusqu'à les refaire s'ils ont disparu; le tableau aussi doit être conservé (ne pas essayer d'y camoufler un système de chauffage en soufflant le mur). En résumé, il faut conserver ou redonner à l'ouverture son apparence originale. Ces mêmes considérations valent pour l'encadrement des portes.

Dans les encadrements de pierre, à moins de preuves historiques, il ne faut, en aucun cas, ajouter des seuils de porte ou des appuis de fenêtre en bois; la pierre déjà en place remplit cette fonction et le rejet d'eau doit normalement suffire.



Ici, tout est vraiment mauvais: fenêtres-doubles ouvrant vers l'intérieur; la fenêtre est trop massive; on a posé un couvre-joint entre la fenêtre et l'enduit; la serrurerie est posée avec des vis; l'embrasure est tirée à la règle. Enfin, absence de tableau due à l'emplacement de l'appareil de chauffage.





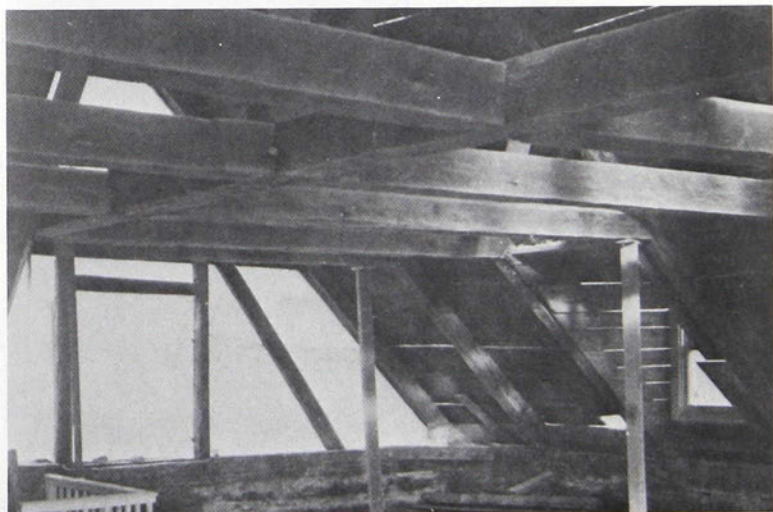
## CHAPITRE V

### TOITURES, LUCARNES ET SOUCHES DE CHEMINÉES

#### Les charpentes

Aux premiers temps de sa construction, la charpente de la maison québécoise en était une dite «grosse charpente». Il ne faut pas entendre par là que les pièces entrant dans sa composition étaient spécialement épaisses et massives, mais plutôt qu'il fallait employer une grande quantité de bois pour la réaliser.

Cette grosse charpente, donc, comportait soit des fermes très rapprochées, soit des fermes plus espacées avec des chevrons reposant sur des pannes. Dans l'un et l'autre cas, les planches de couverture étaient fixées horizontalement.



Un exemple-type de «grosse charpente».

Puis, de plus en plus, selon les régions, les moyens, ainsi que le savoir-faire et la technique des artisans du temps, cette charpente s'est allégée et simplifiée.

Ainsi s'est réalisée la construction de charpentes dans lesquelles fermes et chevrons furent alternés et pouvaient être entravés; ou encore les chevrons disparaissaient au profit des planches mêmes du toit, qui faisaient office de chevrons et reposaient sur des panes. Les planches, dans ce dernier cas, étaient verticales.

Enfin, cette évolution vers la simplification se poursuit et, selon l'un ou l'autre des cas, la ferme diminue de plus en plus et l'on en arrive à un assemblage de chevrons sur lesquels sont posées des planches horizontales, ou bien la ferme diminue de section et ne comporte plus aucune pièce intermédiaire; seule la panne demeure et supporte des planches verticales.

Il est bien entendu que certaines des charpentes que l'on retrouve aujourd'hui dans les maisons canadiennes ne sont plus celles d'origine; les incendies ou les modifications et transformations de toutes sortes ont été assez fréquents.

En cas de restauration, le remplacement total ou partiel de la charpente doit être réalisé dans le plus grand respect de l'installation originale.

Ce remplacement constitue une opération relativement simple compte tenu de la facilité d'assemblage des pièces, qui s'effectue au moyen de tenons et de mortaises, fixés par des chevilles de bois franc. Le bois utilisé, de même essence que le bois original, doit être équarri soit à la hache, soit à l'herminette (sorte de hache à tranchant perpendiculaire au sens de frappe).

On lave ensuite soigneusement le tout que l'on peut recouvrir d'une mince couche de cire liquide et incolore.

Compte tenu du fait que l'on habite généralement le grenier tout en laissant en évidence la beauté de la charpente, il convient de procéder à une isolation soignée.

Une isolation à l'intérieur pose des problèmes de finition et d'ordre esthétique et il est nettement préférable de procéder à une isolation extérieure, surtout si l'on doit refaire le toit.



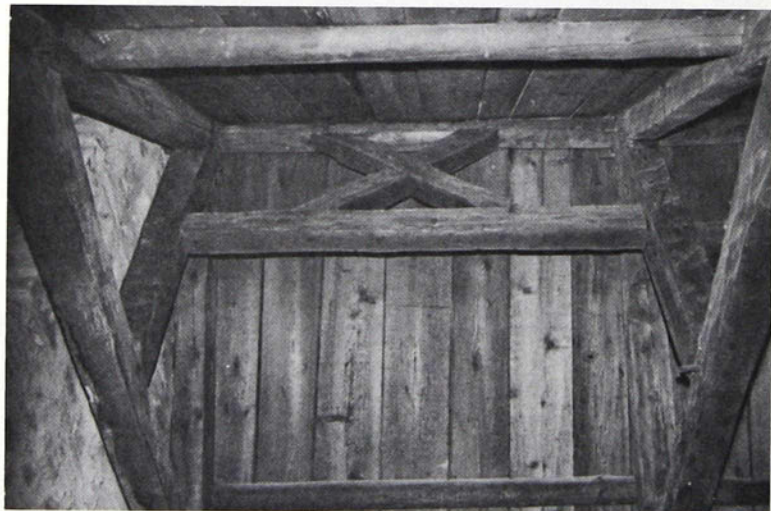
Charpente de 1781. On remarque la grande distance existant entre les fermes ainsi que l'absence de chevrons. Les planches du toit sont posées directement sur les pannes dans le sens vertical.



Charpente très simplifiée datant de 1860 environ. En fait, il ne s'agit que d'un assemblage de chevrons.



Il n'est pas recommandé d'isoler les toits par l'intérieur.



Le toit isolé par l'extérieur sauvegarde le cachet rustique de nos anciens greniers.

Comme mentionné précédemment, on utilisera pour ce faire un isolant pas trop épais, rigide et de bonne qualité.

### **Les matériaux de couverture**

La toiture de chaume a été très courante, surtout pour les bâtiments secondaires, alors que la planche a été utilisée fréquemment pour les maisons d'habitation. C'est cependant le bardeau qui a été le plus largement employé.

Il faut attendre le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle pour voir apparaître la tôle dite «à la canadienne». Son usage se généralisera grâce au perfectionnement des techniques de pose et à son approvisionnement facile. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la tôle à la canadienne est quelquefois remplacée par la tôle dite «à baguettes» d'emploi plus simple.

Ce sont donc, principalement, la tôle, la planche et le bardeau qui recouvraient la maison traditionnelle. C'est, selon les cas, ces matériaux que l'on doit conserver ou utiliser dans les restaurations. À bannir totalement: le bardeau d'asphalte multicolore.

Il faut, dans chaque cas, s'efforcer de retrouver le matériau de base, même si la toiture originale a été recouverte, par la suite, d'un autre matériau.

Ainsi on trouve parfois des toitures de tôle, mais recouvrant en fait une toiture plus ancienne faite de planches ou de bardeaux; c'est, dans un tel cas, aux planches ou aux bardeaux qu'il faudra revenir et, ceci, qu'il s'agisse d'une toiture à la Mansart ou d'une toiture à versants droits.

Qu'il s'agisse de planches, de bardeaux ou de tôle, on doit laisser le tout «au naturel», ou, à la rigueur, faire l'emploi d'un préservatif qui ne dénaturera ni la couleur, ni l'apparence.

Il est bien évident que, dans le cas d'une toiture de bois (planches ou bardeaux), on devra porter une attention toute spéciale au choix et à la nature de ce bois; ce que nous avons vu précédemment pour les murs peut s'appliquer ici.

### **Les lucarnes**

Actuellement, c'est la grande mode des lucarnes . . . on en voit de toutes sortes et de toutes formes; on veut en placer partout, beaucoup plus par souci décoratif qu'à des fins fonctionnelles.



Trop . . . c'est trop!



Une forme de lucarne qui, espérons-le, n'inspirera personne d'autre.

Or, avant tout, la lucarne avait une fonction bien précise: éclairer le grenier et y donner accès.

On en trouvait généralement sur les toits à quatre versants. Dans les toits à deux versants, les ouvertures destinées à l'éclairage et à l'accès au grenier étaient ménagées dans les pignons et l'on doit absolument conserver cette caractéristique.

Au fur et à mesure que les greniers furent utilisés aux fins d'habitation, de multiples lucarnes «firent leur apparition», disposées selon les besoins d'éclairage et sans grand souci de symétrie.

Enfin, plus tard, et dans le but d'y ajouter des éléments décoratifs, un certain nombre de maisons furent «ornées» de lucarnes disposées, cette fois, de façon très symétrique, indépendamment même de la charpente.

Devant cette multiplicité de formes, de sortes, d'âges, de positions des lucarnes, compte tenu également des transformations qui ont été parfois réalisées en cette matière, il convient d'être très vigilant pour tout ce qui touche leur restauration, réparation, suppression, etc.

Il faut s'efforcer de respecter la «personnalité et le style» de la maison avec la préoccupation constante de la recherche de la simplicité.

En aucun cas n'installer de lucarnes dites «en chien assis», qui sont d'inspiration récente, non plus que des lucarnes jumelées.

Il est fort légitime que l'on désire éclairer le mieux possible son grenier, mais encore convient-il de lui conserver son caractère de . . . grenier.

En cas de restauration ou de construction, l'isolation de la lucarne devra être plus légère que celle du toit; trop d'épaisseur détruirait les proportions. La fenêtre de la lucarne sera en harmonie avec celles de la maison, de même facture, dans le but d'assurer l'unité de l'ensemble. Pour la même raison, les carreaux des fenêtres de la lucarne devront être identiques à ceux des autres fenêtres, comme la contre-fenêtre, indispensable, devra être identique aux autres contre-fenêtres.

Enfin, le raccordement avec le toit devra, évidemment, assurer une parfaite étanchéité. Si les côtés de la lucarne et le toit sont recouverts de tôle, cela n'offrira pas de difficultés. Si, d'autre part, on est en présence de bardeaux ou de planches, on pourra, comme le faisaient les Québécois d'alors, assurer l'étanchéité par de la tôle, mais en prenant soin de poser sous les recouvrements ces solins métalliques, afin qu'ils ne soient pas visibles.



Vieille maison datant de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (si l'on en croit l'inscription placée au-dessus de la porte). Le propriétaire actuel, lorsqu'il a ajouté cette lucarne en «chien assis», s'est montré beaucoup moins habile que celui qui, à la fin du siècle dernier, ajoutait la galerie. Il aurait fallu réfléchir, il aurait fallu chercher... car il existe probablement, sous cet horrible enduit, dans les pignons, des ouvertures qui servaient autrefois à éclairer le grenier.

### **Les souches de cheminées**

Selon les régions et les styles des maisons, les souches de cheminées ont été placées, soit au centre du toit (exactement ou à peu près), soit contre les pignons, soit encore le long d'un mur de façade.

Lorsque la maison possédait plusieurs foyers (comme cela était fréquent en ville) il y avait plusieurs souches, groupées ou non, car il existait un conduit par foyer.

Dans les maisons rurales, à partir du début du XVIII<sup>e</sup> siècle et peut-être par mimétisme, de «fausses souches» font leur apparition. Ainsi, sur le mur pignon, on double la souche alors qu'il n'y a qu'un seul conduit de fumée; ou encore, si la «vraie» souche est au centre de la maison, on met de fausses souches au-dessus du mur pignon.

Construites généralement, comme la cheminée, en pierres (moëllons ou pierres des champs) enduites ou non, les souches pouvaient également être faites de briques ou de pierres de taille.

Au siècle dernier (dans ce mouvement de retour au classicisme ou dans un «esprit» victorien, comme nous l'avons constaté pour les moulurations extérieures), apparaissent, sur certaines maisons de ville, des souches de cheminée en tôle assez sophistiquées. Il convient de les conserver.

Toujours au XIX<sup>e</sup> siècle, l'emploi de la tôle étant très fréquent, de nombreuses souches de maisons plus anciennes sont, à l'occasion de réparations ou de réfections du toit, recouvertes de tôle.

En règle générale, il faut enlever ce revêtement et «revenir» au matériau d'origine; mais là encore, et comme toujours, il faut respecter l'harmonie et l'unité de l'ensemble.

Le couronnement des souches était constitué de mortier ou de pierres plates légèrement «débordantes» (parfois placées quelques pouces plus bas que le faite) destinées à protéger la base en chassant l'eau des parois. Il importe de conserver absolument ces caractéristiques.

Au XIX<sup>e</sup> siècle une multitude de mitrons en terre cuite, d'origine anglaise ou écossaise, apparut sur les souches des cheminées. Ces mitrons constituent de véritables pièces de musée et ils sont aujourd'hui introuvables sur le marché canadien.

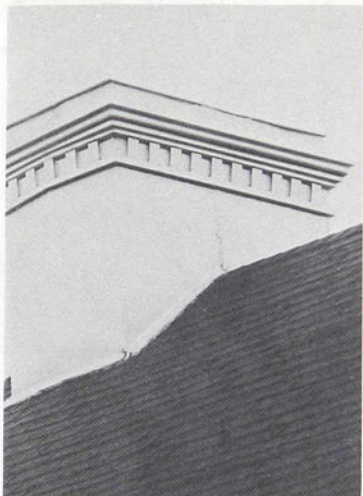
Pour assurer un raccordement d'une étanchéité parfaite entre la base de la souche et le toit, il faut porter une attention particulière au solin. Si le toit et la souche sont recouverts tous deux de tôle: aucune difficulté; mais, dans le cas d'un toit de métal et d'une sou-



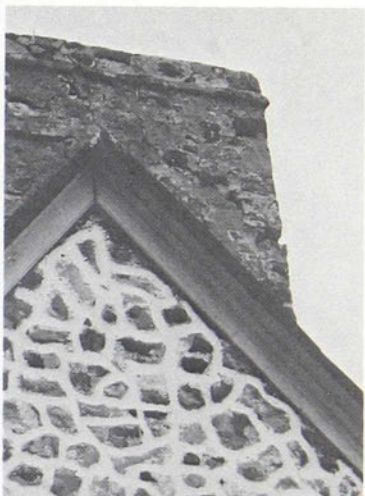
Souche en pierre de taille sur une maison du XIX<sup>e</sup> siècle. Malgré son apparence, il n'y a qu'un seul conduit de fumée. Influence de l'architecture urbaine?



Fausses souches en bois ajoutées à cette maison rurale.



Souche recouverte de tôle sur une maison du XIX<sup>e</sup> siècle.



Couronnement type. Ici, le rejet d'eau est situé à quelques pouces en dessous du faite de la souche.



Ceux qui ont la chance de posséder de tels mitrons, comme on peut encore en trouver sur certaines maisons du siècle dernier, doivent absolument les conserver.

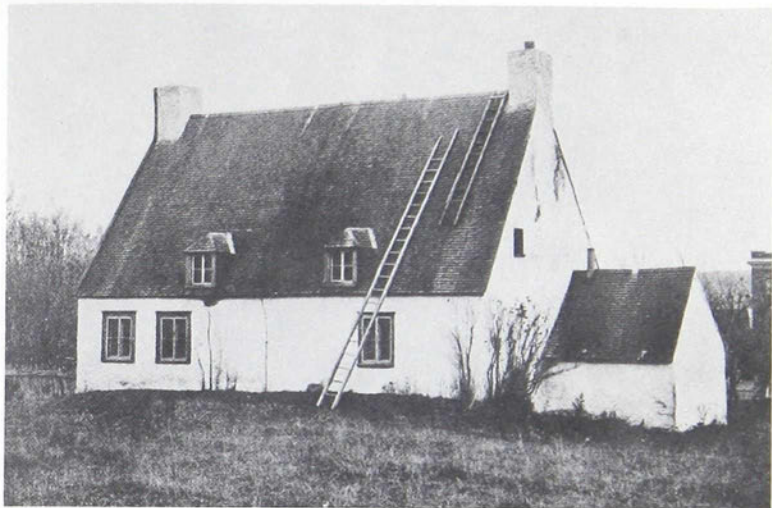


De telles souches de cheminée sont souvent, en architecture urbaine, un indice de l'existence d'un mur de refend. Ici, malheureusement, et les solins et le couronnement sont mauvais.

che non recouverte, il convient de faire un solin de même nature que le toit, mais réduit le plus possible. On doit encocher d'un trait de scie la souche elle-même à quelques pouces de sa base et y encastrier la tôle qui à son autre extrémité, rejoint la surface du toit. En aucun cas ce solin ne doit présenter de surface verticale: s'abstenir totalement d'installer un solin métallique en forme de «marches d'escalier».

Si le toit est en bois (bardeau ou planche), on peut faire un solin de mortier qui sera retenu en place par une baguette de bois posée sur le toit. Là encore (comme pour la lucarne) il est également possible d'installer un solin métallique, mais non apparent, donc posé sous le bois.

Comme les cheminées devaient être fréquemment ramonées, des échelles (en bois et plus rarement en métal) étaient placées en permanence sur le toit, de façon à permettre l'accès au faîte. Il faut laisser ces échelles qui donnent, indéniablement, un cachet particulier aux maisons qui en possèdent.



Une échelle était placée en permanence sur le toit de façon à accéder facilement aux souches pour procéder au ramonage des cheminées.

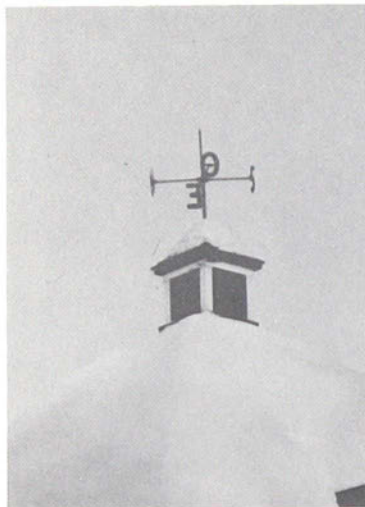
### **Les girouettes et autres accessoires**

Les girouettes se voyaient surtout à la campagne sur les bâtiments secondaires. Certaines sont venues «coiffer» les mitrons des cheminées. Ces accessoires, toutefois, étaient assez rares sous le régime français; ils datent surtout du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les faîteaux ou épis de faîte existaient sur certaines maisons lorsque la structure de la charpente l'exigeait. Trop de gens, en cas de restauration, posent, un peu à la légère, des épis de faîte là où ils n'ont aucune raison d'être. Ils constituent sans doute un élément décoratif intéressant, mais une interprétation architecturale des plus curieuses.

### **Le raccord des murs et des toitures**

La rencontre des murs et des toitures s'est effectuée fort différemment suivant les époques et les régions. Au Québec, c'est là un des éléments les plus diversifiés et les plus caractéristiques de l'évolution de l'architecture. C'est pourquoi il est nécessaire, dans une



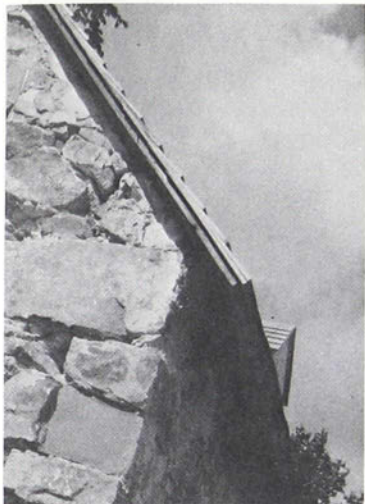
Il existe encore quelques girouettes. Il convient de noter, cependant, qu'elles sont généralement placées sur les bâtiments secondaires et qu'elles étaient rares sous le régime français.

restauration et s'ils sont d'origine, de conserver ces détails; ils font partie d'un phénomène qui ne s'est produit, parfois, que dans un territoire de quelques milles carrés.

### **En façade: toits débordants et corniches**

Le climat québécois étant ce qu'il est, il était normal que le raccord du mur et du toit évolue vers un maximum de protection contre les intempéries.

Dans le cas de maisons possédant une galerie, la protection du mur était assurée. Dans les autres cas, une adaptation s'imposait. À l'origine, grâce à l'emploi de coyaux, le toit débordait plus ou moins à l'extérieur du mur, en fonction de la hauteur de ce dernier; cela permettait d'éloigner des murs les eaux de ruissellement. La pose

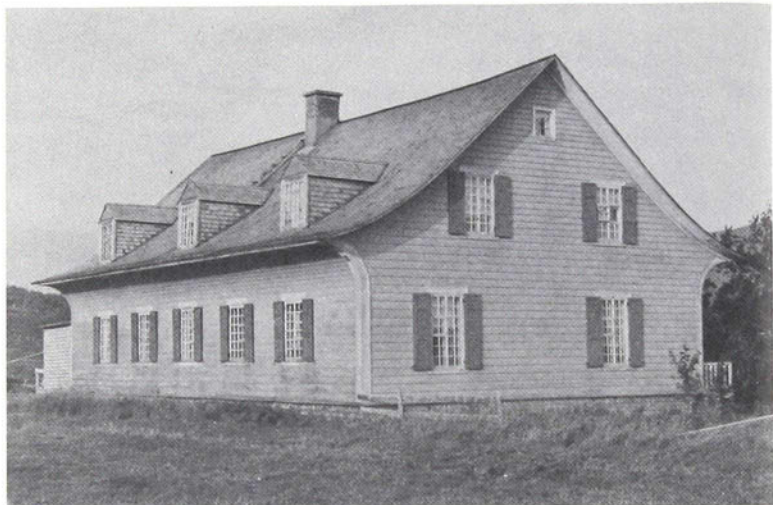


Raccord du mur-pignon et du toit. A l'origine, le toit déborde à peine; puis, au siècle dernier, le débordement devient plus prononcé et aussi plus fantaisiste. Souvent, même sur les maisons plus anciennes et à l'occasion de l'ajout d'une galerie ou d'un auvent, on «prolongeait» le débordement du toit. On s'efforçait, en quelque sorte, de mettre la maison au goût du jour.

d'une capucine ou d'une corniche de pierre ou de bois pouvait assurer la protection de ces coyaux.

Puis, la corniche se prolongea pour constituer un véritable auvent (communément appelé «larmier», au Québec). Cette évolution se fit sur un plan régional et est semblable à celle que l'on retrouve dans d'autres pays. Ainsi, la corniche «cintrée» que l'on voit fréquemment dans la région de Kamouraska existe en France dans les régions au climat maritime analogue.

En cas de restauration, il faut se montrer extrêmement prudent. À la moindre évidence possible ou probable de modifications par rapport à l'installation d'origine, il est fortement recommandé de faire les recherches voulues pour, précisément, retrouver les éléments de cette première installation. On pourra ainsi redonner à la maison son gabarit original tel qu'il a été pensé et réalisé par ses constructeurs.



Maison de Gaspésie construite en 1818.



Corniche ardennaise, du nord-est de la France (photographie extraite de «L'Art de restaurer une maison paysanne», de Roger Fischer; Hachette).

## **Les chéneaux**

Les chéneaux étaient surtout fréquents dans les constructions urbaines afin d'éviter que l'eau ne tombe sur la voie publique. À la campagne on en trouvait assez peu; quand il y en avait, ils servaient à recueillir les eaux de pluie pour les utiliser par la suite à différentes fins.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, toutefois, l'emploi des chéneaux tend à se généraliser.

S'il s'avère utile, dans le cadre d'une restauration, d'en poser, la meilleure solution sera, vraisemblablement, d'installer des chéneaux en bois dont l'intérieur sera protégé par de la tôle.

## **Les murs coupe-feu**

Dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la construction des murs coupe-feu se généralisa en ville avec, dans ce cas, le but fonctionnel d'éviter la propagation d'incendies de maison à maison. Ils constituent, en fait, la prolongation du mur pignon et excèdent généralement la toiture d'un pied et demi environ. La rencontre entre le mur coupe-feu et le mur de façade est réalisée au moyen d'un corbeau, souvent en pierre de taille.

Le mur coupe-feu est vite devenu un élément traditionnel régional de l'architecture québécoise et il n'est pas rare de le trouver sur des maisons isolées, même à la campagne. Il est alors purement décoratif. Analogie très nette avec ce que nous avons déjà constaté au sujet des souches de cheminées.

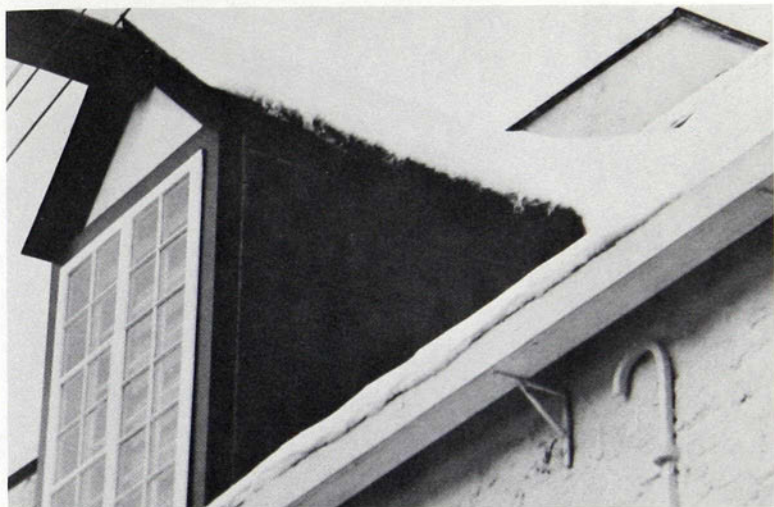
Dans la restauration d'un mur coupe-feu, il est important de lui conserver toute son apparence originale. Le coupe-feu pouvait être laissé à la pierre apparente ou recouvert d'un enduit. Un petit solin de plomb ou de tôle le raccordait au toit et assurait ainsi l'étanchéité désirable. On a, de nos jours, tendance à recouvrir entièrement de tôle le mur coupe-feu, ce qui lui enlève de son caractère. Seul, en fait, le dessus doit être recouvert du même matériau que celui qui compose la toiture. L'étanchéité peut être obtenue au moyen d'une engravure de la même façon que pour la souche de cheminée.



Les solins, aussi bien pour le mur coupe-feu que pour la souche de cheminée sont complètement . . . ratés.



Le mur coupe-feu est crépi, comme à l'origine. La couverture de tôle s'incurve légèrement pour servir de solin.



Chéneau de bois dont l'intérieur est protégé par de la tôle. Dans cet exemple, l'absence de corbeaux laisse supposer qu'à l'origine il n'y avait pas de chéneau.







## CHAPITRE VI

### L'INTÉRIEUR DES MAISONS

Concilier l'art de vivre d'hier et l'art de vivre d'aujourd'hui . . .

Vivre dans le confort du XX<sup>e</sup> siècle en profitant des moyens que la technologie nous offre, mais dans un cadre historique, voilà, en quelque sorte, le genre de défi que l'on se doit de relever lorsqu'il s'agit d'aménager l'intérieur de la maison où l'on a choisi de s'installer.

Deux extrêmes à rejeter: vivre dans un musée et se croire dans une maison contemporaine.

Vivre dans un musée: ce n'est pas vivre. Se croire dans une maison contemporaine: c'est, précisément, oublier où l'on est.

Ce qu'il faut arriver à faire, c'est de la conservation dynamique: pousser à fond l'aspect reconstitution, y compris ce qui a trait aux éléments secondaires; créer des «îlots» formant un tout complet en soi; s'efforcer d'installer un mobilier qui, même s'il est contemporain, devra être d'inspiration traditionnelle.

Là, plus que jamais, le bon et le mauvais goût feront la différence. Le goût, certes, ne se discute pas, mais sans doute peut-il s'affiner, se perfectionner, se préciser . . .

#### Les murs

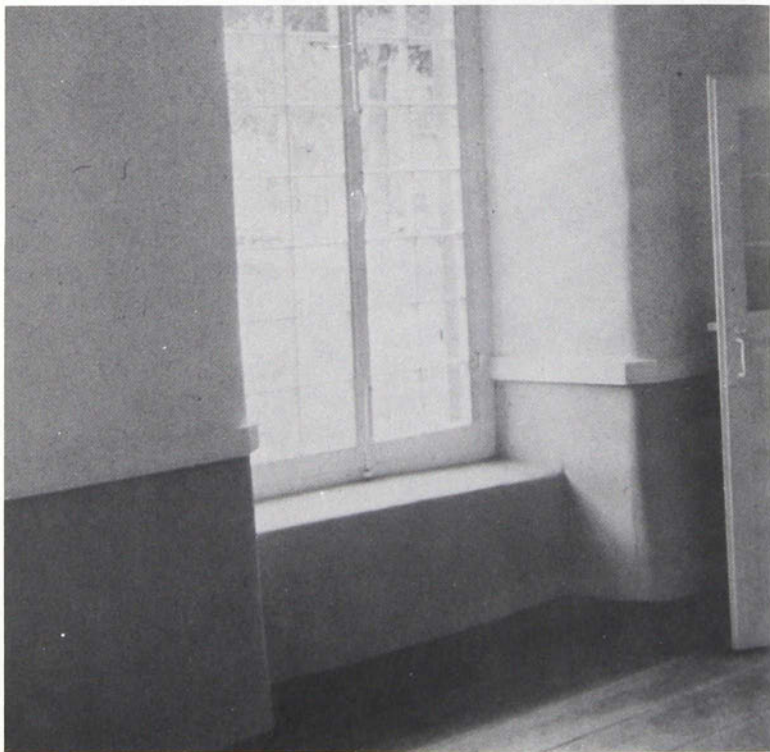
À l'intérieur de la maison de pierre traditionnelle, les murs, y compris le mur de refend, étaient toujours enduits. L'enduit n'était pas tiré à la règle, il suivait les contours de la pierre. On devait le reprendre de temps à autre, car l'humidité et le suintement des murs le décollaient à certains endroits particulièrement exposés.

La mode actuelle consistant à laisser la pierre apparente est donc à la fois une erreur historique et une grave faute technique.

De toute façon, cette pierre, généralement de couleur foncée, obscurcit et écrase la pièce.

Il n'était pas rare que l'enduit intérieur, en plus d'être chaulé, soit peint de couleur ocre, bleue ou verte. Lorsqu'il n'y avait pas de plinthe, une bande de noir de fumée était posée sur l'enduit au niveau du plancher; cette bande servait à masquer les marques qui se faisaient à cet endroit.

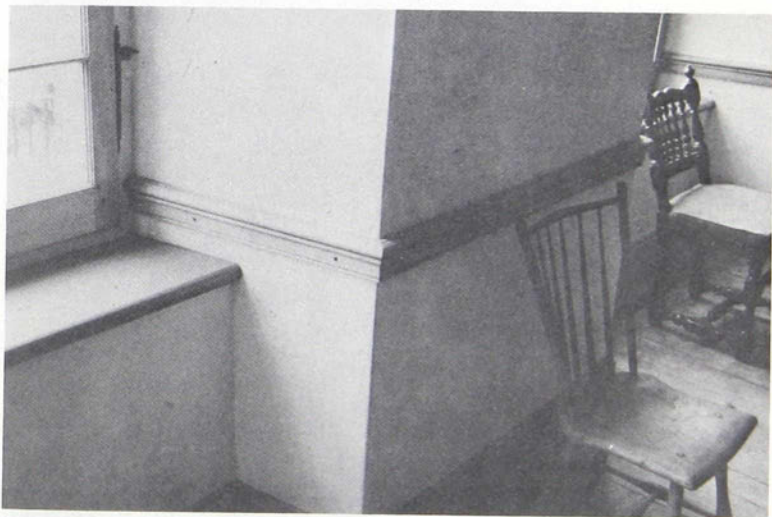
D'une façon générale on procédait de la même façon pour les maisons de bois.



L'enduit ne doit jamais être tiré à la règle. En l'absence de plinthe, une bande peinte en noir remplacera le noir de fumée qu'on utilisait autrefois.

Les murs de certaines maisons pouvaient être lambrissés; soit totalement, soit partiellement, soit encore sur leur partie inférieure. Ces lambris se retrouvaient surtout dans des maisons bourgeoises et conventuelles. Mais, au XIX<sup>e</sup> siècle, cette pratique tend à se généraliser et de façon parfois très simple (planches verticales).

En cas de restauration, si l'état intérieur des murs est bon, il est préférable de laisser le tout tel quel. Sinon, on doit tenter de revenir à l'état original des murs. On peut retrouver cet état original en procédant par décapage, ce qui permettra, la plupart du temps, de voir quel doit être le meilleur choix.



La cimaise était utilisée normalement pour couronner un lambris. Cependant, elle était très souvent employée seule et ce, autant dans la maison urbaine que dans la maison rurale. La cimaise, constituant ainsi une séparation, permettait de peindre de couleurs différentes les parties supérieures et inférieures du mur. Toutefois, même quand une cimaise existait, l'ensemble du mur pouvait parfaitement être d'une couleur uniforme.

Au XIX<sup>e</sup> siècle le papier peint a connu une vogue assez généralisée. On peut donc, selon les cas, revêtir les murs intérieurs d'un tel papier peint, mais comportant des motifs similaires ou analogues à ceux de l'époque. Éviter des motifs trop contemporains.



Très belle cloison en planches verticales. La plinthe de bois est ici nécessaire pour tenir la cloison. La cimaise, bien qu'aidant à la solidité, n'est qu'un élément décoratif. Un escalier de très belle facture, tel celui-ci, se rencontre plus rarement.

## **Les cloisons**

Les cloisons de la maison traditionnelle étaient généralement en planches verticales ou en madriers. Elles pouvaient être laissées telles quelles après avoir été rabotées, ou encore, enduites, chaulées ou peintes; elles pouvaient, enfin, comporter cimaises ou lambris à l'instar des murs.

Au XIX<sup>e</sup> siècle apparaît la cloison de colombages recouverts de lattes de chaque côté et plâtrée.

Il est fort recommandable de conserver les cloisons originales ou de les refaire à leur place d'origine. Cela conserve, d'abord, la disposition des pièces d'alors (ainsi, par exemple, il n'y avait pas de couloir et l'on passait directement d'une pièce à l'autre) et assure la solidité de l'édifice car, souvent, une cloison peut avoir un rôle porteur et ne peut être supprimée sans compromettre l'ensemble.

## **Les murs du grenier aménagé**

Il est toujours préférable de conserver le grenier dans son état original. Cependant, lorsque la nécessité commande certaines séparations, on doit employer des madriers ou des planches comme cela se faisait autrefois.

Surtout, ne faire aucune modification sur la charpente; ne pas remonter les entrails, laisser les «casse-jambes». Si un plancher est posé sur les entrails (en tout ou en partie), il sera fait de madriers, sans autre finition, constituant ainsi un grenier à deux niveaux. Ne jamais «plafonner» sous les entrails.

L'emploi éventuel de la peinture doit être discret et seulement à l'intérieur des pièces créées. Les ouvrages de maçonnerie apparents ou crépis (notamment murs, pignons et cheminées) devront être chaulés.

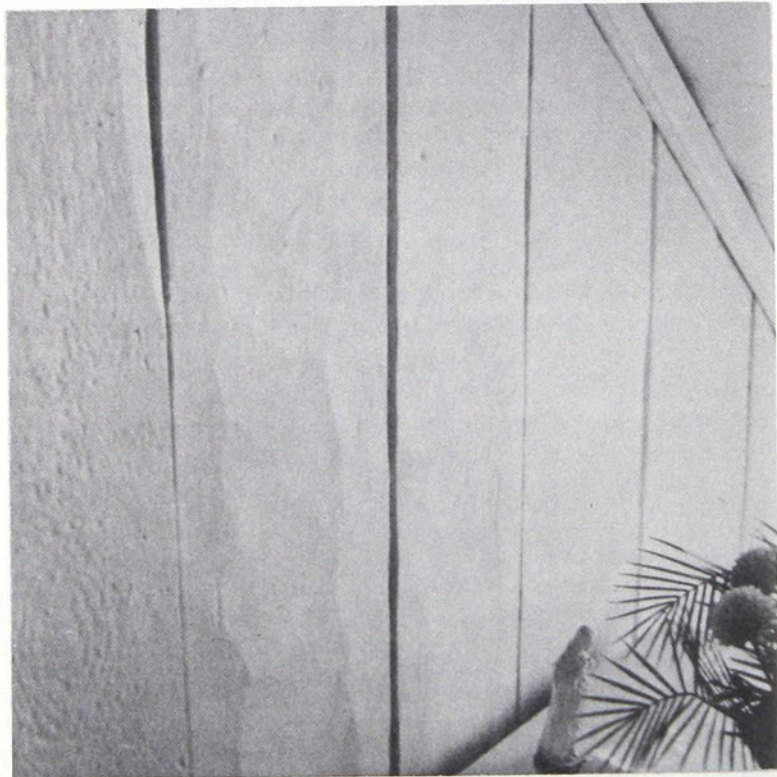
En résumé, rappelons-le, s'il faut rendre le grenier habitable, il convient aussi absolument de lui laisser son cachet de grenier.

## **Les sols, les planchers et les plafonds**

Le plus souvent, les planchers du rez-de-chaussée étaient faits en madriers rabotés.

Dans les maisons rurales, la plupart du temps, le plancher était posé sur les lambourdes et perpendiculairement à ces dernières. Les madriers étaient bouvetés et leurs abouttements formaient une ligne continue sur les lambourdes. Quelquefois on trouvait un faux plancher. L'espace se trouvant entre les deux était rempli de plâtras qui servait d'isolation thermique.

La maison urbaine, quant à elle, possédait souvent une cave. Lorsque cette cave n'était pas voûtée, le plancher du rez-de-chaussée était d'un type analogue à celui de la maison rurale. Si, par contre,



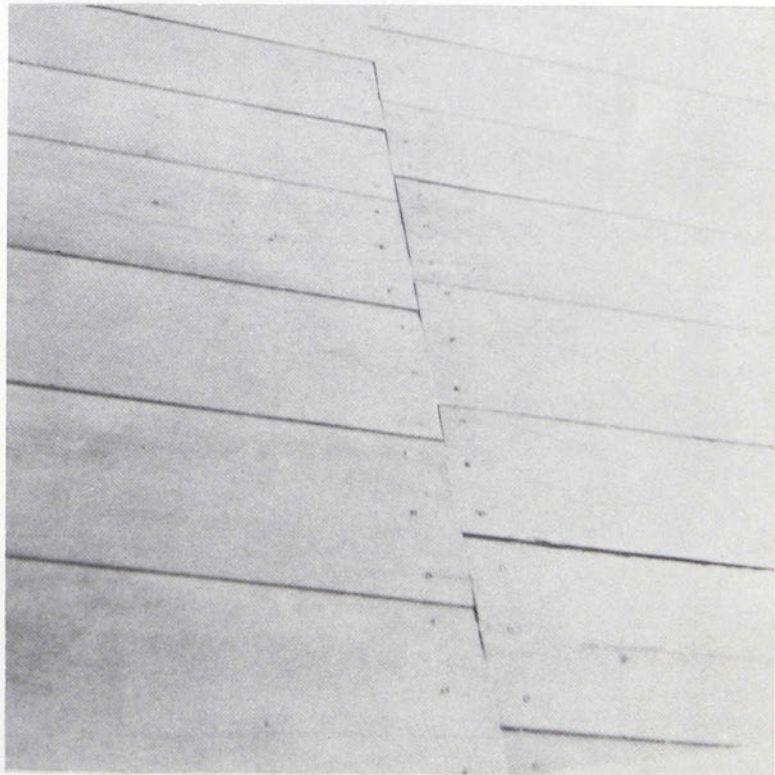
Type de cloison que l'on rencontrait fréquemment dans les greniers. De facture très rustique, les planches ou madriers étaient généralement cloués sur le côté des pièces de charpente.

la cave était voûtée, on pouvait trouver au rez-de-chaussée des planchers de carreaux, de pierres ou de dallages de pierres et ce à la grandeur de la surface ou seulement partiellement.

Pour restaurer ces planchers, les vestiges ou les documents historiques indiqueront la ligne de conduite à adopter.

Les sols de caves étaient, soit tout simplement en terre battue, soit en briques ou carreaux, soit en madriers.

Pour les autres planchers et plafonds (aux étages ou dans les combles) plusieurs assemblages étaient possibles variant selon les épo-



Ligne continue résultant de l'aboutement des madriers de plancher sur une poutre ou sur une lambourde.



Le plus simple des assemblages: les poutres et les madriers du plancher de l'étage sont apparents.

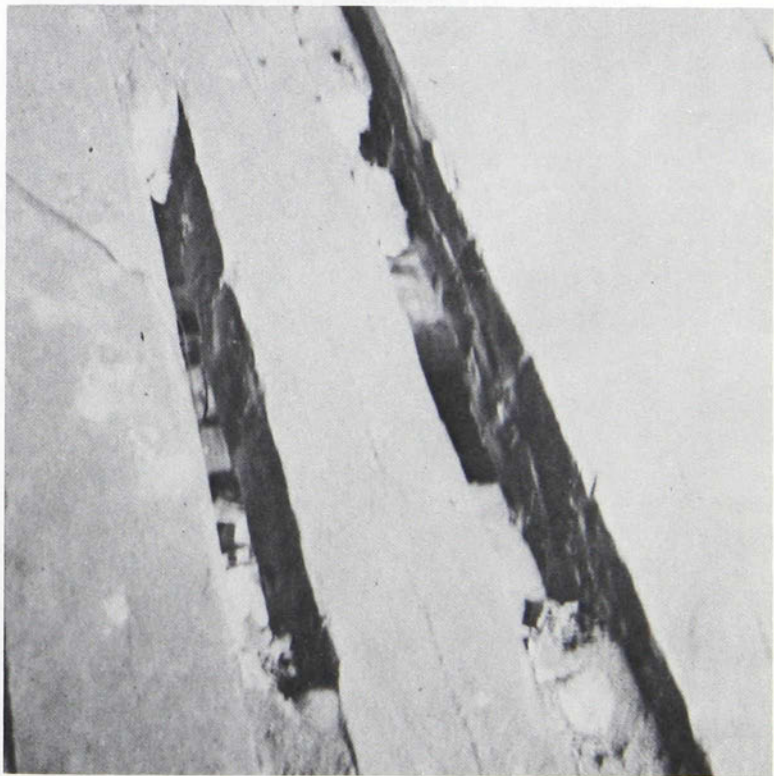


Ici, un plafond de planches a été cloué sous les madriers du plancher de l'étage. La poutre est encore apparente.

ques et selon qu'il s'agissait de constructions urbaines ou de constructions rurales.

Le plus ancien assemblage et qui semble également le plus simple est celui composé de madriers déposés sur des poutres; ces madriers servent de plancher à l'étage supérieur et leur partie inférieure constitue le plafond de l'étage du dessous.

À la même époque, on trouve deux madriers, séparés par du plâtras; celui du dessous est mouluré et embouté.



Dans cette restauration en cours, la dépose du plancher et du plâtras laisse voir les poutrelles grossièrement équarries. Ces poutrelles étaient lattées par en dessous afin de recevoir un enduit pour le plafond.

Toujours à cette même époque mais surtout en milieu urbain, on réalise des assemblages à poutrelles non apparentes, grossièrement équarries, qui sont lattées par en dessous afin de recevoir l'enduit et constituer le plafond. On pose, par dessus, des madriers qui feront office de plancher; entre les deux, on remplit de plâtras.

Dans de très rares cas de maisons bourgeoises et communautaires, le plancher de l'étage (ou des étages) supérieur pouvait être de pierres, de carreaux ou de briques.

En milieu urbain, et assez fréquemment, on trouve un système de poutrelles ou de solives apparentes, «finies» et rabotées. Des planches apparentes sont placées entre les poutrelles et constituent le plafond, alors qu'au dessus sont posés des madriers formant plancher; entre les deux, du plâtras.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, on rencontre aussi un assemblage formé de poutres non apparentes, grossièrement équarries, et recouvertes de planches. Sur ces poutres sont posés des madriers pour le plancher et sur la partie inférieure de ces madriers sont clouées des planches moulurées qui constituent ainsi le plafond.

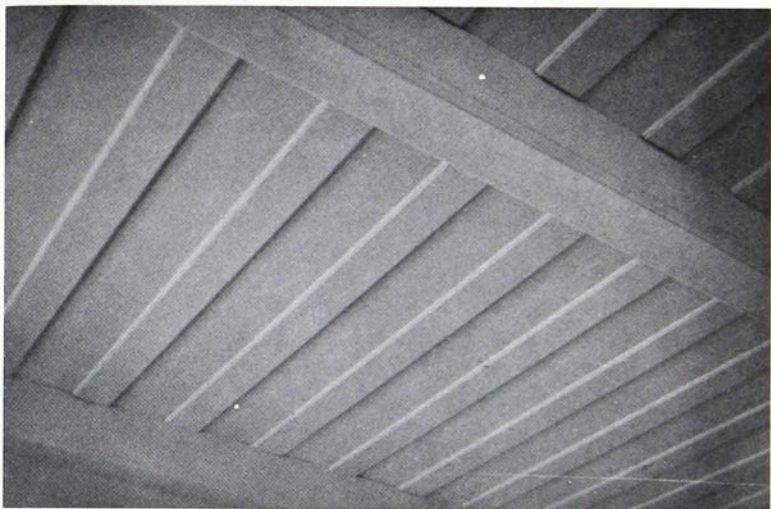
Enfin, existe également l'assemblage constitué de poutres, ou poutrelles ou solives avec des madriers au-dessus pour le plancher et comme plafond une planche moulurée ou encore un enduit placé sur un lattis. À cette époque apparaissent aussi les plafonds en tôle emboutie avec des motifs très élaborés.

La règle générale à suivre en matière de restauration des plafonds est de ne pas enlever les planches les constituant dans le cas, bien entendu, où ces planches existent. Si ces planches ont disparu, mais qu'on possède la preuve qu'il y en avait, en poser. À l'inverse, ne pas installer de planches s'il n'y en avait pas à l'origine.

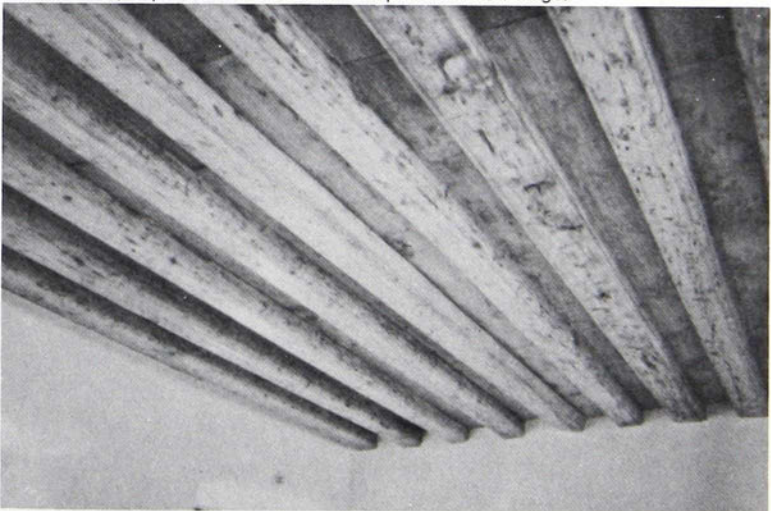
Si des poutres ou des parties de plafond doivent être remplacées, s'efforcer de procéder selon l'installation originale.

Il est fort possible de trouver dans une même maison deux plafonds qui ne sont pas construits de façon identique; tous deux, cependant, peuvent fort bien être «d'origine»; il convient, à ce moment-là, de les laisser, ou de les restaurer, tels quels.

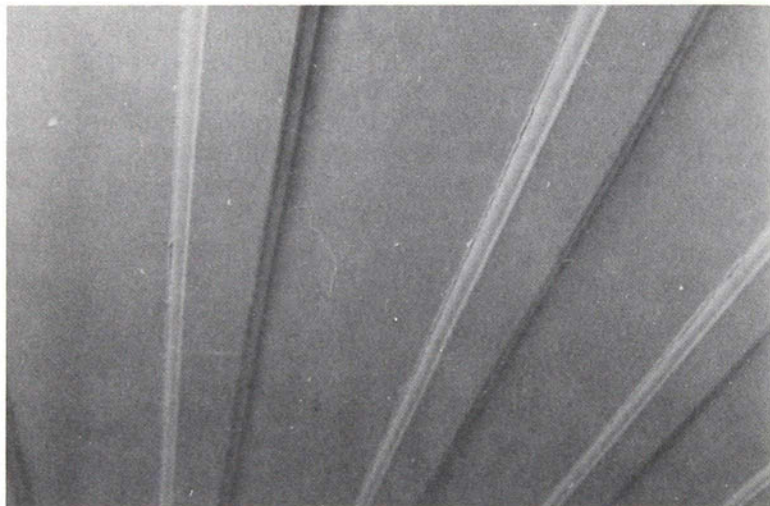
Les planchers restaurés ou reconstruits peuvent être laissés au naturel ou recouverts de cire claire ou incolore. Il est possible éga-



Madriers de plafond moulurés et embouvetés reposant sur des poutres apparentes. Dans ce cas, le plafond constitue le faux plancher de l'étage.



En milieu urbain, et assez fréquemment, on trouve des plafonds, dits «à la française», composés de poutrelles ou solives apparentes.



A partir du XIX<sup>e</sup> siècle, les poutrelles ou les solives ne sont plus apparentes. Les plafonds sont, en général, constitués de planches moulurées. L'enduit se rencontre plus fréquemment en milieu urbain, comme d'ailleurs la tôle emboutie.

lement de les peindre, mais dans des coloris de leur époque. Il ne faut surtout pas recouvrir ces planchers de vernis.

Quant aux plafonds, il est nécessaire, la plupart du temps, de les décaper à cause de l'épaisseur constituée par les couches de peinture successives dont ils ont été recouverts. Tel plafond peut fort bien avoir été peint au tout début de sa construction; dans ce cas, bien entendu, il faudra le repeindre et dans les mêmes tons. Il est conseillé de décaper d'abord une petite portion du plafond pour déterminer en fonction de «ses découvertes» la solution à adopter: repeindre ou laisser le plafond tel quel.

### **Les escaliers**

Différents selon qu'ils se trouvaient dans des maisons urbaines ou des maisons rurales, les escaliers étaient cependant tous en bois.

Dans la maison rurale, souvent très simple, soit droit, soit «à noyau», l'escalier était, selon son emplacement, ouvert ou cloisonné avec une porte d'accès. Il était très raide pour prendre le minimum d'espace et ne comportait pas de contremarches. En fait, il servait pour se rendre au grenier. Construit en pin, c'était plus un escalier de service qu'autre chose.

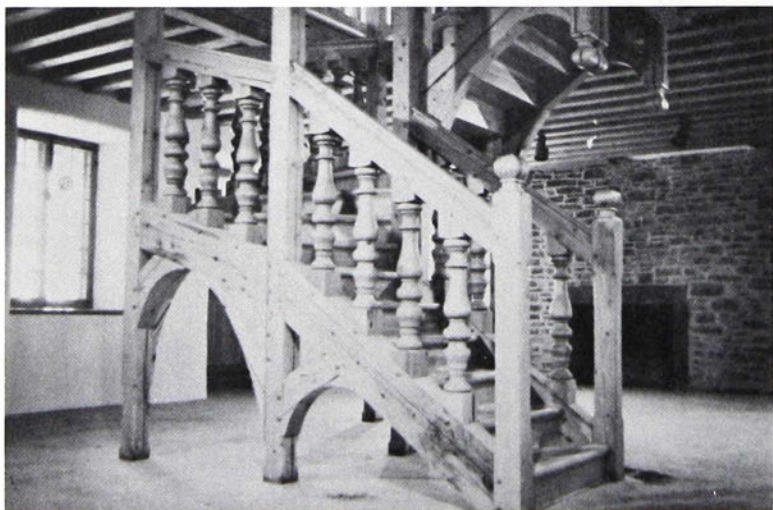
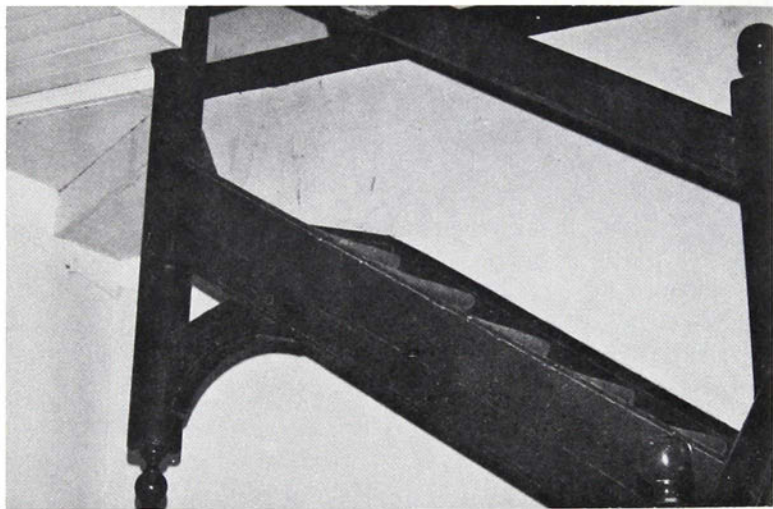
En ville, c'est tout différent. L'escalier a une allure plus monumentale; il peut être à deux noyaux ou plus, avec paliers ou marches d'angle; il peut, en outre, comporter des balustres. Il est donc plus élaboré, plus grand, moins abrupt.

La fonction de l'escalier était en effet différente puisqu'il réunissait des pièces à usage d'habitation.

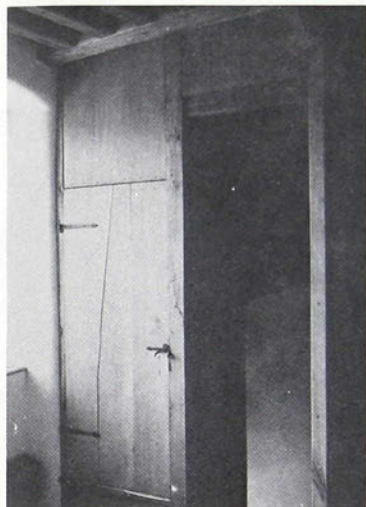
Cet escalier allait parfois jusqu'aux combles; d'autres fois, un escalier secondaire, du même type que l'escalier rural, y donnait accès.

L'escalier urbain était généralement construit en merisier ou d'une essence de bois de même qualité. Les marches et contremarches étaient assemblées à mi-bois.

Au XIX<sup>e</sup> siècle (mimétisme ou plus grande aisance?) certains escaliers de maisons rurales prennent plus d'importance et d'ampleur; à cette époque d'ailleurs les greniers commencent, en tout ou en partie, à servir à l'habitation.



Détails d'escaliers plus monumentaux qu'on rencontre en architecture conventuelle et bourgeoise. La course n'est pas aussi abrupte que dans les escaliers rustiques.



Deux escaliers très simples. L'un est «à noyau» et cloisonné...



...l'autre, droit et ouvert, comporte une soupente.

L'escalier rural et l'escalier secondaire des maisons urbaines étaient laissés au naturel. Par contre, en ville, le limon, la main courante, la balustrade étaient généralement peints. Quant aux marches et contremarches elles étaient laissées au naturel ou peintes selon que le plancher était peint ou non.

Pour la restauration, procéder exactement comme mentionné ci-dessus. Le problème le plus fréquemment rencontré est celui, soit de la disparition pure et simple de l'escalier d'origine, soit de son changement de place. Il faut s'efforcer de replacer l'escalier à son emplacement original ou encore, s'il existe toujours, de le laisser tel quel et cela selon le choix que l'on a fait quant à la période de restauration.

### Les portes et les placards

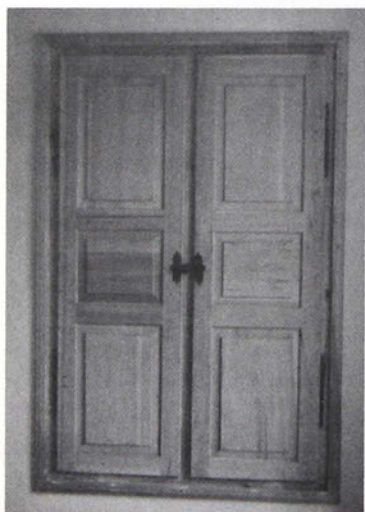
Les portes des maisons rurales étaient «à panneaux» et quelquefois vitrées. Toutefois elles étaient constituées de planches verticales lorsqu'elles desservaient des pièces secondaires ou étaient situées au grenier. En ville, les portes vitrées étaient plus nombreuses et les portes «à panneaux» souvent plus ouvrées (d'esprit Louis XIII et, plus tard, d'esprit Louis XV).



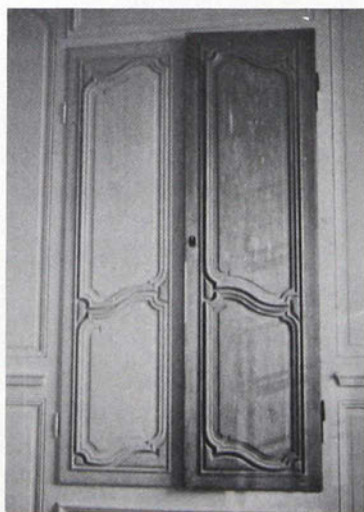
Porte de chambre vitrée, à panneau chantourné. On peut voir la finesse d'exécution et le souci du détail de cette réalisation.



Détail d'une porte de chambre aménagée dans un grenier: il s'agit d'un simple assemblage de planches, ce qui donne à l'ensemble un cachet de «rusticité voulue».



Les portes de placards comme les portes intérieures...



... s'inscrivaient dans une composition d'ensemble.

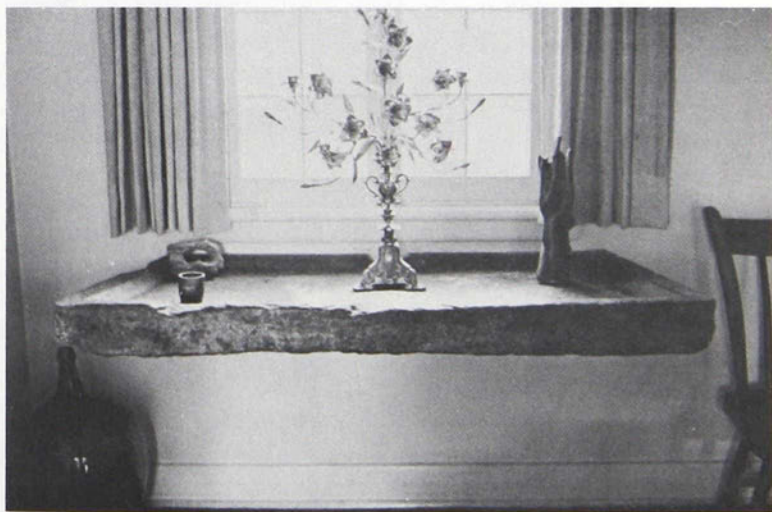
Quant aux portes de placards, elles suivaient généralement le style des autres portes.

Pour la restauration, les portes modernes ne sont absolument pas recommandables. Si on ne trouve pas d'anciennes portes convenant au style voulu, il convient d'en faire exécuter des copies.

Le «fini» doit s'agencer avec l'entourage. Prêter beaucoup d'attention au choix des huisseries et à celui des moulures de chambranle qui doivent s'harmoniser avec le style de la porte elle-même. Les portes étaient peintes lorsque les cloisons l'étaient.

### **Les pierres d'éviers**

Sauf de très rares exceptions, les pierres d'éviers sont aujourd'hui disparues. Elles étaient taillées dans une pierre calcaire et placées sous l'une des fenêtres de la cuisine ou de la salle commune et se prolongeaient à l'extérieur en gargouille, ce qui permettait à l'eau usée de s'écouler. Ces pierres d'éviers servaient surtout au lavage des légumes. Si l'on en décèle des vestiges, il importe d'en remettre une.



La pierre d'évier peut encore être fonctionnelle. Pourquoi, alors, la monter en porte-à-faux et s'en servir comme crédence ?

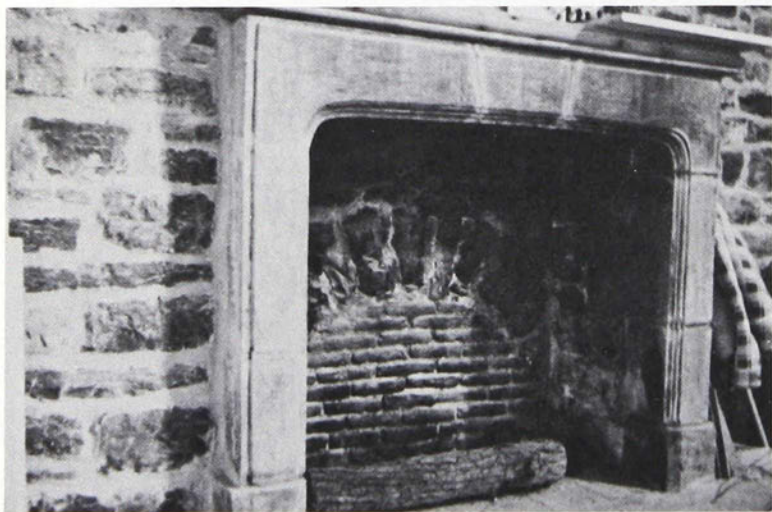
## Les cheminées, les foyers et les fours à pain

Les foyers étaient utilisés pour le chauffage. Toutefois, ceux qui se trouvaient dans la cuisine ou la salle commune ajoutaient à cette fonction celle de la cuisson des aliments. Les foyers ont longtemps été délaissés au profit des poêles; il importe de leur redonner leurs fonctions premières.

Forme, grandeur et emplacement varient selon leur utilisation et l'importance de la pièce dans laquelle ils sont installés.

Tous les foyers fonctionnaient exclusivement au bois.

Les foyers destinés au chauffage sont de dimensions plus restreintes et comportent des chenêts; leurs jambages de pierre sont parfois moulurés, surtout dans les maisons urbaines. Dans certaines maisons bourgeoises des manteaux de bois sculpté peuvent recouvrir la pierre. Aux étages, la dalle de protection en pierre, devant le foyer, est soutenue par des barres de trémie, en fer, qui reposent sur les poutres ou une chevêtre.



Foyer du XVIII<sup>e</sup> siècle dans une maison bourgeoise en cours de restauration. La mouluration des pierres et les dimensions de l'âtre indiquent qu'il s'agit d'un foyer servant exclusivement au chauffage. A remarquer également l'arc de décharge qui permettait de remplacer plus facilement les briques constituant le cœur du foyer.

Les foyers situés dans la cuisine ou dans la grande salle étaient, de par leur double fonction, plus hauts et plus profonds que les autres.

Une large tablette est fixée au-dessus et supporte les récipients contenant divers ingrédients nécessaires à la cuisine. Parfois, cette tablette est remplacée par une pièce de bois sur laquelle sont fixés des crochets pour suspendre poêlons et autres ustensiles. En plus de la crémaillère, on trouve souvent, à gauche ou à droite, une potence pivotante, en fer ou en bois, qui permet de suspendre les chaudrons, de les mettre au feu et de les en retirer. On peut trouver, enfin, d'autres ustensiles nécessaires à la préparation des repas, tels qu'une broche à rôtir, par exemple.

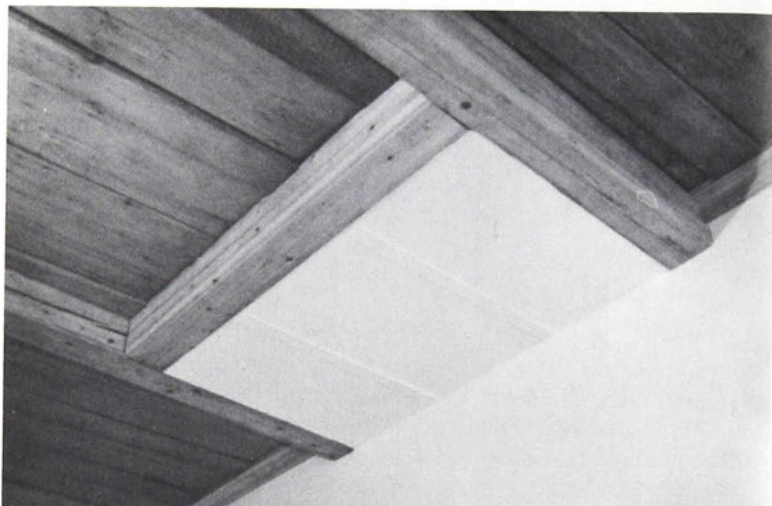
Le manteau de la cheminée est en pierre et les pieds-droits et plates-bandes, en pierres de taille, sont généralement en trois parties. Sous la plate-bande, compte tenu de la largeur de l'ouverture, il était fréquent de trouver un linteau en métal, constitué d'une barre de fer recourbée à ses extrémités et dépassant de chaque côté des pieds-droits.

Le cœur du foyer, enfin, est parfois muni d'un arc de décharge en pierre qui permettait le remplacement facile des briques qui se dégradaient rapidement. De plus, on trouve également une plaque de fonte (le contrecœur) qui, en plus de protéger, irradie la chaleur.

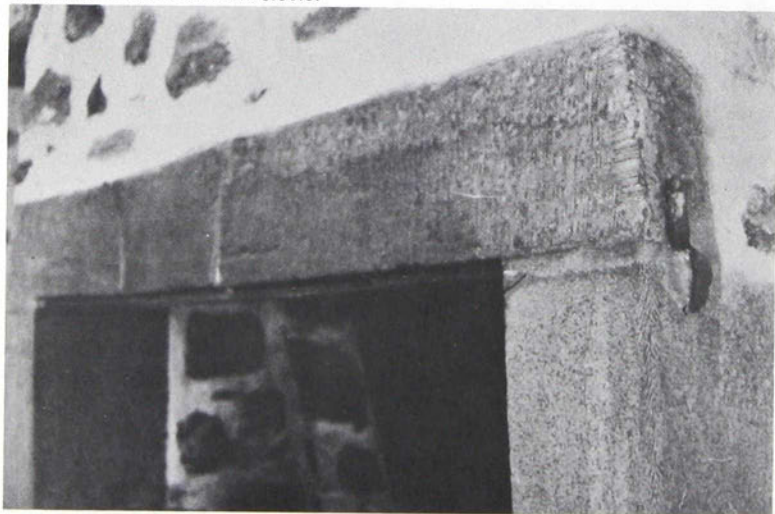
En l'absence de fournil ou de four à pain extérieur, un four est souvent installé à proximité de la cheminée de la cuisine. Cette proximité s'explique du fait que l'on jetait les braises du four dans le foyer; une dalle de pierre, placée devant le foyer et le four paraît aux risques d'incendies. On pouvait également trouver un four dans le côté du foyer ou parfois même dans le fond. Dans ce dernier cas, si le foyer était construit sur un mur de pignon, cela formait comme une «verrue» à l'extérieur.

Lorsque le poêle est apparu, il a parfois été placé dans la cheminée, mais le plus souvent, il constituait un élément d'appoint et il était relié au conduit de cheminée par un tuyau qui pouvait traverser plusieurs pièces. Le joint avec le conduit était assuré par une pierre taillée à la dimension et à la section du tuyau.

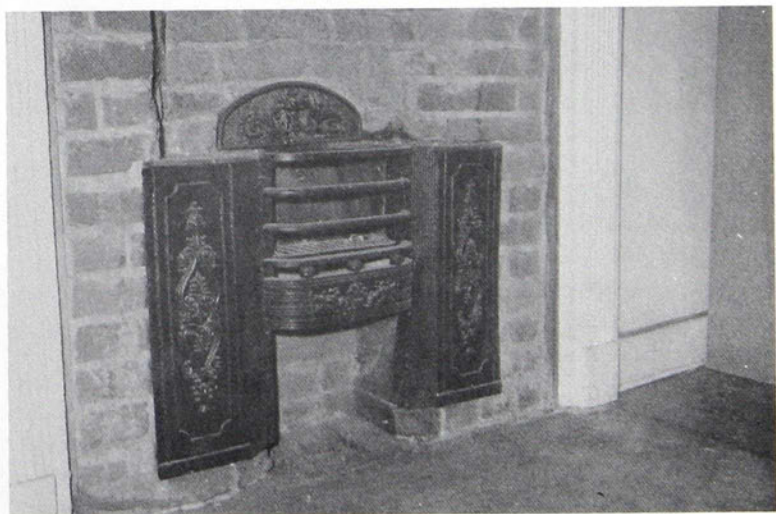
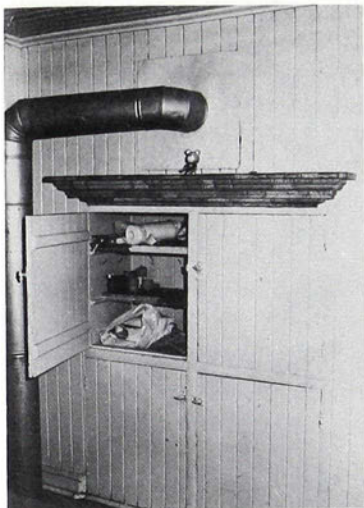
Nombre de foyers ont été transformés au XIX<sup>e</sup> siècle pour être utilisés avec le charbon, ce qui, obligatoirement, nécessitait la diminution de l'ouverture du foyer et l'installation d'un poêle ouvert.



Chevêtres et barres de trémie soutenant la dalle de protection du foyer de l'étage dans une maison du XVIII<sup>e</sup> siècle.



L'ouverture de l'âtre pouvait exiger qu'on place un linteau de métal sous la plate-bande. Ce linteau est généralement constitué d'une barre de fer recourbée à ses extrémités.



Les foyers dénaturés, murés, transformés pour être utilisés au charbon, doivent, lors d'une restauration, reprendre leur aspect premier.

Les principaux problèmes rencontrés lors d'une restauration sont les suivants: le coeur du foyer est en état d'effritement avancé, le linteau a été surélevé, le foyer est muré, le foyer a été totalement enlevé.

Le coeur du foyer doit être restauré avec des pierres de même nature que celles installées originalement (ou de briques s'il était primitivement en briques). Ne jamais, toutefois, employer de brique à feu, mais plutôt une plaque de fonte qui assurera la même protection qu'autrefois. Pour les jambages et linteaux qui pourraient également être effrités ou dégradés, utiliser également des pierres de même nature.



Four à pain situé au fond du foyer.

Si, d'autre part, le linteau a été surélevé, le replacer au niveau d'origine. Dans le cas d'un foyer muré, il convient de l'ouvrir à nouveau.

Enfin, si le foyer a complètement disparu, il importe de le refaire selon les traces que l'on peut retrouver quant à son emplacement et ses dimensions. On doit, dans ce cas, s'inspirer le plus exactement possible des autres foyers existant dans les environs.

Dans tous les cas, il est recommandé (ne serait-ce que pour des raisons de confort) d'installer un registre dans le conduit de fumée, sauf dans le cas où, déjà, des portes ferment l'entrée de l'âtre. Il ne faut pas que la clé de commande du dispositif soit apparente; il vaut mieux la dissimuler dans le foyer et commander l'ouverture à l'aide d'un tisonnier.

S'il y a un four, le restaurer, bien entendu; s'il n'en existe plus mais si l'on a la preuve qu'il y en avait un, il faut en refaire un. De plus, il convient de l'utiliser; le four, en effet, ne servait pas exclusivement à cuire le pain.



Sur l'extérieur de ce mur-pignon, les vestiges prouvent qu'il existait un four adossé. Pourquoi ne pas le reconstruire?

Contrairement aux fours, on ne retrouve pratiquement plus de fourneaux. Ces derniers, d'ailleurs, n'existaient pas partout. Si l'on est certain qu'il y en avait un, on doit s'efforcer de le reconstituer. C'est toutefois là un travail extrêmement délicat et l'on doit se montrer très prudent pour une telle restauration, en s'inspirant plus que jamais d'une documentation historique.

### **Les systèmes de chauffage modernes**

La ligne de conduite à adopter dans ce domaine est de faire en sorte que les systèmes de chauffage soient le moins apparents possible; il faut les dissimuler au maximum.

Chaque système (eau chaude, air chaud, électricité) possède, bien entendu, ses avantages et ses inconvénients. Le système à eau chaude n'est pas facilement dissimulable et le fait qu'il occasionne l'utilisation d'une tuyauterie importante risque de créer de grandes difficultés. Le système dit «à air chaud» pose, lui, le problème de la localisation des gaines. Si, sous le plancher du rez-de-chaussée, existe un vide sanitaire, cela peut résoudre le problème pour le chauffage des pièces du bas; mais, à l'instar du système à l'eau chaude, les mêmes difficultés se présentent quant à la montée et aux courses des gaines dans les étages et dans les combles.

Dans ces deux cas, une «chambre de fournaise» est nécessaire et on doit prévoir un conduit de fumée indépendant de celui de l'âtre. Il est plus facile de «camoufler» un conduit de fumée indépendant le long d'un mur pignon. Cette opération est beaucoup plus difficile à réaliser avec une cheminée centrale.

Quand, enfin, la maison est parfaitement isolée, le système de chauffage «à l'électricité» est sûrement une bonne solution. Il présente une grande souplesse. Un système radiant peut être installé, par exemple, dans les plafonds en enduit. Là, rien ne paraît... cette méthode est certainement celle qui respecte le mieux le décor.

De toute façon et quel que soit le système de chauffage adopté, les appareils de chauffage doivent, au rez-de-chaussée, être plutôt placés dans les planchers que dans les murs et les plinthes.

Dans les étages et les combles, il n'y a pas de règle générale; il convient, chaque fois, d'opter pour la solution qui apparaîtra la plus discrète.

On peut d'ailleurs combiner deux systèmes. Ainsi, un système à air chaud assure le chauffage du rez-de-chaussée, les gaines étant dissimulées dans le vide sanitaire et les sorties d'air recouvertes d'une grille étant ménagées dans le plancher. Une ou deux montées de gaines peuvent être pratiquées jusqu'aux étages ou aux combles, mais sans toutefois comporter de course horizontale. Un chauffage d'appoint électrique peut alors être installé aux étages.

Ne pas perdre de vue que les âtres et les poêles peuvent et doivent toujours constituer un appoint important au chauffage d'une maison québécoise quelle que soit, par ailleurs, la nature du système de chauffage principal.

### **L'éclairage moderne**

En règle générale, il convient d'éviter le plus possible des plafonniers et tous systèmes d'éclairage comportant l'installation de fixures aux plafonds; sauf, peut être, lorsqu'un élément «historique» (telle une installation d'éclairage au gaz) existe déjà. Il convient plutôt d'utiliser au maximum les prises de courant, qui devront être dissimulées, toutefois, dans des plinthes et peintes de la même couleur que ces dernières; se servir de lampes sur pied et de lampes de table qui peuvent très bien, d'ailleurs, être de conception contemporaine.

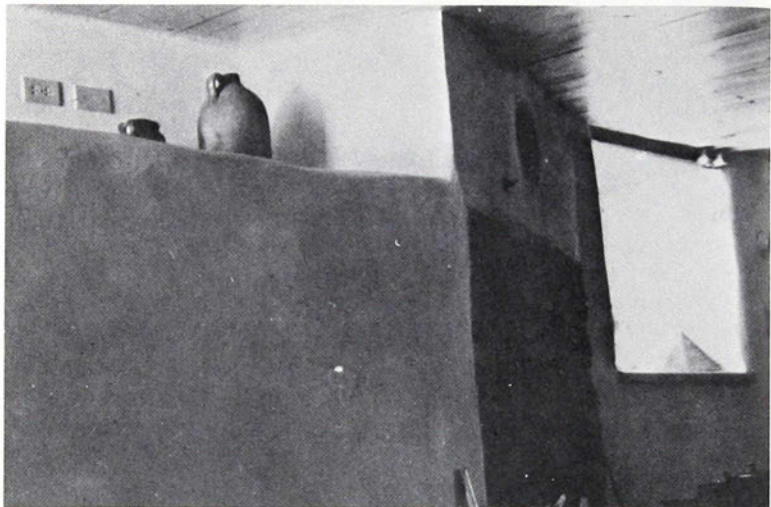
Il faut se garder de certaines adaptations pour le moins douteuses, comme la «conversion» à l'électricité d'une lampe à huile; il vaut mieux garder de tels appareils dans leur état original et les utiliser selon leurs fonctions premières.

Au grenier, on peut mettre spécialement en évidence telle partie de la charpente en procédant par éclairage indirect, mais toujours avec beaucoup de discrétion.

D'une façon générale, les commutateurs et appareils de réglage, devront être dissimulés le plus possible.

Là encore, pas de «bébelles pseudo-historiques» dont le choix est aussi vaste qu'il peut être de mauvais goût.

Surtout pas d'éclairage fluorescent, mais plutôt, des taches et des points lumineux.



Ce four à pain latéral conserve sa fonction originale tout en offrant un élément décoratif majeur.



Pierre d'évier dans son emplacement d'origine.



Aujourd'hui comme hier... il y fait bon vivre!



## CONCLUSION

Restaurer sa maison, c'est sans doute l'une des tâches les plus passionnantes qui soient. Mais c'est aussi une «entreprise» difficile et ardue, tant il est vrai qu'à chaque étape surgissent, inmanquablement, nombre de problèmes qui ne peuvent être adéquatement résolus que si on les aborde avec un minimum de connaissances en la matière.

Restaurer sa maison, c'est sérieux! C'est un engagement à l'égard de l'histoire, des générations passées, de ce qui caractérise en propre l'esprit et le génie québécois.

Jamais on ne s'entourera assez de conseils et de précautions mais encore faudra-t-il «frapper aux bonnes portes» et autant se méfier du premier venu et des pseudo-experts que rechercher «la vérité» auprès des personnes vraiment compétentes et dans les documents historiques (contrats notariés, devis, etc.) qui demeurent indispensables et irremplaçables.

À ce propos, la Direction des sites et monuments historiques du Québec constitue l'une des références les plus valables que tout candidat à la restauration pourra consulter avec profit.

Mais, avant même de songer à restaurer une maison ancienne, avant même, éventuellement, d'en faire l'acquisition, on devra se livrer à une réflexion approfondie sur les chances de réussite d'un tel projet.

Rien n'est pire qu'une restauration ratée. Les contraintes sont nombreuses qui peuvent venir compromettre le résultat visé. Pour se lancer dans une telle aventure, il faut donc mettre toutes les chances de son côté et être bien conscient du fait que ce sera long et délicat. La restauration «poétique et sentimentale», comme elle

s'est pratiquée depuis de longues années et se pratique encore, doit, aujourd'hui, faire place à une restauration scientifique.

Cette brochure ne constitue, en fait, qu'un élément d'approche, un élément de sensibilisation... Notre patrimoine architectural est, quoiqu'on en pense, encore mal connu: il n'existe même pas d'inventaire des maisons anciennes du Québec; la constitution d'un centre de documentation, élément primordial, est à peine ébauchée. Chacun peut donc, actuellement, concourir au développement de nos connaissances, par le soin qu'il apportera à la sauvegarde ou à la découverte d'un détail encore ignoré.

Quant aux gouvernements, à tous les niveaux, de même que certains organismes privés, ils pourraient permettre d'affirmer le caractère scientifique de la restauration s'ils mettaient à la disposition des spécialistes les moyens d'investigation et de recherche dont ils ont besoin.

Il faut souhaiter enfin qu'au Québec la Direction des sites et monuments historiques ait les moyens d'empêcher l'extinction de nos traditions artisanales, en prenant à son service des artisans formés dans les diverses disciplines, qui pourraient travailler à la restauration et à l'entretien des monuments historiques.

## BIBLIOGRAPHIE

Hélène Bédard

*Maisons et églises du Québec XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> siècles*, Québec – collection Civilisation du Québec – Série architecture – Éditeur officiel du Québec – 1971

Allan Gowans

*Looking at architecture in Canada*, Toronto – Oxford University Press – 1958

Marius Barbeau

*Types de maisons canadiennes*. Article paru dans *Canada français*, vol. 29, n<sup>o</sup> 1, pp. 35-43, sept. 1941

Gérard Morisset

*L'architecture en Nouvelle-France* – collection Champlain 1949, Québec – Charrier et Dugal

Antoine Roy

*Bois et pierres* – Cahiers des dix, n<sup>o</sup> 25, p. 237-248, 1960

Pierre-Georges Roy

*Vieux manoirs, vieilles maisons* – Commission des monuments historiques du Québec, Québec – Imprimeur du Roi – 1927

Robert-Lionel Séguin

*La maison en Nouvelle-France*, Ottawa – Imprimeur de la Reine – 1968

*Les granges du Québec, du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle* – Musée national du Canada – Ministère du Nord canadien et des ressources nationales, Ottawa – Imprimeur de la Reine – 1963

*L'équipement de la ferme canadienne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*,  
Montréal – Librairie Ducharme – 1959

Ramsay Traquair

*The old architecture of Québec*, Toronto – Macmillan – 1947

Michel Lessard

*Encyclopédie de la maison québécoise*, Montréal – Éditions de l'homme – 1972

Michel Lessard et Huguette Marquis

*Encyclopédie des antiquités du Québec; trois siècles de production artisanale*, Montréal – Éditions de l'homme – 1971

Jean Palardy

*Les meubles anciens du Canada français*, Paris – Arts et métiers graphiques – 1963

Gauthier-Larouche

*L'évolution de la maison rurale laurentienne*, Québec – Presses de l'Université Laval – 1967

Raymond Douville et Jacques Casanova

*La vie quotidienne en Nouvelle-France*, Paris – Hachette – 1964

*Le Canada, de Champlain à Montcalm*, Paris – Hachette – 1964

C. W. Jefferys

*The Picture Gallery of Canadian History*, Toronto – Ryerson Press – 1960

Roger Fischer

*L'art de restaurer une maison paysanne*, Paris – Hachette – 1966

Doyon et Hubrecht

*L'architecture rurale et bourgeoise en France...*, Paris – Vincent, Fréal – 1967

John I. R. Empel

*Building with wood*, Toronto – University of Toronto Press – 1967

Pierre Mayrand

*Trois siècles d'architecture au Canada* – ministère des Affaires culturelles – 1968

# TABLE DES MATIÈRES

	Page
<b>NOTE DE L'ÉDITEUR</b> .....	3
<b>I – LA MAISON ET SON ENVIRONNEMENT</b> .....	7
L'importance du cadre en architecture .....	7
Les clôtures .....	12
Les barrières .....	14
Les porches .....	15
Les granges et autres bâtiments .....	17
Les puits .....	23
Les étangs artificiels et piscines .....	24
<b>II – VOLUME ET PLAN DES MAISONS</b> .....	27
Généralités .....	27
Les constructions adjacentes .....	29
Les galeries .....	33
Les balcons .....	34
Les perrons .....	35
Les escaliers extérieurs et rampes d'accès .....	36
<b>III – LES MURS</b> .....	41
Les murs de bois .....	41
Le mur en pièce sur pièce .....	42
Le mur de colombages .....	42
Le mur en bois de charpente .....	45
La restauration des murs de bois .....	45
Les murs de pierre .....	46
Les murs de pierre taillée .....	49
Les murs composites .....	49
Les murs de brique .....	50
La restauration des murs de pierre .....	50

	Page
Les joints .....	50
Les enduits .....	53
Le lait de chaux et les peintures .....	54
Les revêtements de bois .....	56
Les végétaux grimpants .....	59
Les éléments mineurs en saillie .....	59
<b>IV – LES OUVERTURES</b> .....	<b>65</b>
Les portes et les fenêtres .....	65
Les contrevents .....	71
Les ouvertures mineures .....	72
La serrurerie .....	75
L'encadrement des portes et des fenêtres .....	79
<b>V – TOITURES, LUCARNES ET SOUCHES DE CHEMINÉES</b> .....	<b>89</b>
Les charpentes .....	89
Les matériaux de couverture .....	93
Les lucarnes .....	93
Les souches de cheminées .....	96
Les girouettes et autres accessoires .....	101
Le raccord des murs et des toitures .....	101
En façade: toits débordants et corniches .....	102
Les chéneaux .....	105
Les murs coupe-feu .....	105
<b>VI – L'INTÉRIEUR DES MAISONS</b> .....	<b>111</b>
Les murs .....	111
Les cloisons .....	115
Les murs du grenier aménagé .....	115
Les sols, les planchers et les plafonds .....	115
Les escaliers .....	123
Les portes et les placards .....	125
Les pierres d'évier .....	127
Les cheminées, les foyers et les fours à pain .....	128
Les systèmes de chauffage modernes .....	134
L'éclairage moderne .....	135
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>139</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>141</b>

## COLLECTION CIVILISATION DU QUÉBEC

Titres parus:

### Série ARCHITECTURE

Maisons et églises du Québec  
(XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles)

Hélène Bédard

Les églises de Charlesbourg

Luc Noppen et John R. Porter

La fin d'une époque  
Jos.-P. Ouellet, architecte

Luc Noppen, Claude Thibault,  
Pierre Filteau

### Série ARTS ET MÉTIERS

La poterie de Cap-Rouge

Michel Gaumond

Jean-Baptiste Roy-Audy

Michel Cauchon

### Série CULTURES AMÉRINDIENNES

Carcajou et le sens du monde  
(récits montagnais-naskapi)

Rémi Savard

Tshakapesh (récits montagnais-naskapi)

Madeleine Lefebvre

### Série PLACE ROYALE

La Place Royale, ses maisons, ses habitants

Michel Gaumond

Place Royale, Its Houses and Their Occupants

Michel Gaumond

À la découverte du passé  
(fouilles à la place Royale)

Michel Lafrenière  
et François Gagnon

Le siège de Québec (1759)

par trois témoins



MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC

\$1.00







**BNQ**



000 467 106